MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION DES FORÊTS

INVENTAIRE FORESTIER NATIONAL

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

Résultats du 2ème Inventaire Forestier

(1980)

TOME I

La reproduction partielle ou totale des données publiées dans la présente brochure est autorisée sous réserve d'en indiquer la source.

RÉGIONS FORESTIÈRES DE LA CORRÈZE

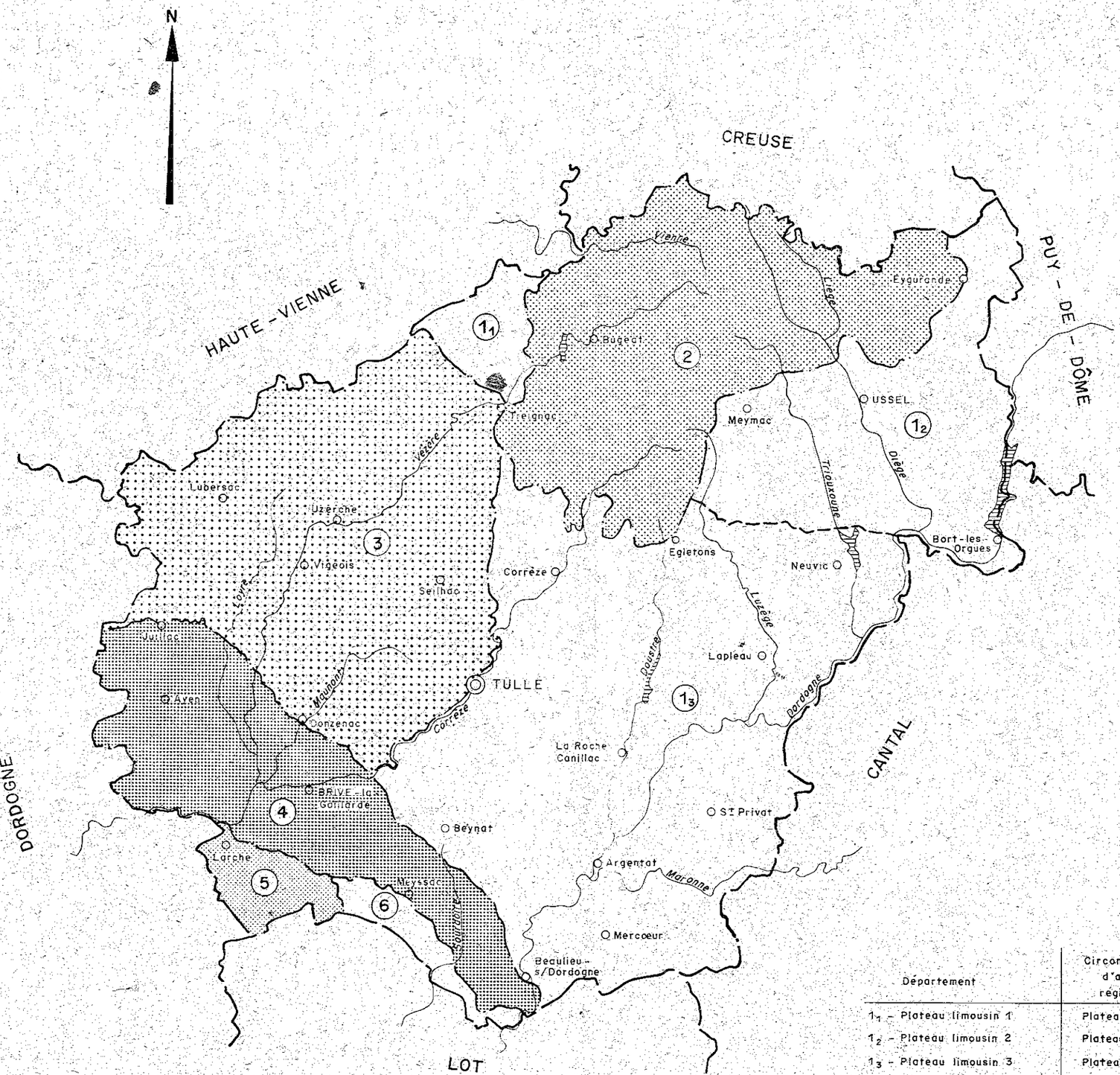

ÉCHELLE : 1/500000

Département	Circonscription d'action régionale
1_1 – Plateau limousin 1	Plateau limousin
1_2 – Plateau limousin 2	Plateau limousin
1_3 – Plateau limousin 3	Plateau limousin
2 – Plateau de Millevaches	Plateau de Millevaches
3 – Châtaigneraie limousine	Châtaigneraie limousine
4 – Bassin de Brive	Bassin de Brive
5 – Causses	Causses
6 – Avant - Causses	Avant - Causses

TABLE DES MATIERES

du TOME I

PAGES

I - DEPARTEMENT DE LA CORREZE -

- Aperçu général du département 1
- Description des régions forestières 10
- Les types de peuplement 24
- Aspects économiques 37

II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE - 45

III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE - 45

A) GENERALITES -

- Tableau 1 - Répartition du territoire selon l'utilisation du sol 51
- Tableau 2 - Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété 52
- Tableau 3 - Taux de boisement par région forestière 53
- Tableaux 4 - Surface des landes et friches par région forestière
  - Tableau 4.1 - et par type de lande 54
  - Tableau 4.2 - et par nature du terrain 55
  - Tableau 4.3 - et par type écologique 56

B) FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION -

- Tableaux 5 & 6 - Volumes et accroissements totaux par essence 57
- Tableaux 7 - Surface des essences prépondérantes par région forestière
  - 7(S) - Propriétés soumises au régime forestier 58 - 59
  - 7(P) - Propriétés non soumises au régime forestier 60 - 61
- Tableau 7.1 - Surface par région forestière des essences prépondérantes du taillis de mélange futaie-taillis 62
- Tableau 8 - Surface des boisements et des reboisements 63
- Tableau 8.1 - Surface couverte par les essences introduites 64 - 65
- Tableau 9 - Surface par structure élémentaire 66

- Tableau 10 - Volumes totaux par essence et propriété 67

- Tableau 10 (Taillis)

  - Volume des brins de taillis par essence et propriété 68

- Tableau 11 - Accroissements courants totaux par essence et par propriété 69

- Tableau 11 (Taillis)

  - Accroissements courants des brins de taillis par essence et par propriété 70

- Tableau 11.1 - Recrutement par essence et par propriété 71

- Tableau 11.1 (Taillis)

  - Recrutement des brins de taillis par essence et par propriété 72

- Tableau 12 - Surface des peuplements par type, région forestière et propriété 73

- Tableaux 12.1 - Volume et accroissement des peuplements par type et région forestière

- Tableau 12.1(S)- Propriétés soumises au régime forestier 74

- Tableau 12.1(P)- Propriétés non soumises au régime forestier 75-76-77

- Tableaux 13.0 et 13.1 - Volume, accroissement, recrutement et production par type de peuplement et propriété

  13.0 - totaux 78

  13.1 - à l'hectare 79

- Tableaux 13.2 et 13.3 - Volume, accroissement et recrutement par type de peuplement, propriété, feuillus de futaie, taillis et conifères

  13.2 - totaux 80

  13.3 - à l'hectare 81

- Tableau 14 - Répartition des volumes par catégorie d'utilisation et dimension des bois 82

- Tableaux 15 - Surface des peuplements suivant les conditions d'exploitation des bois et la propriété

  15(S) - Propriétés soumises au régime forestier 83

  15(P) - Propriétés non soumises au régime forestier 84

- Tableaux 15.1 - Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois

15.1(S)- Propriétés soumises au régime forestier 85

15.1(P)- Propriétés non soumises au régime forestier 86

- Tableau 16 - Surface des peuplements par densité du couvert 87

- Tableau 17 - Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare 88

C) - FORMATIONS ARBOREES -

- Tableau 18 - Arbres épars dans les landes et les terrains agricoles 89

- Tableau 19 - Haies 90

- Tableau 20 - Alignements 91

IV - ANALYSE DES RESULTATS -

Généralités 92

Surfaces 93

Volumes, accroissements, production 101

Les principales essences 107

V - PRECISION DES RESULTATS - 128

DEPARTEMENT DE LA CORREZE

I - APERCU D'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT

1 - SITUATION

Bordée au nord par les deux départements de la HAUTE-VIENNE et de la CREUSE qui constituent avec elle la région administrative LIMOUSIN, la CORREZE est limitée à l'est par le PUY-DE-DOME et le CANTAL (région AUVERGNE), au sud par le LOT (région MIDI-PYRENEES) et au sud-ouest par la DORDOGNE (région AQUITAINE).

Par sa superficie (589 900 ha),elle vient en tête des trois départements du LIMOUSIN.

La CORREZE emprunte son nom à une rivière dont le cours est entièrement compris à l'intérieur de ses limites départementales : née sur le Plateau de Millevaches, cette rivière traverse une localité de même nom, avant de rejoindre par une vallée profonde et sinueuse la Vézère, en aval de Brive-la-Gaillarde.

Bien que de forme relativement massive, le département présente une plus grande dimension, orientée sud-ouest/nord-est, d'environ 115 km.

Sa largeur moyenne, perpendiculaire à cette direction, est voisine de 60 km.

La commune de Corrèze, située à peu près au centre du département, est éloignée de 240 km de l'Atlantique et de 260 km de la Méditerranée. Elle n'est cependant qu'à 70 km des Monts Dore et du Plomb du Cantal.

2 - MILIEU HUMAIN

2.1 - DEMOGRAPHIE

Lors du recensement de 1975, la population du département a été chiffrée à 240 363 habitants. Elle est répartie en 3 arrondissements, 30 cantons, 289 communes. La densité moyenne est faible : 41 habitants/km^2, contre 96,7 pour la moyenne nationale.

Cette population est inégalement répartie dans le département.

Elle se concentre essentiellement le long de l'axe de communication est-ouest que constituent la route N.89 et la voie ferrée reliant le Massif-Central à l'Aquitaine, et plus particulièrement autour de Brive où elle

dépasse 300 h/km². Au contraire, elle est inférieure à 10 h/km² sur d'importantes parties du plateau de Millevaches.

Les communes comportant une agglomération de plus de 2 000 habitants sont au nombre de 10 et regroupent 108 600 habitants. Le reste de la population, soit près de 131 800 habitants, se répartit sur les territoires des 279 autres communes.

Bien que la population totale du département soit à peu près stable (augmentation de 2 500 habitants depuis le recensement de 1968), les centres de plus de 2 000 habitants s'accroissent de façon sensible avec, en contrepartie, la poursuite de la dépopulation rurale.

Une étude de la répartition de la population par classes d'âge et par sexes fait apparaître le déséquilibre qui existe au profit des classes âgées, aux dépens des classes jeunes et surtout des femmes jeunes en milieu rural.

Selon les statistiques disponibles, la CORREZE a été le plus fortement peuplée en 1891 (328 151 habitants) et le plus faiblement en 1968 (237 858 habitants).

Parmi les villes les plus importantes, Brive (51 864 h), Tulle (20 100 h) chef-lieu du département et dont la population ne s'accroît plus, Ussel (10 553 h), Egletons (4 608 h), Malemort-sur-Corrèze (4 706 h), Saint-Pantaléon-de-Larche (2 406 h), toutes deux banlieues de Brive, sont situées sur la route nationale 89.

(NB : Les statistiques ci-dessus sont relatives au recensement de 1975. Celui de 1982 fait apparaître, pour l'ensemble du département, une population globale de 241 448 habitants, soit 1 085 de plus qu'en 1975.

2.2 - ECONOMIE

En 1975 les personnes actives représentaient 39,5 % de la population et, dans ce taux, les professions agricoles intervenaient pour 24,1 %.

Pourtant, la surface consacrée à l'agriculture est assez réduite puisqu'elle est inférieure à 44 % de la superficie totale.

La répartition de la valeur agricole finale de 1976 montre une nette prédominance des produits animaux (77 %, pour 23 % de produits végétaux).

La surface toujours en herbe atteint 69 % de la surface agricole utile.

Par ailleurs, la transformation des produits agricoles et le travail du bois marquent profondément l'artisanat et l'industrie des petites agglomérations.

Le bâtiment et les travaux publics sont, malgré tout, le secteur le plus important des actifs secondaires (30,7 %).

Mais c'est le secteur tertiaire qui reste prépondérant dans le département avec 42,7 % des actifs en 1975.

3 - MILIEU NATUREL

3.1 - RELIEF - GEOLOGIE - REGIONS NATURELLES

La CORREZE se présente comme une série de reliefs dont les altitudes croissent progressivement depuis 87 m, au point où la Vézère quitte le département dans sa pointe sud-ouest, jusqu'à 977 m au nord-est, au niveau du Puy Pendu et du Mont Bessou. L'altitude moyenne de l'ensemble du territoire est de 450 à 500 m.

Il s'agit d'une succession de plateaux, aux formes lourdes et mollement ondulées, légèrement inclinés vers le sud-ouest, et profondément entaillés en maints endroits par les vallées étroites et encaissées de nombreuses rivières, telles celles de la Dordogne et du Chavanon qui constituent, à l'est, la limite du département et de l'Auvergne.

La CORREZE fait partie intégrante du vaste socle de terrains anciens du Massif Central, sauf pour une petite frange sud-occidentale qui appartient à des séries de roches sédimentaires du secondaire. Là, la bordure septentrionale des Causses du Quercy vient au contact des calcaires marneux et des marnes du Lias dont la couverture affaissée se prolonge, sous forme de lambeaux résiduels et de buttes témoins, plus au nord-ouest dans le Bassin de Brive. Ce bassin, malgré son appellation, présente des reliefs relativement accusés. Dès la fin du Carbonifère, il a été le théatre d'une intense sédimentation. Les matériaux arrachés par l'érosion au socle cristallin ont constitué, jusqu'au Trias, l'essentiel des dépôts ayant donné naissance à des grès de structure et de composition variées.

Cet ensemble est souvent appelé "bas-pays" par opposition au reste du département formant "la montagne et les plateaux". Son altitude est généralement comprise entre 90 et 300 mètres ; il présente des sols très variés issus d'une mise en place tourmentée et il doit son unité plutôt à la douceur relative de son climat sensible aux influences venues de l'Aquitaine.

"Les plateaux et la montagne" appartiennent sans conteste au bloc orogénique du Massif Central.

Les plateaux sont constitués par les restes d'une ancienne surface d'aplanissement, comprise entre 300 et 650 mètres, où l'érosion n'a laissé subsister que des roches éruptives et métamorphiques. La structure hercynienne ne se manifeste plus guère que par la succession des bandes de roches de nature différente.

A l'ouest du département, les roches en place sont essentiellement schisteuses avec des micaschistes et des gneiss. Le relief y est assez peu marqué, en dehors des profondes entailles crées par les vallées.

Au sud-est au contraire, granites et granulites deviennent plus importants dans la décomposition des plateaux, dont l'altitude moyenne est plus élevée.

La partie située à l'est de la profonde vallée de la Dordogne, distinguée parfois sous le nom de Xaintrie, présente un relief peu marqué.

Enfin, la région de plus grande altitude du département se situe au nord-est : c'est le Plateau de Millevaches, constitué d'une haute surface d'aplanissement aux reliefs empâtés, qui culmine à 977 m au Mont Bessou et au Puy Pendu.

Il domine de sa masse compacte les plateaux qui l'entourent par de grands escarpements rectilignes, comme à Meymac, ou par des éperons tels que

celui constitué par les hautes croupes des Monédières (920 m) au sud.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT

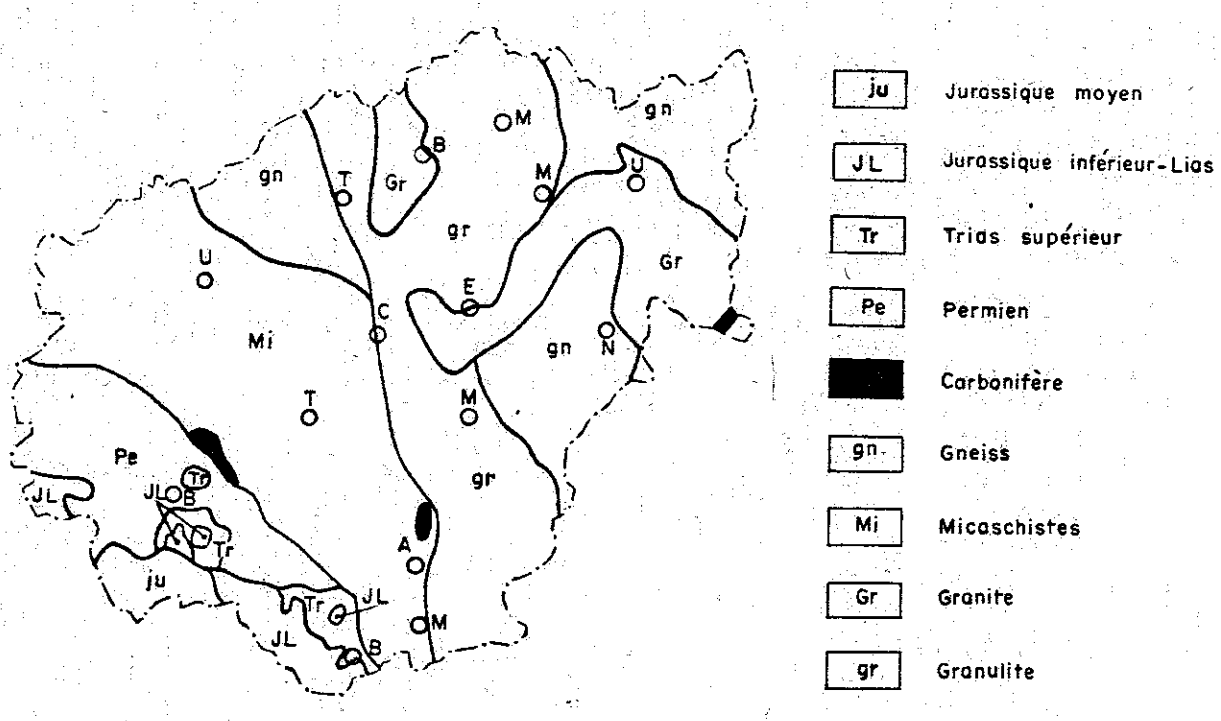

RELIEF DE LA CORRÈZE

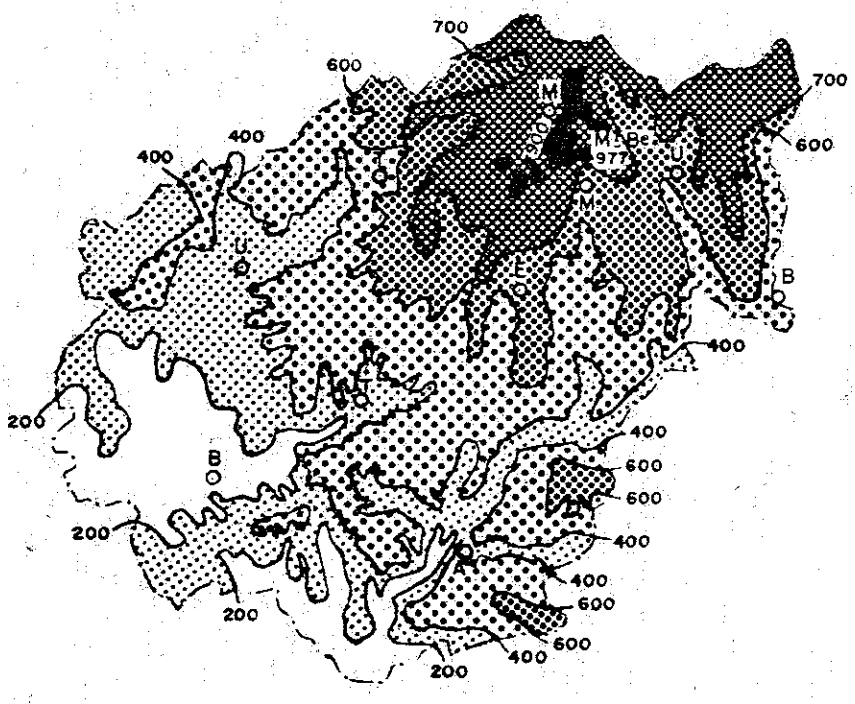

3.2 - HYDROGRAPHIE

La CORREZE possède un réseau hydrologique très important, formé de près de 400 ruisseaux et rivières d'un cours total de près de 5 000 km. Le relief général du département, la nature des sols imperméables et à faible rétention, la grande quantité des précipitations expliquent la densité de ce réseau.

Les cours d'eau, au profil tendu pour la plupart, sont de faible longueur, et leur régime hydrologique est torrentiel à caractère pluvio-nival. Ils présentent presque tous un schéma similaire : un cours supérieur de très faible pente sur "la montagne", un cours moyen rapide, encaissé, barré de chutes, dans la traversée des plateaux, une plaine alluviale à fond plat dans le Bassin de Brive.

A l'exception de la Vienne qui prend sa source à proximité du bourg de Millevaches et des quelques ruisseaux qui l'alimentent avant sa sortie du département vers le Bassin de la Loire, tous les cours d'eau de la CORREZE appartiennent au bassin de la Dordogne, qui délimite et traverse le département à l'est et au sud sur 120 km.

Les principaux affluents de la Dordogne sont le Chavanon, la Diège, la Triouzoune, la Luzège, la Doustre et la Vézère qui, elle-même, reçoit, entre autres, l'Auvézère, la Loyre, la Corrèze.

Il convient de signaler encore, pour compléter ce rapide tableau de l'hydrographie, l'existence d'un grand nombre d'étangs et de plus d'une vingtaine de lacs de barrages établis sur de nombreux cours d'eau pour la production d'énergie électrique (plus de 2,5 milliards de KWh annuels), et dont les plus connus sont, sur la Dordogne, ceux de Bort-les-Orgues, de Marèges, de l'Aigle, du Chastang

HYDROGRAPHIE DE LA CORRÈZE

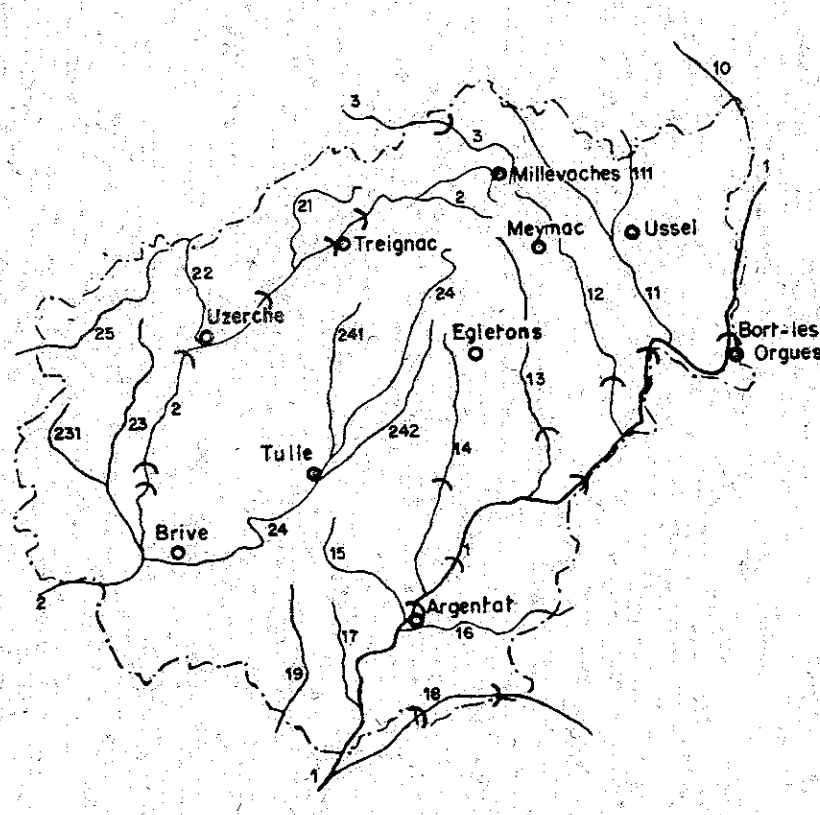

1 : La Dordogne
10 : Le Chavanon
11 : La Diège
111 : La Liège
12 : La Triouzoune
13 : La Luzège
14 : La Doustre
15 : La Souvigne
16 : La Maronne
17 : La Ménoire
18 : La Cère
19 : La Sourdoire
2 : La Vézère
21 : La Soudaine
22 : Le Lavaud
23 : La Loyre
231 : Le Roseix
24 : La Corrèze
241 : La Vimbelle
242 : La Montane
25 : L'Auvézère
3 : La Vienne

Barrage

3.3 - CLIMAT

La CORREZE fait partie de la bordure occidentale du Massif Central. Elle est donc exposée aux influences atlantiques dont la pénétration est favorisée par l'inclinaison des plateaux vers l'ouest. Il en résulte une humidité persistante, une relative modération des températures, des vents sinon très forts, du moins fréquents. Les influences aquitaines d'une part, celles de l'altitude et de la continentalité croissante en allant vers l'est d'autre part, introduisent cependant des différences marquées.

Quelques unes des caractéristiques thermiques de ce climat sont représentées sur les cartes suivantes :

TEMPÉRATURES MOYENNES ANNUELLES

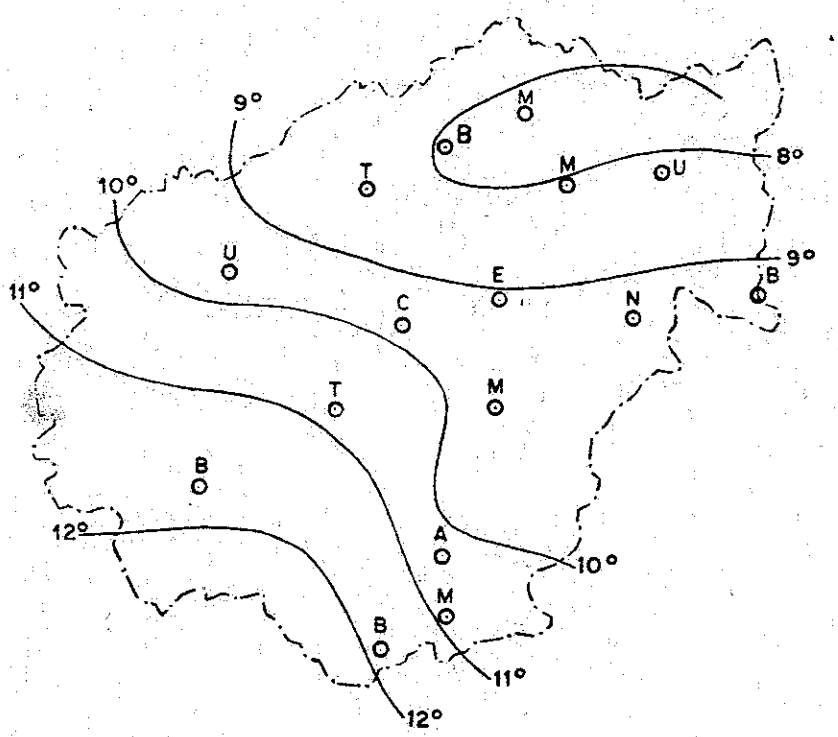

TEMPÉRATURES MOYENNES DU MOIS LE PLUS CHAUD (Juillet)

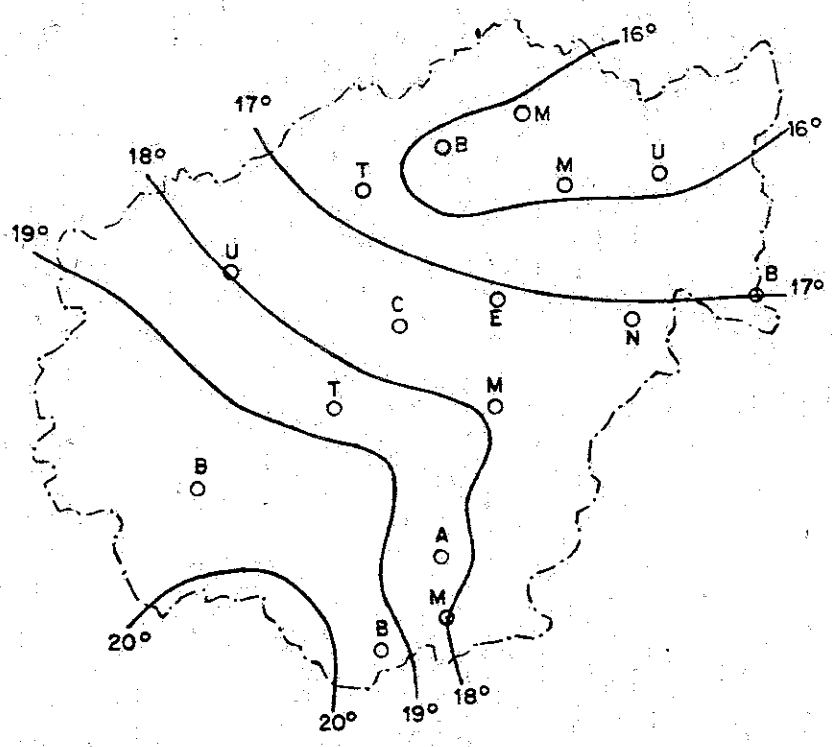

TEMPÉRATURES MOYENNES DU MOIS LE PLUS FROID (Janvier)

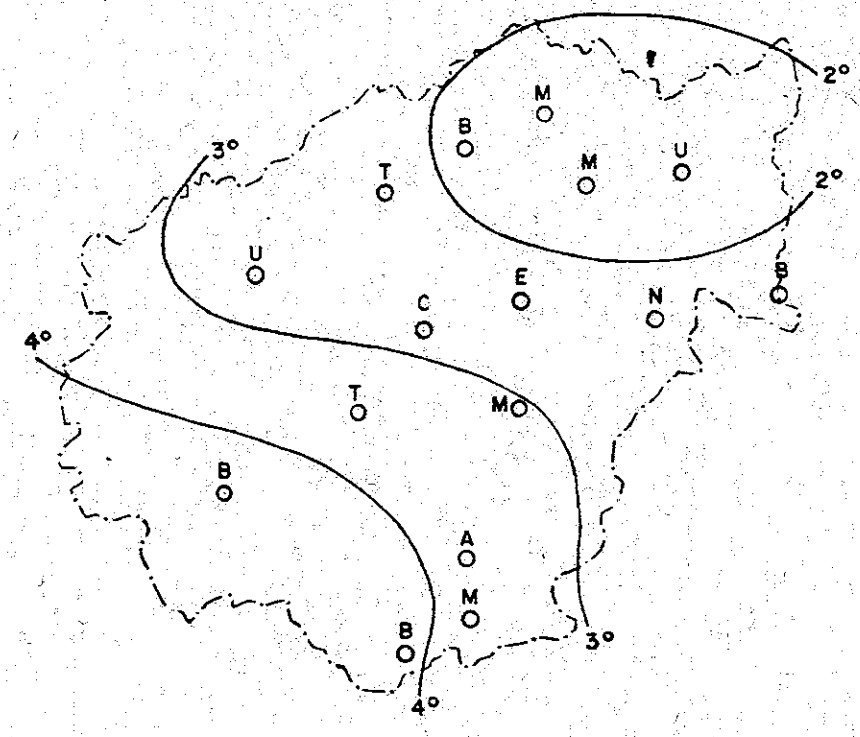

On peut noter, en outre, des températures moyennes mensuelles qui s'abaissent au-dessous de 5° pendant 5 mois de l'année (Novembre à Mars) sur le Plateau de Millevaches, où l'automne est nettement moins froid que le printemps, et seulement pendant un mois (Janvier) à Brive (4,2°) et à Tulle (3,9°).

Avec moins de 65 jours de gelées annuelles, le bassin de Brive est généralement épargné par les gelées d'Avril, alors qu'il gèle en Mai et Octobre sur les plateaux, et en Juin sur le Plateau de Millevaches, où il y a plus de 100 jours de gelées par an. La durée de la saison de végétation, qui est de 200 jours dans le bas-pays, est réduite à 150-200 jours sur les plateaux, et à seulement 126-150 jours sur le Plateau de Millevaches.

Les précipitations sont relativement abondantes puisqu'elles dépassent presque partout 1 000 mm, avec une influence très marquée de l'altitude sur la hauteur de la lame d'eau annuelle.

HAUTEURS ANNUELLES DES PRÉCIPITATIONS (Moyenne 1964-1978)

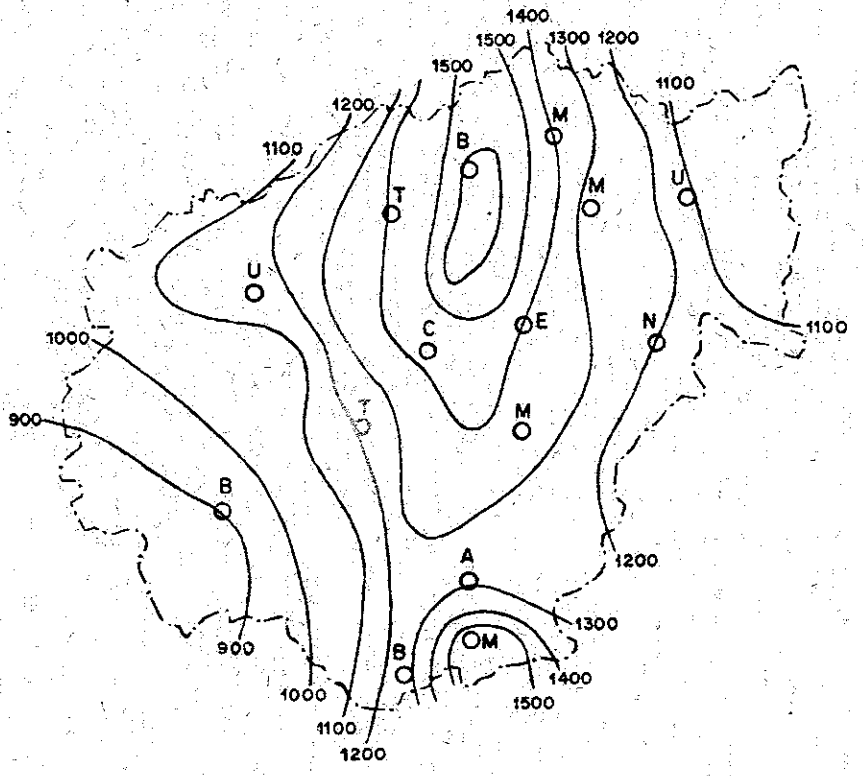

Le régime des précipitations est de type océanique et se caractérise par la fréquence, la régularité et la relative modération des averses.

Les saisons se classent ainsi, dans l'ordre décroissant des hauteurs de lame d'eau : automne, printemps, hiver, été, mais avec des écarts saisonniers assez peu marqués.

L'abondance de la nébulosité et la brièveté des périodes de beau temps constituent aussi une des caractéristiques du climat.

La moyenne de l'insolation annuelle est de 1 814 heures à Brive qui est située dans la région la plus privilégiée à ce point de vue du département.

Une partie des précipitations tombe sous forme de neige, ce phénomène étant évidemment favorisé par l'altitude. Dans l'année, il neige en moyenne moins de 10 jours à Brive (112 m) , de 10 à 20 jours à Tulle (212 m) , de 20 à 30 jours à Corrèze (560 m), de 30 à 40 jours à Ussel (631 m), plus de 40 jours à Sornac (730 m). Il y a toutefois une opposition marquée entre des hivers rigoureux à caractère montagnard et des hivers plus cléments et médiocrement neigeux qui sont les plus nombreux.

L'humidité se manifeste aussi sous forme de brouillards particulièrement tenaces. 50 % des heures de brouillard surviennent en automne.

NOMBRE ANNUEL DE JOURS DE BROUILLARD

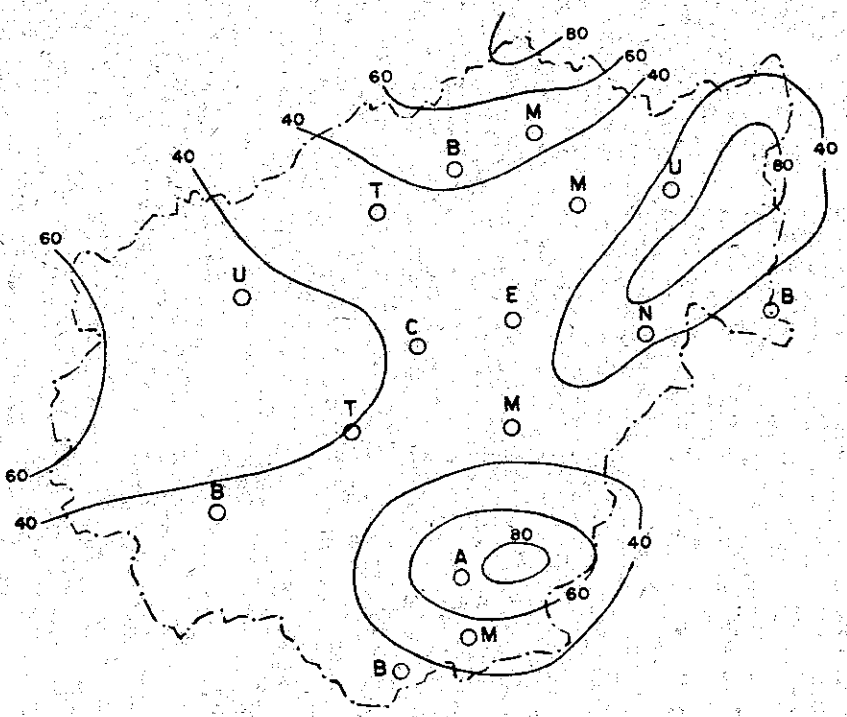

Les vents sont fréquents et sont, dans l'ordre d'importance décroissante, ceux d'ouest, du sud, du nord-est et du sud-ouest. Les vents du secteur sud-est sont rares, ce qui peut expliquer en partie l'importance des dégâts forestiers causés par la tempête des 6 et 7 Novembre 1982, provoquée par des vents très violents venant justement de ce secteur.

Note : les graphiques qui précèdent ainsi que les données climatologiques contenues dans la présente étude sont tirées de l'Atlas Climatique du Limousin publié par J. PINAUD, chef de la Station météorologique de Limoges, pour la période de 15 ans (1964-1978).

3.4 - LES SOLS

Formés presque partout sur roche mère cristalline, les sols de la CORREZE présentent de grandes analogies du point de vue forestier. Ils appartiennent le plus souvent à la famille des sols bruns acides : sur le Plateau de Millevaches ce sont plutôt des sols ocres podzoliques, alors que les sols bruns lessivés typiques se trouvent en majorité sur le Plateau limousin, tandis que les sols lessivés, et même podzoliques, dominent dans la partie ouest.

La profondeur des sols varie beaucoup en fonction de la topographie.

Généralement ils sont peu profonds sur les sommets, car ils reposent sur la roche mère par l'intermédiaire d'une faible couche d'arène. Ils sont plus épais sur les versants et surtout en bas des pentes, où ils forment des colluvions.

La petite région des Causses comprend des sols de nature différente, puisqu'il s'agit de rendzines plus ou moins décalcifiées et de sols bruns forestiers calcimorphes.

4 - MILIEU FORESTIER

4.1 - GENERALITES

Avec une superficie boisée de 247 542 ha, la CORREZE a un taux de boisement de 42 % qui la place au 7ème rang des départements métropolitains. A eux seuls, ces chiffres justifieraient le nom d'accueil de "pays vert" que s'est donné ce département, confirmé en outre par les grandes superficies consacrées aux prairies et par l'importance du bocage.

La forêt peut se caractériser comme suit, tout au moins en ce qui concerne les formations boisées de production qui représentent 98 % du total :

. Il s'agit d'une forêt à majorité feuillue : les essences feuillues sont en effet prépondérantes sur 60 % de la surface et les conifères sur 40 %.

. L'importance des conifères dans la surface boisée est relativement récente et liée aux efforts de boisement et de reboisement entrepris depuis la dernière guerre et grandement aidés par le Fonds Forestier National. En effet, sur près de 65 000 ha, on se trouve en présence de peuplements de conifères de moins de 40 ans.

. Ce sont les chênes, surtout pédonculé, rouvre, et, en bien moindre importance, pubescent, qui constituent le groupe d'essences le plus représenté (1/3 de la superficie boisée totale).

. Les types de peuplement les plus répandus sont le mélange futaie-taillis de feuillus purs avec 33 % de la surface, puis les futaies de conifères autres que de pins (16 %) et les mélanges de futaie-taillis avec conifères (15 %).

. Comme peut le laisser prévoir l'aperçu des conditions écologiques du département, la forêt se localise avant tout dans les régions forestières formant l'ensemble "des plateaux et de la montagne" (77 % de la surface forestière).

. Enfin, elle est privée à 97 % et se répartit entre un peu plus de 50 000 propriétaires.

. Le domaine soumis au régime forestier, bien qu'un peu à l'image de la forêt privée, par son émiettement (10 forêts domaniales et 175 forêts communales sectionales et autres) et par la taille de certaines forêts dont les plus petites n'ont que 3 ha, a l'avantage de comprendre des forêts dont la taille moyenne est de 51 ha, ce qui représente plus de 10 fois la surface moyenne des forêts privées.

. Bien qu'activement reboisées durant les dernières décennies, les landes couvrent encore 7,7 % du territoire départemental, soit 45 500 ha, dont la moitié environ sur le Plateau de Millevaches.

4.2 - REGIONS FORESTIERES

Une région forestière est une unité territoriale naturelle qui présente, en moyenne, pour la végétation forestière, des conditions de sol et de climat similaires ou équivalentes et qui, de ce fait, comporte généralement des types de forêt ou de paysage comparables.

Le département a été divisé en 6 régions forestières dont les limites

sont portées sur la carte hors texte figurant en tête de la présente publication et sur la carte des types de formation jointe. La plus étendue de ces régions, le Plateau limousin, a été scindée en 3 unités dans le but de mieux régionaliser les résultats de l'inventaire et de tenir compte, en outre, de nuances climatiques locales existant au niveau de ces unités.

Ces régions sont les suivantes :

Régions forestières	Surface en ha	% de la surface départementale	
Plateau limousin 1	11 710	2,0	
" " 2	68 300	11,6	45,9
" " 3	190 680	32,3	
Plateau de Millevaches	104 760	17,8	
Châtaigneraie limousine	128 900	21,8	
Bassin de Brive	66 660	11,3	
Causses	10 080	1,7	
Avant-Causses	8 810	1,5	

- *PLATEAU LIMOUSIN* -

. Situation - Relief - Hydrographie .

Entourant de façon pratiquement continue le haut-plateau de Millevaches, le Plateau limousin s'étend massivement au sud et à l'est du département et se prolonge dans la CREUSE et la HAUTE-VIENNE pour se terminer à nouveau, en CORREZE, par une avancée au nord de Treignac.

L'altitude de ce plateau dépasse partout 500 m et croît d'ouest en est.

Ainsi, l'altitude moyenne des premiers reliefs dominant le Bassin de Brive est de l'ordre de 500 m ; elle est de 600 m entre Egletons et Lapleau, dépasse 600 et souvent 700 m aux alentours d'Ussel et de Meymac. Le point culminant de cette région se trouve à une douzaine de km à l'est d'Ussel et atteint 800 m.

L'ensemble plus ou moins ondulé que constitue le Plateau limousin a été compartimenté par les gorges profondes des nombreux affluents de la Dordogne qui coulent du nord vers le sud, ainsi que par la Corrèze et ses affluents qui suivent une direction générale nord-est/sud-ouest. La petite portion du plateau isolée dans le département, au nord de Treignac, est aussi fortement accidentée et disséquée par les vallées de la Vézère et de quelques affluents. Son altitude moyenne dépasse 600 m.

La profonde et sinueuse vallée de la Dordogne, qui est un véritable escalier de lacs de barrages, sépare, au sud-est, une petite région au relief peu marqué : c'est la Xaintrie, historiquement auvergnate, qui se prolonge au-delà de la vallée de la Cère dans le département du LOT, mais qu'il n'a pas paru justifié d'individualiser en tant que région forestière dans la CORREZE.

Comme indiqué plus haut, le vaste ensemble que constitue le Plateau limousin a été divisé en trois parties :

- le Plateau limousin 1, au nord de Treignac
- " " 2 } séparés par une limite passant légèrement
- " " 3 } au nord de la ligne Egletons-Neuvic.

On notera que les Plateaux limousins 1 et 2 se prolongent, au nord, dans les départements de la CREUSE et de la HAUTE-VIENNE.

. Sols .

Les sols de cette région sont généralement des sols bruns, ou bruns podzoliques, acides et lessivés, de profondeurs très variables, formés sur gneiss, micaschistes, granites ou granulites. Ils sont dans l'ensemble peu fertiles.

. Climat .

Dans toute la partie centrale du Plateau limousin, comprise entre la vallée de la Corrèze et celle de la Dordogne, et d'Albussac à la limite du Cantal et du Puy de Dôme, le climat moyen peut être défini par :

- des températures assez fraîches et des gelées nombreuses :

	Temp. moyenne du mois le + froid	Temp. moyenne du mois le + chaud	Nombre de jours de gelée
Albussac	3,3°	18,1°	86,2
Bort-Les-Orgues	2,4°	17,5°	94,7
Egletons	2,7°	17,3°	75,8
Marcillac-la-Croisille	3,2°	17,6°	71,2
Neuvic d'Ussel	2,3°	17,1°	91,2

- des précipitations assez abondantes : de 1 200 à 1 300 mm/an répartis en 160 à 180 jours de pluie,
- des chutes de neige assez fréquentes : entre 15 et 30 jours par an en moyenne,
- relativement peu de brouillards (moins de 40 jours),
- par contre, d'assez nombreux orages (25 à 30 jours par an).

Les conditions observées ci-dessus sont évidemment sujettes à variations dans les autres parties du Plateau limousin, en fonction de l'altitude, d'une part, et de l'éloignement des influences atlantiques, d'autre part. C'est ainsi que la zone voisine du Bassin de Brive présente un climat moins rude, dû aux influences océaniques qui remontent assez loin par les vallées de la Corrèze et de la Dordogne. Dans cette partie :

- les températures sont plus douces et les gelées moins nombreuses :

	Temp. moyenne du mois le + froid	Temp. moyenne du mois le + chaud	Nombre de jours de gelée
Tulle	3,9°	19,0°	84,6
Camps	3,2°	17,8°	67,9

- les précipitations sont de l'ordre de 1 200 mm :

	Hauteur moyenne des précipitations en mm				
	printemps	été	automne	hiver	année
Tulle	271	274	351	325	1221
Argentat	270	275	338	323	1206

- il n'y a que 10 à 15 jours de chutes de neige,

- par contre, les brouillards sont un peu plus fréquents autour de Tulle, mais surtout dans la zone correspondant à la Xaintrie (plus de 60 jours).

La zone nord-est du Plateau limousin, au contact avec le PUY-DE-DOME, est caractérisée au contraire par :

- des températures très basses, très continentales, avec forte amplitude, et de très nombreuses gelées :

	Temp. moyenne du mois le + froid	Temp. moyenne du mois le + chaud	Nombre de jours de gelée
Ussel	1,3°	16,1°	128,1

- des précipitations moins abondantes mais plus fréquentes :

	Hauteur moyenne des précipitations en mm				
	printemps	été	automne	hiver	année
Ussel	259	269	304	278	1110 *

* répartis sur plus de 180 jours.

Il neige entre 30 et 40 jours par an, et les brouillards sont présents durant 40 à 60 jours.

Quant à la petite zone triangulaire correspondant à la division 1 du Plateau limousin, située au nord de Treignac, elle est soumise aux conditions climatiques très rudes du Plateau de Millevaches qui seront examinées plus loin.

. Paysage et végétation forestière .

Le Plateau limousin forme la région la plus étendue, mais aussi la plus boisée. Avec 137 780 ha de forêts, son taux de boisement atteint 50,9 %.

Tout concourt à donner à cette région une vocation forestière : le climat frais et humide, les sols peu fertiles et peu favorables à l'agriculture, la désertification des campagnes et l'abandon de terres autrefois cultivées, le relief très marqué des longues et profondes vallées (près de 2 900 ha de boisements, situés pour la plupart sur des pentes très raides, ont un rôle de protection).

Les feuillus sont prépondérants sur 76 120 ha, soit sur 58 % de la surface boisée, et les conifères sur 55 030 ha (42 % de la dite surface).

Ce sont les chênes pédonculé et rouvre qui, trouvés prépondérants sur 41 000 ha (soit 31 % de la surface des forêts), sont les essences les plus courantes, devant le pin sylvestre (22 %).

Les autres essences feuillues composant les formations boisées sont :

- le hêtre, rencontré le plus souvent en futaie, pur ou mélangé avec le chêne. Il est surtout abondant dans la partie nord-est.

- le châtaignier, présent aussi bien en futaie qu'en taillis, pur ou mélangé, dans les trois parties du Plateau limousin. Dans le sud-est et la Xaintrie, il intervient à l'état pur dans d'importants taillis ainsi que dans de vieilles châtaigneraies à fruits.

- le bouleau, qui accompagne un peu partout les autres feuillus.

En surface relative, les structures forestières élémentaires se rencontrent dans les proportions suivantes :

- futaie : 61 %
- mélange futaie-taillis : 28 %
- taillis : 11 %

Les types de peuplement les plus représentés sont les mélanges de futaie-taillis de feuillus purs (36 %), les mélanges de futaie-taillis avec conifères (20 %), les futaies de conifères (21 %) dont la moitié sont des futaies de pins, et les boisements morcelés de feuillus et de conifères (12 %).

De très nombreux enrésinements marquent la physionomie forestière du Plateau limousin. Ils sont formés soit de conifères purs, soit de mélanges de conifères, ou bien correspondent à des introductions de résineux dans des peuplements feuillus.

Les parcelles concernées sont de toutes dimensions, parfois groupées au sein de massifs étendus, souvent disséminées parmi les terres cultivées, les prairies et les landes, qui les emprisonnent dans un réseau plus ou moins dense. Elles sont proportionnellement plus nombreuses dans les divisions 1 et 2 du Plateau limousin, et plus particulièrement à proximité du Plateau de Millevaches.

Dans l'ensemble, il s'agit de peuplements relativement jeunes : sur 32 000 ha, ils ont moins de 40 ans.

Les essences résineuses les plus utilisées sont l'épicéa commun, le douglas, l'épicéa de Sitka, le sapin pectiné, le mélèze.

Malgré cet important effort de reboisement, les possibilités d'extension forestière ne paraissent pas toutes épuisées, puisqu'il reste encore 16 700 ha à l'état de landes et 1 300 ha de boisements lâches, piquetés de bouleaux, pin sylvestre et chênes.

La forêt soumise au régime forestier est représentée par plus d'une centaine de forêts communales ou sectionales totalisant 4 400 ha et deux forêts domaniales, celles-ci ne couvrant que 300 ha. On y trouve essentiellement des futaies de pin sylvestre (23 %), des futaies d'autres conifères (39 %) issues de boisements de landes ou d'enrésinements d'anciens peuplements feuillus au moyen d'épicéa commun, douglas, mélèze, sapin pectiné, des mélanges futaie-taillis à base de chêne.

Le massif soumis au régime forestier le plus étendu est la forêt de Saint-Julien-aux-Bois, située en Xaintrie à proximité de la limite départementale du CANTAL. Sur ses 685 ha, on y trouve d'importants reboisements à base de pin sylvestre, seul ou associé au douglas et à l'épicéa, et de pin maritime.

Cette dernière essence est par ailleurs présente çà et là dans la région ; mélangée à du pin sylvestre, elle forme un massif assez important sur les versants de la vallée de la Corrèze, à mi-chemin entre Brive et Tulle.

- PLATEAU DE MILLEVACHES -

. Situation - Relief - Hydrographie .

Situé dans le nord du département, le Plateau de Millevaches (dont le nom dérive de "mille aquas" = mille sources) se prolonge dans la CREUSE et dans la HAUTE-VIENNE. Il est pratiquement entouré par le Plateau limousin, sauf à son contact avec la Châtaigneraie, au sud de Treignac.

C'est la région de plus grande altitude du département : elle dépasse

presque partout 650 m. Cette haute surface d'aplanissement aux reliefs empâtés culmine à 977 m au Mont Bessou et au Puy Pendu, à quelques km au nord-ouest de Meymac.

La courbe de niveau de 800 m délimite le "haut-pays" à l'intérieur duquel se situe la presque totalité des sources de la vingtaine de cours d'eau qui, comme la Creuse, la Vienne, la Vézère, la Corrèze, la Doustre, la Luzège, coulent lentement, hésitantes, en multipliant leurs méandres, dans des vallées tourbeuses, puis franchissent la ligne de rupture de pente par une cascade ou par un rapide dans un ravin encaissé.

. Sols .

Les froids du Quaternaire ont laissé une empreinte durable dans l'usure des formes du relief par suite de la décomposition profonde des roches-mères, à savoir :

- granites et granulites à gros grains, surtout dans la partie ouest, qui ont donné des arènes légères, pauvres, perméables, mais souvent très épaisses

- gneiss ou micaschistes, plus abondantes dans l'est, qui sont à l'origine de sols plus argileux de meilleure qualité, mais intéressant de bien moindres étendues.

. Climat .

Comme éléments caractéristiques du climat du Plateau de Millevaches, on relève :

- des températures très basses :

	Temp. moyenne du mois le + froid	Temp. moyenne du mois le + chaud	Nombre de jours de gelée
Chaumeil	2,8°	17,5°	84,6
Meymac	1,8°	16,7°	112,8
Peyrelevade	1,1°	15,2°	126,5

- des précipitations importantes, très abondantes à l'ouest de la ligne Meymac-Sornac qui passe approximativement par les points culminants de la région (et du département), moins abondantes à l'est de cette ligne.

On a relevé à Bugeat, qui se trouve au centre de la zone la plus arrosée du département, les valeurs suivantes :

	Hauteur moyenne des précipitations en mm				
	printemps	été	automne	hiver	année
Bugeat	343	334	462	450	1589*

* répartis en plus de 180 jours de précipitations.

- des chutes de neige nombreuses : 30 à 40 jours en moyenne pour la région , moins de 30 à l'ouest de Bugeat, plus de 40 entre Peyrelevade et Sornac,

- des brouillards assez fréquents : moins de 40 jours dans le sud de la région, 40 à 60 jours dans le centre, plus de 60 jours dans le nord.

. Paysage et végétation forestière .

Naguère, l'image classique du Plateau de Millevaches était composée par d'immenses étendues de landes, entrecoupées de peuplements forestiers de constitution médiocre à base principale de chênes, hêtre et bouleau.

Cette image a fortement évolué depuis que d'importantes opérations de boisement ou de reboisement se sont multipliées dans le pays.

Certes, les landes s'étendent encore sur 22 850 ha soit sur 22 % de la surface de la région : il s'agit de landes à callune et bruyère cendrée sur les croupes, à genêts et ajoncs sur les sols plus fertiles, à fougères en stations plus fraîches, de tourbières et landes mouilleuses ou "sagnes" dans les bas-fonds ou dans les thalwegs larges et peu profonds. Souvent, ces dernières sont piquetées, çà et là, au milieu de touffes de molinie, de groupes épars de saules, bouleaux et pins sylvestres souvent rabougris.

Mais aujourd'hui, le Plateau de Millevaches est devenu une région forestière aux potentialités particulièrement marquées.

Avec 52 550 ha de formations boisées, son taux de boisement (50,2 %) est pratiquement le même que celui du Plateau limousin.

Les conifères occupent la plus grande place puisque les types de peuplements dans lesquels ils sont purs, prépondérants ou importants, s'étendent sur plus de 43 000 ha, soit sur 82 % des forêts productives.

Les types de peuplements les plus représentés sont, dans l'ordre, les futaies de conifères autres que pins (45 %), les mélanges futaie-taillis avec conifères (13 %), les futaies de pins (11 %), les boisements morcelés de feuillus et conifères (10 %).

L'essence de reboisement la plus utilisée est l'épicéa commun qui est prépondérant dans 47 % des peuplements classés en futaies de conifères.

Viennent ensuite le pin sylvestre, le douglas, et, plus, accessoirement, l'épicéa de Sitka, le mélèze, le sapin pectiné, le sapin de Vancouver, le pin Laricio, le pin Weymouth.

Parmi les peuplements feuillus naturels, les essences les plus répandues sont le chêne pédonculé (et rouvre accessoirement), le hêtre, le bouleau. Le châtaignier est présent mais ne forme pas de peuplements purs, hormis quelques vieilles châtaigneraies à fruits à la limite des régions situées à l'ouest.

Les forêts soumises au régime forestier s'étendent sur 3 290 ha, soit seulement 6,3 % des formations boisées. Seuls, 900 ha sont domaniaux. Ces 3 290 ha sont répartis en une soixantaine de massifs dont les plus importants atteignent 450 à 500 ha.

La majeure partie de ces surfaces est occupée par des futaies de conifères (71 %) et des mélanges de futaie-taillis de feuillus purs. L'épicéa commun y est l'essence résineuse la plus représentée.

Le paysage de la région est encore marqué par l'abondance et la densité des haies entourant les parcelles agricoles et formées surtout de chêne pédonculé, ainsi que par les nombreux alignements bordant les routes, les chemins, les champs et les parcelles forestières. Ces alignements sont souvent plantés à très faibles intervalles (souvent moins de 2 m), et ils prennent alors l'aspect de brise-vent. On y trouve de très gros hêtres, chênes, bouleaux ainsi que des conifères : épicéas, pins sylvestres, douglas. Des sujets exceptionnels de cette dernière essence, atteignant un peu plus de 50 m de haut et plantés en alignement à proximité du viaduc des Farges, près de Meymac, méritent d'être particulièrement signalés.

- *CHATAIGNERAIE LIMOUSINE* -

. Situation - Relief - Hydrographie .

Située à l'ouest des Plateaux limousin et de Millevaches, ainsi qu'au nord du Bassin de Brive, la Châtaigneraie limousine se prolonge largement dans le département voisin de la HAUTE-VIENNE et plus modestement dans ceux de la CREUSE, de la CHARENTE et de la DORDOGNE.

Elle se présente comme un plateau d'altitude moyenne de 400 m, légèrement incliné vers le sud-ouest, au relief assez peu marqué, si ce n'est du fait des profondes entailles créées par les vallées. La Vézère notamment, qui la traverse du nord-est au sud-ouest, coule de Treignac à Uzerche dans une large dépression aux versants adoucis, faisant place, après cette dernière localité, à des gorges profondes et pittoresques. Son cours est barré en maints endroits par des retenues d'eau alimentant des usines hydro-électriques.

Les nombreuses rivières de cette région sont des affluents de la Vézère, de l'Auvézère, de la Corrèze, qui, toutes, rejoignent ensuite la Dordogne.

. Sols .

Les sols bruns lessivés et sols bruns acides, siliceux, qui dominent dans la région se sont formés sur roches métamorphiques : gneiss, amphibolites, micaschistes et schistes. Ils sont relativement riches et parmi les meilleurs du département. Ils sont propices à l'agriculture et particulièrement à l'élevage.

. Climat .

D'une altitude inférieure à celle des régions précédentes et beaucoup

plus directement exposée aux influences aquitaines, la Châtaigneraie limousine est soumise à un climat moins rude que celui des Plateaux. On peut le définir par :

- des températures assez clémentes et de faible amplitude,
- des gelées peu fréquentes,
- des précipitations assez nombreuses et abondantes dans la partie nord et est (comprise entre 1 100 et 1 200 mm pour 160 jours de précipitations), un peu plus faibles et moins nombreuses dans la partie ouest et sud (entre 1 000 et 1 100 mm répartis en 140 à 160 jours),
- des chutes de neige relativement peu fréquentes : 10 à 20 jours par an,
- un nombre de jours de brouillard inférieur à 40 dans la partie nord-est, compris entre 40 et 60 dans le sud-ouest.

. Paysage et végétation forestière .

L'aspect dominant est celui d'un pays présentant un harmonieux équilibre agro-sylvo-pastoral et caractérisé, en outre, par la présence d'un bocage souvent très dense. Les formations boisées qui s'étendent sur 32 810 ha, soit 25,5 % de la surface de la région, sont généralement formées de petits massifs fragmentés, morcelés, de boqueteaux, correspondant souvent à d'anciennes châtaigneraies à fruits. Les massifs de quelque étendue occupent généralement les pentes exposées au nord des vallées secondaires.

On peur noter que 41 % des surfaces boisées correspondent à des types de peuplement caractérisés par leur morcellement et leur émiettement. D'autre part, 53 % de ces mêmes surfaces portent des mélanges de futaie et de taillis qui ne sont souvent que des juxtapositions, par taches confuses, d'éléments de futaie et d'éléments de taillis.

Les véritables peuplements de futaie d'étendue notable ne couvrent qu'un peu plus de 1 200 ha, soit moins de 4 % de la surface des formations boisées de la région. Il s'agit surtout de conifères d'introduction relativement récente.

De même, les taillis formant des masses tant soit peu importantes ne représentent que quelques centaines d'hectares.

En futaie ou en taillis, pur ou associé à d'autres essences (chêne généralement), le châtaignier reste encore l'élément caractéristique du paysage forestier, ce qui justifie le nom donné à cette région limousine. Examiné sous l'angle de la composition élémentaire des peuplements, le châtaignier est l'essence prépondérante sur 16 000 ha, soit sur 51 % des boisements de la région.

Le chêne pédonculé, deuxième essence de la région, domine sur 31 % de ces derniers. Les autres essences feuillues importantes sont le bouleau, le hêtre, le charme.

Les conifères sont prépondérants sur 8 % des surfaces boisées. Il s'agit pour la plupart d'enrésinements d'anciens mélanges de futaie-taillis ou de taillis, et de quelques boisements de landes ou d'agricoles abandonnés. Les essences utilisées sont, par ordre décroissant, le douglas, l'épicéa commun, le pin sylvestre, le sapin pectiné, le pin maritime, le mélèze.

Si plus de 3 200 ha ont fait l'objet d'opérations de boisement ou de reboisement depuis moins de 40 ans, il reste encore une surface de landes de près de 3 300 ha, dont plus de la moitié se situe dans un environnement à dominante agricole.

Enfin, l'abondance dans les champs et les prairies d'arbres épars, souvent des pommiers mais aussi des chênes, des châtaigniers, des noyers (aux approches du Bassin de Brive), ainsi que la forte densité, en maints endroits, de haies formées surtout de chêne pédonculé, châtaignier, coudrier, complètent l'image de ce pays bocager.

La forêt soumise au régime forestier n'est représentée que sur 400 ha environ. Il n'existe qu'une seule forêt domaniale de 104 ha, fractionnée en 6 cantons.

- *BASSIN DE BRIVE* -

. Situation - Relief - Hydrographie -

Affectant le forme d'une écharpe allongée en bordure des sols cristallins du Massif Central, rétréci au sud-est, élargi au nord-ouest, le Bassin de Brive se prolonge encore sur une petite surface dans le département de la DORDOGNE.

Il se présente, non pas comme une dépression ou une plaine ainsi que le suggère son appellation, mais plutôt comme un pays de collines et, parfois, de reliefs assez accusés. Le terme de "bassin" évoque surtout l'intense sédimentation dont cette région a été le théâtre dès la fin de la période carbonifère. Les matériaux arrachés jusqu'au Trias au socle cristallin ont constitué l'essentiel des dépôts qui s'y sont accumulés et qui correspondent à des grès de nature et de composition fort variables.

Au sud-est de Brive, le massif de la Bitarelle, bloc de grès rouges permiens ayant résisté à l'effondrement qui a affecté le reste du bassin, s'élève jusqu'à 502 m, au Puy de la Ramière qui constitue le point culminant de la région. L'endroit où la Vézère pénètre dans le département, se trouve à 87 m d'altitude : c'est le point le plus bas de celui-ci. Entre ces extrêmes, l'altitude moyenne se situe aux alentours de 300 mètres.

La Corrèze et la Vézère, qui se rejoignent en aval de Brive, sont les rivières principales de la région. Elles attirent à elles un grand nombre de petits cours d'eau secondaires, dont certains de quelque importance : la Loyre, la Logne au nord, la Vianne, la Loire, la Planchetorte au sud. Seule, l'extrémité rétrécie sud-est de la région se rattache au bassin de la Dordogne par l'intermédiaire de la Sourdoire.

. Sols .

Ils se différencient assez nettement des sols des régions précédentes par leur origine sédimentaire. Ils dérivent essentiellement de la décomposition des grès permo-triasiques. Là où ils proviennent directement de la décomposition des schistes ou de l'assise inférieure des grès rouges permiens (au nord-ouest de Brive), ils sont fortement argileux ; ce caractère est particulièrement marqué dans les vallées de la Vézère et de son affluent la Loyre. La décomposition des grès du Permien supérieur et du Trias a donné naissance à des sols sableux plus perméables.

Enfin,on trouve des alluvions récentes, fertiles, riches en éléments fins argilo-sableux, dans les vallées de la Corrèze, de la Vézère et de la Loyre.

. Climat.

Le climat de cette région relativement basse, largement ouverte aux influences de l'Aquitaine, peut se caractériser par :

- des températures douces et des gelées assez peu marquées,
- des précipitations modérées et peu nombreuses,
- très peu de chutes de neige,
- peu de brouillards,
- des orages peu fréquents.

Les valeurs suivantes, relevées à Brive située à peu près au centre de la région et à une altitude de 112 m, sont assez significatives de ce climat relativement privilégié :

- température moyenne du mois le plus froid (janvier) : 4,7°,
- température moyenne du mois le plus chaud (juillet) : 19,7°,
- nombre de jours de gelées : 61,
- 900 mm d'eau par an répartis en 145 jours de précipitations,
- moins de 10 jours de chute de neige par an,
- moins de 40 jours de brouillard,
- 20 jours d'orage.

. Paysage et végétation forestière .

Les formations boisées occupent 18 140 ha dans le Bassin de Brive, soit 27,2 % de sa surface, c'est-à-dire une proportion équivalente à celle de la Châtaigneraie voisine. Les aptitudes agricoles de la région se manifestent par les nombreuses cultures, les prairies, les vergers et même la présence d'un vignoble qui confirme les influences climatiques aquitaines.

La forêt n'est pas uniformément répartie dans toute la région. Les vallées et plaines alluviales aux sols argileux sont presqu'entièrement vouées à l'agriculture. Des prairies et des champs occupent ailleurs des collines bocagères, en association avec de nombreux vergers, parfois installés sur d'anciens défrichements.

Le taux de boisement s'élève nettement dans la partie nord-ouest et surtout sud de la région, là où la décomposition des grès du Trias a donné des sols sableux, plus perméables. Les bois, en massifs étendus, et les landes couvrent les sols graveleux du massif de la Bitarelle au sud-est de Brive, et, d'une façon générale, les reliefs accusés de cette partie sud de la région.

Les peuplements comprennent essentiellement (66 % de la surface) des mélanges futaie-taillis de feuillus purs, principalement composés de chêne pédonculé sur chêne, châtaignier, charme.

Ils dérivent souvent d'anciennes châtaigneraies à fruits. La proportion élevée de boqueteaux et de petites parcelles fait que 23 % de la forêt sont représentés par des boisements morcelés de feuillus. Les 11 % restants sont des taillis et des peuplements où les conifères prennent une certaine importance. Ceux-ci n'occupent, à l'état prépondérant, qu'une surface de 2 540 ha.

Les deux essences les plus répandues sont à égalité (1 000 ha chacune) le pin sylvestre et le pin maritime. Ce dernier est particulièrement représenté au nord de Terrasson et au nord-est de Brive. Le douglas entre également dans la constitution de divers reboisements .

Les feuillus, qui composent la plus grande partie des peuplements, sont par ordre d'importance décroissante des essences prépondérantes, le chêne pédonculé (11 500 ha), le châtaignier (4 360 ha), puis le charme, le hêtre, le bouleau.

Les landes, qui n'occupent que 3 % de la surface de la région, sont pour la plus grande partie des incultes, c'est-à-dire des terres abandonnées au sein de territoires agricoles et, par suite, peu susceptibles de boisement.

Les noyers, plantés isolément, en alignements, ou en parcelles, constituent, de leur côté, un élément assez important du paysage, et on peut noter une certaine reprise des plantations de cette essence.

Les peupliers, bien que très accessoires dans le département, sont assez bien représentés dans les vallées du Bassin de Brive.

La forêt soumise au régime forestier est absente de la région.

- CAUSSES -

. Situation - Relief - Hydrographie .

Cette très petite région de 10 080 ha, qui ne représente que 1,7 % de la superficie départementale, est une partie du prolongement septentrional de la vaste région des Causses du département du LOT et plus précisément du "Causse Martel", qui se prolonge également en DORDOGNE.

D'une altitude moyenne de 300 mètres, ce plateau, formé de calcaires du Jurassique moyen, est à peu près dépourvu de cours d'eau. Seule, la petite rivière de la Couze draine la partie nord de la région et alimente un vaste plan d'eau, quelques km avant de rejoindre la Vézère, à Larche, sur la limite départementale. Il existe, par contre, un réseau karstique profond.

. Sols .

Formés sur roche-mère calcaire, il s'agit de sols superficiels, secs et peu fertiles, de type rendzines, qui font place dans les dépressions à des argiles de décalcification, plus fraîches et plus riches.

. Climat .

Cette petite région se situe entièrement à l'intérieur de la zone climatique déjà définie pour le Bassin de Brive. Les mêmes caractéristiques s'y

retrouvent donc, avec une nuance méridionale un peu plus marquée se traduisant par :

- une température moyenne minimale annuelle supérieure à 6°,
- une température moyenne maximale annuelle supérieure à 17°,
- une hauteur des précipitations inférieure à 900 mm, répartie sur moins de 140 jours.

. Paysage et végétation forestière .

Avec ses 4 970 ha de formations boisées qui lui confèrent un taux de boisement de 49,3 %, la région des Causses pourrait être considérée comme aussi forestière que les Plateaux limousin et de Millevaches.

Il s'agit cependant d'assez médiocres peuplements composés en majorité de taillis bas et peu denses de chêne pubescent, érable champêtre, érable de Montpellier, et de mélanges de futaie-taillis à base de chênes pubescent, rouvre, pédonculé et leurs hybrides.

Les conifères ne sont représentés que sur une centaine d'hectares, principalement situés à la limite du LOT.

Près de 6 % de la surface, soit à peine 300 ha, sont occupés par des landes et des friches calcicoles à genévrier, pour la plupart associées à des boisements lâches.

Des noyers parsèment les cultures qui se réfugient dans les vallons et les dépressions.

La forêt soumise au régime forestier est absente de cette région.

- AVANT-CAUSSES -

. Situation - Relief - Hydrographie .

,Située entre les calcaires du Jurassique moyen des Causses à l'ouest, et les sols complexes du Permo-Trias à l'est, une lanière de calcaires marneux et de marnes du Lias forme la petite région des Avant-Causses.

Elle est le prolongement septentrional des Avant-Causses du LOT, dont certains lambeaux subsistent encore, plus au nord, dans le Bassin de Brive, sous forme de buttes-témoins ayant résisté à l'érosion, telles que celles d'Ayen et de Saint-Robert.

La région, légèrement déprimée par rapport aux deux régions voisines, présente des reliefs adoucis de collines d'une altitude moyenne de 200 m.

Elle est traversée par un réseau dense de petits cours d'eau qui se jettent dans la Dordogne, soit directement au sud, soit par l'intermédiaire de la Tourmente au nord.

Les avant-Causses ne représentent que 1,5 % de la surperficie départementale.

. Sols .

Les calcaires marneux et les marnes du Lias sont à l'origine de la formation de sols se rattachant à l'association des sols bruns calcaires, qui sont des terres fertiles, convenant à de nombreuses cultures.

Sur les parties plus élevées subsistent des calcaires durs rappelant ceux des Causses et d'où dérivent des sols du type rendzine.

. Climat .

Il est tout à fait comparable à celui défini pour le Bassin de Brive et pour les Causses. Tout au plus, peut-on noter quelques faibles variations concernant les températures moyennes qui sont très légèrement supérieures, et les précipitations qui sont aussi un peu plus importantes (1 000 mm) et plus fréquentes (plus de 140 jours de pluie).

. Paysage et végétation forestière .

Le faible taux de boisement (14,6 %) de cette petite région résulte du fait qu'elle constitue un territoire avant tout agricole (prairies, polyculture, vignes, vergers, truffières, ...).

Les 1 290 ha de formations boisées qu'elle renferme sont dans la proportion de 86 % des boisements morcelés feuillus, à base de chênes pubescent, pédonculé, rouvre et hybrides, tantôt localisés sur les plus mauvais sols au sommet des buttes, tantôt dispersés sous forme de petits ilôts dans les zones agricoles et souvent bocagères.

La partie centrale de la région, située au sud de Meyssac, est la plus fortement boisée.

Il faut noter la présence de truffières cultivées, dans le sud notamment, associées avec des boqueteaux de chêne pubescent.

Les noyers enfin sont présents partout.

La forêt soumise au régime forestier est absente de la région.

4.3 - LES TYPES DE PEUPLEMENT

On appelle "types de peuplement" des ensembles forestiers continus ou discontinus, qui présentent une unité suffisante du point de vue de leur intérêt économique direct ou indirect et des problèmes qu'ils posent pour leur mise en valeur et leur exploitation.

Les critères servant de base à la définition des types de peuplement sont la composition en essences (soit essence précise nommément désignée, soit groupe d'essences tel que pins, conifères, feuillus) et la structure au sens large (structure forestière classique : futaie, taillis, mélange de futaie et de taillis - ou structure spéciale telle que boisement morcelé, c'est-à-dire formé d'une mosaïque de très petites parcelles).

La notion de type de peuplement s'applique à des ensembles assez vastes excédant généralement la taille d'une parcelle forestière classique ; c'est pourquoi des disparités ou irrégularités localisées dont il n'a pas été tenu compte, en raison de leur caractère accessoire, dans la délimitation des types (par exemple, bouquets de résineux isolés dans un ensemble uniquement constitué de feuillus) peuvent apparaître dans l'analyse des résultats.

En règle générale, le minimum de surface d'un élément de type se situe aux alentours de 4 ha. Exceptionnellement, ce seuil a été sensiblement abaissé pour certains peuplements aux limites particulièrement nettes et tranchées (reboisements par exemple).

Naturellement, le minimum de 4 ha ne s'applique pas aux formations boisées de surface moindre (bosquets de 5 ares à moins de 50 ares et boqueteaux de 50 ares à 4 ha).

Les formations boisées de la CORREZE ont été subdivisées en 11 types de peuplement, dont la description est présentée ci-dessous dans l'ordre du tableau 12.

Pour chaque type, sont mentionnées les données suivantes :

- surface totale (sans les coupes rases)
- volume total et à l'hectare
- production annuelle brute totale et à l'hectare.

Pour permettre de situer chaque type de peuplement, voici ces mêmes données au niveau départemental (toutes propriétés et tous types de peuplement réunis) :

- surface totale des formations boisées de production (sans les coupes rases) : 239 100 ha
- volume total sur pied : 29 002 800 m³ soit à l'hectare : 121,3 m³
- production annuelle brute totale : 1 368 300 m³ soit à l'hectare : 5,72 m³

A titre indicatif et selon les résultats d'inventaire disponibles au 1er Janvier 1983, il est rappelé que pour la France entière :

- le volume moyen à l'hectare des formations boisées de production est de 119 m³.
- la production brute annuelle moyenne à l'hectare de ces mêmes formations est de 4,4 m³.

NB : Les types de peuplement décrits ci-après n'avaient pas été distingués lors du 1er inventaire de la CORREZE.

- FUTAIE DE FEUILLUS -

Ce type est défini comme étant un peuplement essentiellement constitué de feuillus purs (couvert relatif supérieur à 75 %), non fragmenté en petites parcelles et dans lequel les arbres de futaie sont largement majoritaires (couvert

relatif supérieur à 2/3).

Il englobe les peuplements issus de conversion de taillis ou de taillis-sous-futaie, à condition, dans ce dernier cas, que la majorité des arbres appartenant à la futaie n'aient pas la forme de réserves de taillis-sous futaie.

- Surface et localisation

Le type "Futaie de feuillus", à peu près uniquement représenté en forêt particulière, occupe 4 430 ha (soit 1,9 % des forêts productives) et se situe pour 95 % de sa surface dans trois régions du département selon la répartition suivante (en % de la surface totale du type) :

Plateau limousin 2 : 24 % - Plateau limousin 3 : 45 %

Plateau de Millevaches : 26 %

- Structure forestière et composition élémentaires (analysées aux environs immédiats des points de sondage)

La structure élémentaire dominante est la futaie représentée sur 77 % de la surface, le reste se partageant entre le mélange de futaie et de taillis (20 %) et le taillis (3 %).

Du point de vue composition, la surface du type se répartit ainsi, selon les essences prépondérantes :

- Chênes (pédonculé essentiellement) 36 % - hêtre 46 %
- Autres feuillus 11 % - conifères 7 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 893 500 m³ (202 m³/ha) et la production brute annuelle de 18 350 m³ (4,1 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- feuillus de futaie	792 700 (179)	13 800 (3,1)
- conifères	13 000 (3)	1 250 (0,3)
- taillis	87 800 (20)	3 300 (0,7)

La mortalité atteint 9,5 % de la production brute.

- *MELANGE FUTAIE-TAILLIS DE FEUILLUS PURS* -

Ce type correspond à des peuplements mixtes (futaie et taillis), composés de feuillus purs (couvert relatif supérieur à 75 %) et se présentant, en outre, sous forme d'ensembles à structure foncière peu divisée, contrairement aux boisements morcelés qui seront décrits plus loin.

Sous ces conditions, le type englobe :

- les peuplements de taillis-sous-futaie et apparentés, y compris ceux qui paraissent engagés dans la voie de la conversion, dirigée ou non, et dans lesquels les arbres de futaie présentent encore, en majorité, la forme de réserves de taillis-sous-futaie :

- les peuplements formés par la simple juxtaposition, en taches généralement peu étendues, d'éléments de futaie et d'éléments de taillis simple sous réserve que le couvert absolu des arbres de futaie soit supérieur à 10 % mais n'excède pas les 2/3 du couvert boisé total.

- Surface et localisation

Le type "mélange futaie-taillis de feuillus purs", de très loin le plus important du département, s'étend sur une surface totale de 79 760 ha dont 1 930 ha en terrain soumis au régime forestier, et représente 33,4 % de l'ensemble des forêts productives.

Il se répartit ainsi dans les différentes régions du département (en % de sa surface totale) :

Plateau limousin 1	: 1 %	- Châtaigneraie limousine	: 19 %
" " 2	: 6 %	- Bassin de Brive	: 15 %
" " 3	: 52 %	- Causses	: 1 %
Plateau de Millevaches	: 6 %	- Avant-Causses	: traces

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière, analysée à proximité immédiate des points de sondage, n'est qu'assez partiellement représentée par un véritable mélange de futaie et de taillis et c'est souvent qu'on a affaire à une mosaïque d'éléments de futaie et d'éléments de taillis, comme le montre la répartition suivante qui traduit indéniablement une forte hétérogénéité du type :

Mélange futaie-taillis : 43 %

Futaie : 38 % Taillis : 19 %

Du point de vue composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions suivantes :

Partie futaie :	Chênes (pédonculé surtout)	: 59 %
	Hêtre	: 9 %
	Châtaignier	: 16 %
	Autres feuillus	: 6 %
	Conifères	: 10 %
Partie taillis :	Chênes	: 22 %
	Hêtre	: 5 %
	Châtaignier	: 51 %
	Charme	: 12 %
	Autres feuillus	: 10 %

On notera l'importance du chêne dans la futaie et du châtaignier dans le taillis.

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 10 223 600 m³ (128 m³/ha) et la production brute annuelle de 411 350 m³ (5,2 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- feuillus de futaie	5 473 900 (69)	147 850 (1,9)
- conifères	503 700 (6)	30 400 (0,4)
- taillis	4 246 000 (53)	233 100 (2,9)
	(soit 41,5 % du vol. total)	(soit 56,7 % de la prod. brute)

La mortalité se situe aux alentours de 8 % de la production brute.

- *TAILLIS DE CHATAIGNIER* -

Ce type correspond à des peuplements non fragmentés en très petites parcelles (contrairement aux boisements morcelés de feuillus qui seront examinés plus loin), présentant une structure forestière dominante de taillis (couvert absolu des arbres de futaie éventuellement présents inférieur à 10 %) et constitués de châtaignier pur (couvert relatif supérieur à 75 %).

- Surface et localisation

Le type "taillis de châtaignier", absent en forêt soumise au régime forestier, occupe une surface totale de 2 100 ha (0,9 % des forêts productives).

Il se rencontre dans trois régions, selon la répartition suivante (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 3 : 69 % - Bassin de Brive : 26 %
Châtaigneraie limousine : 5 %

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière dominante est évidemment le taillis simple (80 % de la surface) et, localement, le mélange futaie-taillis (20 %).

Du point de vue composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions suivantes :

Taillis proprement dit :	Châtaignier	97 %
	Bouleau	3 %
Partie futaie :	Chênes	29 %
	Hêtre	29 %
	Châtaignier	42 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 327 000 m³ (156 m³/ha) et la production brute annuelle de 14 400 m³ (6,8 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Taillis	270 400 (129)	13 300 (6,3)
- Feuillus de futaie	56 600 (27)	1 100 (0,5)

La mortalité atteint près de 30 % de la production brute annuelle.

- *TAILLIS D'AUTRES FEUILLUS* -

Ce type répond à la même définition que le type précédent sauf en ce qui concerne la composition, car il s'agit de peuplements constitués autrement que de châtaignier pur ; ce dernier peut évidemment se rencontrer dans le type, mais seu-

lement en association avec d'autres essences présentant globalement un couvert relatif de plus de 25 %.

Ont été également rangés dans les "taillis d'autres feuillus" les peuplements bas (moins de 10 à 12 m à l'état adulte) de chêne pubescent (région des Causses), quelle que soit leur structure.

- Surface et localisation

Le type "taillis d'autres feuillus" s'étend sur 5 370 ha (soit 2,2 % des forêts productives). Il n'existe pas en forêt soumise.

Il se répartit ainsi dans les différentes régions du département (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 1	: 4 %	Châtaigneraie limousine	: 6 %
" " 2	: 6 %	Bassin de Brive	: 3 %
" " 3	: 10 %	Causses	: 60 %
Plateau de Millevaches	: 11 %	Avant-Causses	: 0

- Structure forestière et composition élémentaires

L'analyse des structures forestières élémentaires conduit aux résultats suivants (en surface relative) :

Taillis : 46 % - Futaie : 24 % - Mélange futaie-taillis : 30 %

On notera que, pour une grande part, les deux dernières structures ont été relevées dans des peuplements bas de chêne pubescent, systématiquement classés dans le type "taillis d'autres feuillus", quelle que soit leur structure élémentaire.

Du point de vue composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions ci-après :

Taillis proprement dit:	Chênes péd. et rouvre	20 %
	Chêne pubescent	48 %
	Charme	18 %
	Autres feuillus	14 %
Partie futaie :	Chênes péd. et rouvre	38 %
	Chêne pubescent	31 %
	Hêtre	13 %
	Autres feuillus	13 %
	Conifères	5 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 330 100 m³ (62 m³/ha) et la production brute annuelle de 14 350 m³ (2,7 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Taillis :	142 700 (27)	8 800 (1,64)
- Feuillus de futaie :	181 700 (34)	5 400 (1,00)
- Conifères :	5 700 (1)	150 (0,03)

Il y a lieu de noter que la médiocrité du type "taillis d'autres feuillus" résulte de l'importance du chêne pubescent, aussi bien dans les brins de taillis que dans les tiges de futaie.

La mortalité est pratiquement négligeable.

- BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS -

Constitués de feuillus purs, ces peuplements sont caractérisés par une structure parcellaire extrêmement divisée, souvent semblable à celle des champs voisins et par la proximité des zones habitées et des zones agricoles qui les interpénètrent ou les emprisonnent en un réseau plus ou moins ramifié.

S'agissant avant tout de formations boisées associées à des exploitations agricoles, ils se présentent aussi bien sous forme d'ilôts dispersés au sein de zones cultivées que de petits massifs aux formes irrégulières, formés par la juxtaposition de parcelles de très faible étendue et comportent une grande hétérogénéité de structures forestières, de hauteurs et de composition .

Les peuplements à structure désordonnée (forêts galeries, franges hétérogènes de massifs) leur ont été rattachés, de même que les parcs ruraux.

- Surface et localisation

Absent en forêt soumise, le type considéré occupe une surface totale de 24 610 ha (soit 10,3 % des forêts productives) avec la répartition régionale suivante (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 1	: 4 %	Châtaigneraie limousine	: 45 %
" " 2	: 5 %	Bassin de Brive	: 16 %
" " 3	: 14 %	Avant-Causses	: 5 %
Plateau de Millevaches	: 8 %	Causses	: 3 %

- Structure forestière et composition élémentaires

L'analyse des structures forestières élémentaires représentées à l'intérieur du type confirme la nature hétérogène de ce dernier et se traduit par les résultats suivants :

Futaie : 54 % - Taillis : 17 % - Mélange futaie-taillis : 29 %

Du point de vue composition, les essences prépondérantes se répartissent ainsi (en % de la surface) :

Partie futaie :	Chênes (péd. surtout)	59 %
	Châtaignier	24 %
	Hêtre	6 %
	Autres feuillus	4 %
	Conifères	7 %
Partie taillis :	Chênes (péd. surtout)	30 %
	Châtaignier	45 %
	Charme	6 %
	Autres feuillus	19 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 3 056 400 m³ (124 m³/ha) et la production brute annuelle de 126 800 m³ (5,2 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Feuillus de futaie	2 240 800 (91)	63 350 (2,6)
- Taillis	629 500 (26) (20 % du total)	51 000 (2,1) (40 % du total)
- Conifères	186 100 (7)	12 450 (0,5)

La mortalité a été évaluée à environ 6 % de la production brute.

On notera que par son volume moyen à l'ha et sa production brute annuelle à l'ha, le type considéré se situe très près de la moyenne générale de l'ensemble des peuplements du département. On remarquera aussi la part importante des taillis dans la production brute annuelle, eu égard à leur volume.

- *FUTAIE DE PINS* -

Ce type correspond à des peuplements de futaie à structure parcellaire peu divisée, constitués de pins purs, quelle que soit leur espèce et quel que soit leur âge.

Il englobe donc aussi bien des peuplements adultes que des jeunes boisements.

- Surface et localisation

Le type "futaie de pins" occupe une surface de 18 430 ha (7,7 % des forêts productives), dont 1 280 ha en forêt soumise au régime forestier.

Sa répartition régionale est la suivante (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 1	: traces	Châtaigneraie limousine	: 1 %
" " 2	: 22 %	Bassin de Brive	: 1 %
" " 3	: 46 %	Causses	: 0
Plateau de Millevaches	: 30 %	Avant-Causses	: 0

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière dominante est la futaie (88 % de la surface du type), accompagnée localement de mélange futaie-taillis (5 %) et de taillis (7 %).

Sur le plan de la composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface, dans les proportions suivantes :

Partie futaie :	Pin sylvestre	87 %
	Autres pins	3 %
	Epicéa commun	4 %
	Autres conifères	3 %
	Feuillus (bouleau surtout)	3 %

Partie taillis :	Chênes	30 %
	Hêtre	8 %
	Châtaignier	16 %
	Bouleau	37 %
	Autres feuillus	9 %

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 3 054 800 m³ (166 m³/ha) et la production annuelle brute de 156 300 m³ (8,5 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Conifères	2 713 300 (147)	140 150 (7,6)
- Feuillus de futaie	159 500 (9)	5 800 (0,3)
- Taillis	182 000 (10)	10 350 (0,6)

La mortalité a été évaluée à environ 3 % de la production brute.

- *FUTAIE D'AUTRES CONIFERES* -

Ce type est exactement la réplique du précédent, mais il est constitué de conifères purs appartenant à des espèces autres que les pins.

- Surface et localisation

Venant en deuxième rang par son étendue, il occupe une surface totale de 38 350 ha (16 % des forêts productives), dont 4 320 ha en forêt soumise au régime forestier.

Sa répartition régionale est la suivante (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 1	: 5 %	Châtaigneraie limousine	: 3 %
" " 2	: 15 %	Bassin de Brive	: traces
" " 3	: 15 %	Causses	: traces
Plateau de Millevaches	: 62 %	Avant-Causses	: 0

Ainsi, près des 2/3 de la surface du type se trouvent concentrés sur le Plateau de Millevaches.

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière élémentaire la plus largement représentée est évidemment la futaie (92 %), exceptionnellement accompagnée de mélange futaie-taillis (5 %) et de taillis (3 %).

En ce qui concerne la composition, les essences prépondérantes de futaie interviennent dans les proportions suivantes (en % de la surface) :

Epicéa commun	45 %	Pins	12 %
Douglas	22 %	Autres conifères	14 %

Feuillus divers (chêne et bouleau surtout) : 7 %

L'épicéa commun et le douglas dominent très largement et, à eux seuls, s'étendent sur près de 70 % de la surface du type.

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 3 102 500 m³ (81 m³/ha, étant entendu que cette valeur relativement basse résulte de la place prépondérante qu'occupent les très jeunes peuplements) et la production annuelle brute de 239 250 m³ (6,2 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Conifères	2 725 200 (71)	222 300 (5,79)
- Feuillus de futaie	276 900 (7)	9 900 (0,26)
- Taillis	100 400 (3)	7 050 (0,18)

La mortalité est d'environ 5 % de la production brute.

- MELANGE FUTAIE-TAILLIS AVEC CONIFERES -

Ce type est la réplique du type "mélange futaie-taillis de feuillus purs" (faible division parcellaire - superposition ou juxtaposition d'éléments de futaie et d'éléments de taillis simple), sauf en ce qui concerne la composition de la futaie qui peut être formée, partiellement ou totalement, de conifères à partir du moment où ceux-ci ont un couvert relatif compris entre le 1/4 et les 2/3 du couvert d'ensemble du peuplement.

Les enrésinements par bandes ou layons, dans lesquels le couvert relatif des feuillus reste encore supérieur à 25 % ont été rattachés au type en question.

- Surface et localisation

Le type en cause occupe une surface totale de 35 710 ha (14,9 % des forêts productives) dont 840 ha en forêt soumise au régime forestier. Par son étendue, il vient en 3ème rang parmi les différents types de peuplement du département.

Selon les régions, son importance relative en surface est la suivante :

Plateau limousin 1	: 1 %	Châtaigneraie limousine	: 5 %
" " 2	: 12 %	Bassin de Brive	: 2 %
" " 3	: 61 %	Causses	: 0
Plateau de Millevaches	: 19 %	Avant-Causses	: 0

- Structure forestière et composition élémentaires

L'analyse des structures forestières élémentaires révèle qu'outre le mélange ponctuel de futaie et de taillis, on a fréquemment affaire à une juxtaposition de ces deux structures, comme le montre la répartition suivante (en surface relative) :

Mélange futaie-taillis : 30 % - Futaie : 58 % - Taillis : 12 %

Sur le plan de la composition, les essences prépondérantes sont fort variées

et présentent la répartition suivante (en % de la surface) :

Partie futaie :	Chênes	23 %	
	Hêtre	8 %	
	Châtaignier	1 %	feuillus 39 %
	Bouleau	7 %	
	Autres feuillus	traces	
	Pin sylvestre	36 %	
	Autres pins	2 %	
	Epicea commun	10 %	conifères 61 %
	Douglas	10 %	
	Autres conifères	3 %	
Partie taillis :	Chênes (péd. surtout)	30 %	
	Châtaignier	28 %	
	Bouleau	29 %	
	Charme	2 %	
	Autres feuillus	11 %	

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 4 128 500 m³ (116 m³/ha) et la production brute annuelle de 193 300 m³ (5,4 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Feuillus de futaie	1 498 700 (42)	44 200 (1,2)
- Conifères	1 927 200 (54)	106 500 (3,0)
- Taillis	702 600 (20)	42 600 (1,2)

La mortalité se situe aux environs de 3 % de la production brute.

- *BOISEMENTS MORCELES DE CONIFERES* -

Ce type est la réplique du type "boisements morcelés de feuillus purs", principalement en ce qui concerne son importante division parcellaire, mais, à la différence de celui-ci, les conifères y existent à l'état pur, c'est-à-dire avec un couvert relatif au moins égal à 75 %.

- Surface et localisation

Absent en forêt soumise, le type considéré s'étend sur 4 890 ha (soit 2 % des forêts productives) et sa localisation est la suivante (en % de la surface du type) :

Plateau limousin 1	: 2 %	Châtaigneraie limousine	: 4 %
" " 2	: 36 %	Bassin de Brive	: 0
" " 3	: 19 %	Causses	: 0
Plateau de Millevaches	: 39 %	Avant-Causses	: 0

- Structure forestière et composition élémentaires

S'agissant de peuplements à peu près entièrement constitués de conifères, la structure forestière quasi unique est la futaie (97 %), très localement accompagnée de taillis simple (3 %).

En ce qui concerne la composition, les essences prépondérantes se ventilent ainsi (en % de la surface) :

Epicéa commun	52 %	89 %	Chênes	8 %	11 %
Douglas	6 %		Autres feuillus	3 %	
Pin sylvestre	14 %				
Autres pins	2 %				
Autres conifères	15 %				

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 516 800 m³ (106 m³/ha, étant entendu que cette valeur relativement modeste s'explique par la prédominance des jeunes peuplements) et la production brute annuelle de 44 150 m³ (9 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Conifères	443 000 (91)	40 850 (8,4)
- Feuillus de futaie	62 900 (13)	2 550 (0,5)
- Taillis	10 900 (2)	750 (0,1)

La mortalité est légèrement inférieure à 1 % de la production brute.

- BOISEMENTS MORCELES DE FEUILLUS ET DE CONIFERES -

Comme le précédent, ce type présente, sur le plan de la division parcellaire, les mêmes caractéristiques que le type "boisements morcelés de feuillus purs", mais, à la différence de celui-ci, il constitue un type de composition mixte dans lequel les feuillus et les conifères présentent respectivement un couvert relatif supérieur à 25 % : il peut alors s'agir de mélanges plus ou moins intimes des uns ou des autres, soit d'une juxtaposition de taches ou petites parcelles, tantôt feuillues tantôt résineuses.

- Surface et localisation

Non représenté en forêt soumise au régime forestier, le type "boisements morcelés de feuillus et de conifère", occupe une surface totale de 22 870 ha (9,6 % des forêts productives) et sa répartition régionale est la suivante (en % de la surface) :

Plateau limousin 1	: 3 %	91 %	Châtaigneraie limousine	8 %
" " 2	: 22 %		Bassin de Brive	1 %
" " 3	: 44 %		Causses	traces
Plateau de Millevaches	: 22 %		Avant-Causses	0

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière élémentaire dominante est la futaie (80 %), localement associée à des mélanges futaie-taillis (13 %) et à des taillis (7 %).

En ce qui concerne la composition, l'importance relative, en surface, des essences prépondérantes,s'établit ainsi :

Partie futaie :	Chênes (péd. surtout)	26 %	
	Hêtre	7 %	
	Châtaignier	4 %	46 %
	Bouleau	8 %	
	Autres feuillus	1 %	
	Pin sylvestre	25 %	
	Autres pins	traces	
	Epicéa commun	12 %	54 %
	Douglas	9 %	
	Autres conifères	8 %	
Partie taillis :	Chênes	24 %	
	Châtaignier	47 %	
	Bouleau	20 %	
	Autres feuillus	9 %	

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 3 216 100 m³ (141 m³/ha) et la production brute annuelle de 141 300 m³ (6,2 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Feuillus de futaie	1 650 600 (72)	41 900 (1,8)
- Conifères	1 297 300 (57)	83 500 (3,7)
- Taillis	268 200 (12)	15 900 (0,7)

La mortalité est de l'ordre de 2 % de la production brute.

- *BOISEMENTS LACHES* -

Il s'agit de peuplements de toutes structures et de toutes compositions (feuillus ou conifères, purs ou mélangés) essentiellement caractérisés par un faible couvert (généralement inférieur à 40 à 50 %) et comportant une distribution irrégulière par taches aux limites floues, allant de pair avec l'existence de vides à l'état de landes.

Ont été rattachés à ce type les boisements chétifs de hauteur inférieure à 7 m à l'état adulte, ainsi que les accrus forestiers en cours de constitution sur des terres agricoles abandonnées.

- Surface et localisation

Le type "boisements lâches", non rencontré en forêt soumise au régime forestier, s'étend sur 2 580 ha (1,1 % des forêts productives).

Il est plus ou moins présent dans toutes les régions et plus particulièrement dans les suivantes :

Plateau limousin 2	17 %	
" " 3	29 %	79 % de la surface du type
Plateau de Millevaches	33 %	

- Structure forestière et composition élémentaires

La structure forestière dominante est la futaie (70 %), localement relayée par des mélanges futaie-taillis (22 %) ou des taillis (8 %).

Sur le plan de la composition, les essences prépondérantes interviennent, en surface relative, dans les proportions suivantes :

Partie futaie :	Chênes	32 %	
	Bouleau	11 %	46 %
	Autres feuillus	3 %	
	Conifères (pin sylv. surtout)	54 %	
Partie taillis :	Chênes	44 %	
	Châtaignier	5 %	
	Bouleau	32 %	
	Hêtre	13 %	
	Robinier	6 %	

- Volume sur pied et production brute

Le volume total sur pied est de 153 500 m³ (60 m³/ha) et la production brute annuelle de 8 750 m³ (3,4 m³/ha/an), se décomposant respectivement ainsi (en m³ et en m³/ha) :

- Feuillus de futaie	65 100 (25)	2 150 (0,8)
- Taillis	37 900 (15)	2 100 (0,8)
- Conifères	50 500 (20)	4 500 (1,8)

Les valeurs ci-dessus, réduites à l'ha, confirment le caractère médiocre et marginal du type considéré.

La mortalité y est pratiquement négligeable.

5 - ASPECTS DE L'ECONOMIE FORESTIERE

(Source : SERVICE REGIONAL D'AMENAGMENT FORESTIER de la région LIMOUSIN
Enquêtes annuelles branches Exploitation forestière et Scieries).

5.1 - GENERALITES SUR LES FORETS DE LA CORREZE

Les surfaces soumises au régime forestier ne représentent qu'une très faible part (3,9 %) de la surface boisée du département.

Parmi elles, les forêts domaniales constituent la minorité (moins de 13 % de la surface). Les autres forêts soumises sont principalement formées de forêts communales et sectionales (175 au total), avec une très forte prédominance pour les dernières qui représentent près de 70 % des surfaces soumises.

Les forêts privées se caractérisent par un morcellement important : la superficie moyenne par propriété n'est en effet que de 4,6 ha (contre seulement 3,1 ha en HAUTE-VIENNE et 2,6 ha en CREUSE).

L'examen de la structure de la propriété forestière en CORREZE montre :

- qu'en nombre, celle-ci est détenue en quasi-totalité par des personnes physiques (48 779 cas sur 50 147 propriétaires), les Groupements Forestiers agréés, les sociétés et les autres personnes morales représentant donc, en nombre, moins de 3 % des cas).

- qu'en surface, la situation est peu différente puisque les personnes physiques (hors Groupements Forestiers) possèdent 94 % de la forêt privée.

En ce qui concerne la répartition par classe de taille, pour l'ensemble des propriétaires de forêt (personnes physiques et personnes morales), celle-ci est la suivante :

Classes de taille des forêts	Ensemble des propriétaires			
	% du nombre		% de la surface	
moins de 1 ha	34		2,4	
1 à 3,99 ha	35,7	97,4	16,2	73,2
4 à 9,99 ha	17,8		22,9	
10 à 24,99 ha	9,9		31,7	
25 à 49,99 ha	1,9		13,4	
50 à 99,99 ha	0,5	2,6	6,7	26,8
100 ha et plus	0,2		6,7	
	100,0		100,0	

(Source de ces données : Enquête S.C.E.E.S)

Selon ces données, les propriétés supérieures à 25 ha (d'un seul tenant ou non) correspondent à près de 27 % de la surface des forêts et appartiennent à moins de 3 % des propriétaires.

5.2 - L'EXPLOITATION FORESTIERE (cf. Tableau A - page 43)

Comme dans tous les départements de la Région Limousin, le mode de vente le plus répandu dans le domaine soumis au régime forestier est la vente sur pied par adjudication publique au rabais.

En forêt privée, si la plupart des ventes s'effectuent directement entre propriétaires et exploitants forestiers, il faut aussi noter que depuis une quinzaine d'année, l'Union Régionale des Syndicats de Propriétaires Forestiers Sylviculteurs organise des ventes groupées, initialement sur appel d'offres par soumission cachetée jusqu'en 1980, par adjudication au rabais depuis.

Ces ventes groupées concernent environ 5 % de la production forestière au

niveau régional, avec des lots moyens d'environ 300 à 500 m³ (grumes), essentiellement de coupe définitive.

En 1980, la production de bois d'oeuvre exploité dans le département s'est élevée à 295 700 m³ dont :

- 129 900 m³ de feuillus (chêne, hêtre, châtaignier, peuplier, noyer, frêne, merisier),
- 165 800 m³ de conifères (pin sylvestre, sapin, épicéa, douglas, mélèze, pin maritime).

En ce qui concerne le bois d'industrie, la production 1980 s'est établie à 268 100 m³ dont :

- 246 300 m³ de bois de trituration à majorité de feuillus (73 %),
- 4 400 m³ de bois de mines,
- 8 400 m³ de poteaux E.D.F et P.et T.,
- 2 000 m³ d'autres bois d'industrie, comportant essentiellement des bois de soutènement ou d'échafaudage de conifères,
- 7 000 m³ de bois de feu commercialisé.

Le total des quantités de bois enlevées, toujours pour 1980, ressort à 563 800 m³ grumes.

La valeur de ces bois, évaluée d'après les calculs de la valeur finale agricole, s'est élevée à 102 665 000 francs (hors taxes).

Après un recul très net des productions de bois d'oeuvre entre 1975 et 1976, avec une "perte" de 40 000 m³ (267 200 m³ de bois d'oeuvre en 1976), le niveau de la récolte n'a pas encore retrouvé les volumes de 1972-73-74.

Les premiers éléments tirés des enquêtes de production pour 1981 montrent un recul de l'ordre de 5 % par rapport aux chiffres de 1980. Il faut souligner l'importance croissante que prennent les bois de conifères dans le total bois d'oeuvre depuis environ huit ans. Ce phénomène devrait se poursuivre, compte-tenu de l'arrivée en deuxième éclaircie, voire en coupe définitive, des plus anciennes plantations résineuses de la zone du Plateau de Millevaches.

Le marché des bois de trituration (essentiellement bois pour pâte à papier, mais aussi panneaux de particules) a subi une régression en 1980 due à la crise économique internationale. On peut espérer peut-être un certain rétablissement de la situation en raison d'un possible regain de compétitivité des pâtes françaises (remontée du cours du dollar) et d'une demande plus importante si l'usine de la Cellulose du Rhône à Tarascon atteint son objectif de production ou si les divers projets d'augmentation de capacité des usines de Saillat (87) et Condat-le-Lardin (24) se concrétisent.

Les entreprises d'exploitation forestière sont fréquemment intégrées à une activité de scierie, puisque environ la moitié d'entre elles sont concernées. Elles sont au nombre de 260 à avoir eu une activité en CORREZE en 1979, dont 185 ayant leur siège social dans le département. Ce dernier nombre a eu tendance à augmenter en 1980 avec 196, mais il reste loin des chiffres atteints jusqu'en 1976, avec environ 230-240 entreprises établies dans le département.

On assiste actuellement à un phénomène très fréquent d'installation de bû-

cherons indépendants, très souvent anciens ouvriers des exploitants forestiers, auxquels ceux-ci sous traitent une partie (abattage), ou plus, des travaux d'exploitation forestière.

L'examen par classes de taille de production des activités d'exploitation forestière, en 1980 en CORREZE, montre que 10 % d'entre elles (celles qui traitent plus de 6 000 m³ ronds par an) exploitent 53 % des volumes.

5.3 - LES SCIERIES (cf. Tableau B - page 44)

Structure de la branche scierie

Production 1980

Scieries	1 à 499 m³ (s)/an	500 à 999	1000 à 1999	2000 à 3999	4000 à 19999	plus de 20000	TOTAL
Nombre	84	25	20	9	7	0	145
Production m³ sciage	18 730	18 370	30 690	25 090	36 750	0	129 630
% production départementale	14	14	24	19	29	0	100
% du nombre total d'entreprises	58	17	14	6	5	0	100

Ce tableau fait ressortir :

- à la fois le caractère marginal et artisanal de plus de la moitié des scieries (il s'agit de scieurs à façon ou de petites scieries artisanales exerçant souvent en complément d'une autre profession qui est souvent agricole),

- la faiblesse du nombre des scieries importantes ou de taille industrielle qui, avec 5 % du nombre, assurent près du tiers de la production des sciages soit plus que la totalité des scieries "artisanales" (jusqu'à 1 000 m³(s) par an),

- l'importance, en volume de production (43 % des sciages produits en CORREZE) des scieries "intermédiaires" dont beaucoup présentent actuellement soit un stade de transition vers une production plus importante, soit l'intégration d'une certaine valorisation des sciages à l'aval.

Le ratio production départementale/nombre de scieries s'élève à 894 m³(s), volume qui représente tout à fait la moyenne régionale (871 m³(s)) par établissement) mais qui est très inférieur à la moyenne nationale de 1 860 m³(s).

Par rapport aux deux autres départements de la région, la CORREZE arrive, dans ce domaine, en deuxième position après la HAUTE-VIENNE (1 040 m³(s) par scierie), mais nettement avant la CREUSE (619 m³(s) par scierie).

En matière d'investissement de modernisation et d'équipement des scieries, sur la période 1961 - 1981, 40 % des projets financés par le F.F.N en Limousin, représentant environ 35 % du volume total des investissements réalisés en Limousin sur la même période, ont concerné des établissements situés en CORREZE.

Les scieries produisant plus de 2 000 m³(s) par an devraient, dans leur majorité, être modernisées surtout dans les domaines de la mécanisation des transferts et de l'organisation du travail pour gagner en productivité.

Les grands secteurs d'utilisation des sciages sont l'emballage (palettes), les bois sous rail (marché traditionnellement très important en Limousin, et tout particulièrement en CORREZE, mais en nette régression en raison de la baisse des achats par la S.N.C.F), la construction, la menuiserie, l'ameublement, la maison à ossature bois, la charpente en général et la charpente industrialisée en particulier.

La valeur des sciages commercialisés en 1980 a été estimée à 106 469 000 francs (hors taxes) y compris les chutes de scierie.

5.4 - LES INDUSTRIES DE SECONDE TRANSFORMATION

Un petit nombre de scieries ont une ou plusieurs activités de transformation : menuiserie (lambris), emballages, palettes montées etc ..., mais, en règle générale il y a peu de valorisation des produits de scierie qui sont donc, la plupart du temps, commercialisés en sciages bruts.

Outre les diverses utilisations des sciages dont on a donné la liste au paragraphe précédent, il convient d'ajouter, en ce qui concerne les bois ronds, l'imprégnation pour la production de support bois (8 350 m³(r) en 1980), la production de panneaux de particules, le déroulage et le tranchage (fabrication de contreplaqué) dont des unités de production sont installées en CORREZE.

A cela, il faut ajouter l'existence de productions diverses en bois telles que les articles de loisirs (jeux - jouets) et de produits demi-finis pour le meuble.

5.5 - LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Comme dans les deux autres départements de la Région Limousin, le morcellement de la propriété forestière pose un problème difficile pour la gestion et la mobilisation de la ressource.

De plus, de nombreux jeunes peuplements de conifères arrivés à l'âge de la première éclaircie doivent être travaillés rapidement pour assurer leur avenir, malgré le très faible rendement financier immédiat de l'opération.

Une meilleure valorisation de ces bois d'éclaircie, du moins pour les plus gros d'entre eux, est certainement l'une des conditions nécessaires à la réalisation de ces opérations. Cette démarche a d'ailleurs conduit, dans le département voisin de la CREUSE, à la mise en place d'une importante unité de sciage de petits résineux.

En ce qui concerne la commercialisation des produits (depuis la matière première bois jusqu'au produit fini), la recherche de nouveaux débouchés s'impose aux

entreprises du département. L'un de ces débouchés qui pourrait prendre, à l'avenir, une importance toute particulière est la maison à ossature bois, vers laquelle est déjà orientée une quantité croissante de sciages résineux et en particulier de sciages issus de bois de petits et moyens diamètres (produits d'éclaircies notamment).

TABLEAU A

PRODUCTION DES EXPLOITATIONS FORESTIERES

(Unités 1 000 m³ r)

	Moyenne 1972-1974	Moyenne 1975-1977	1978	1979	1980
BOIS D'OEUVRE					
Chêne	92,9	86,5	73,9	77,5	71,8
Hêtre	36,1	30,2	30,5	27,3	27,8
Peuplier	5,6	5,5	5,0	3,9	3,3
Autres feuillus	29,1	21,4	24,1	26,5	27,0
Total Feuillus	163,7	143,6	133,5	135,2	129,9
Sapin, épicéa, douglas, mélèze	39,3	36,2	46,3	44,7	55,9
Pins et autres conifères	129,2	101,8	99,4	116,8	109,9
Total Conifères	168,5	138,0	145,7	161,5	165,8
TOTAL BOIS D'OEUVRE	332,2	281,6	279,2	296,7	295,7
BOIS D'INDUSTRIE					
Trituration					
Feuillus	201,1	179,4	189,3	199,8	179,9
Conifères	75,4	68,0	60,3	67,2	66,4
Mines					
Feuillus	2,3	2,3	2,0	2,6	1,9
Conifères	8,2	6,4	6,1	4,2	2,5
Poteaux	9,3	10,7	11,2	8,3	8,4
Autres bois d'industrie					
Feuillus	0,6	4,1	2,4	1,7	0,2
Conifères	1,9	1,5	1,0	1,8	1,8
Total Feuillus	204,0	185,8	193,7	204,1	182,0
Total Conifères	94,8	86,6	78,6	81,5	79,1
TOTAL BOIS D'INDUSTRIE	298,8	272,4	272,3	285,6	261,1
BOIS DE FEU COMMERCIALISE	6,9	6,1	6,2	6,2	7,0
TOTAL PRODUCTION	637,9	560,1	557,7	588,5	563,8

NB : Dans la statistique ci-dessus, les volumes sont donnés :
- *sur écorce pour les feuillus et le pin maritime non destiné à la trituration*
- *sous écorce pour les conifères autres que le pin maritime et pour les bois de trituration de pin maritime.*

TABLEAU B

PRODUCTION DES SCIERIES

(Unités 1 000 m³ s)

	Moyenne 1972-1974	Moyenne 1975-1977	1978	1979	1980
SCIAGES CONIFERES					
- Sapin, épicéa, douglas, mélèze	25,6	18,7	17,6	17,6	15,9
- pins et autres conifères	65,4	50,3	44,4	46,6	48,6
TOTAL SCIAGES CONIFERES	91,0	69,0	62,0	64,2	64,5
SCIAGES FEUILLUS					
- Chêne	20,0	19,9	22,5	22,0	20,2
- Hêtre	13,2	13,8	16,2	12,5	11,3
- Peuplier	2,7	2,1	2,0	2,4	2,1
- Autres feuillus	10,7	9,3	11,0	11,7	11,8
SOUS-TOTAL sciages feuillus	46,6	45,1	51,7	48,6	45,4
Merrains sciés ou fendus	0,6	0,7	0,6	0,6	0,7
Traverses et appareils de voie	25,5	20,8	14,9	17,1	18,5
TOTAL SCIAGES FEUILLUS	72,7	66,6	67,2	66,3	64,6
ESSENCES TROPICALES	0,4	0,2	0,0	0,1	0,5
TOTAL SCIAGES	164,1	135,8	129,2	130,6	129,6

II - CONDITIONS D'EXECUTION DE L'INVENTAIRE

L'étude préalable du département, comprenant la révision de la délimitation des régions forestières et la définition des types de peuplement (étant précisé que cette définition n'avait pas été réalisée lors du 1er Inventaire), a été effectuée en 1979.

La couverture photographique utilisée a été exécutée en 1977, à l'échelle moyenne du 1/20 000, sur films panchromatique et infra-rouge noir et blanc.

L'interprétation des photographies aériennes a été réalisée de septembre 1979 à avril 1980.

La deuxième phase de l'inventaire, comportant l'exécution des levers au sol relatifs aux formations boisées de production, haies, arbres forestiers épars et landes, a été réalisée de juillet 1980 à mars 1981 ; pour l'essentiel, il peut donc être daté de 1980.

Il est rappelé qu'en raison de leur trop faible surface, (de l'ordre de 300 ha), les peupleraies n'ont pas été spécialement inventoriées.

L'exploitation mécanographique des données brutes de l'échantillonnage a été effectuée par le Centre de traitement de l'information du Service de l'Inventaire Forestier National en février 1982.

III - RESULTATS DE L'INVENTAIRE

Les résultats sont fournis dans des tableaux répartis en deux tomes.

Le tome 1er réunit les résultats globaux de surfaces, volumes et accroissements, tant pour les formations boisées que pour les plantations hors-forêts.

Le tome 2ème réunit des résultats plus détaillés au niveau des essences et des types de peuplement des seules formations boisées de production. Les tableaux de ce tome sont directement édités par l'ordinateur, à la différence de ceux du 1er tome.

Afin d'alléger au maximum la lecture des tableaux, il a paru utile de donner, une fois pour toutes ici, la définition aussi précise que possible des différents termes utilisés.

Ces termes sont définis dans l'ordre où le lecteur les rencontre, en général, dans le cours de la publication.

- FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION

- Formations végétales qui, principalement constituées par des arbres ou arbustes appartenant à des essences forestières, satisfont aux conditions suivantes :

. soit être constituées de tiges recensables (diamètre à 1,30 m égal ou supérieur à 7,5 cm) dont le couvert apparent (projection de leurs couronnes sur le sol) est d'au moins 10 % de la surface du sol, soit présenter une densité à l'hectare d'au moins 500 jeunes tiges non

recensables (plants, rejets, semis) vigoureuses, bien conformées et bien réparties ;

. avoir une surface d'au moin 5 ares, avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m ;

. ne pas avoir essentiellement une fonction de protection ou d'agrément.

NB : Les vergers autres que les châtaigneraies sont exclus ; ils sont versés en usage agricole.

Les bouquets d'arbres d'une superficie inférieure à 5 ares sont considérés comme des arbres épars.

On distingue dans les formations boisées de production :

- les forêts : celles qui appartiennent à un massif boisé d'au moins 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;

- les boqueteaux : petits massifs boisés de superficie comprise entre 50 ares et 4 ha avec une largeur moyenne en cime d'au moins 25 m ;

- les bosquets : petits massifs boisés compris entre 5 ares et 50 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m, et tous les massifs d'une largeur moyenne en cime comprise entre 15 m et 25 m sans condition de surface maximale.

- AUTRES FORMATIONS BOISEES (Boisements de protection ou d'agrément)

Même définition que les formations boisées de production sauf que leur fonction de production est nulle ou très accessoire. Elles comprennent essentiellement les forêts inexploitables car inaccessibles ou situées sur de trop fortes pentes, et celles dont le rôle de protection interdit que des coupes y soient faites. Cette rubrique inclut également les espaces verts boisés à but esthétique, récréatif et culturel.

- LANDES

Cette catégorie groupe les landes, friches et terrains vacants non cultivés et non entretenus régulièrement pour le pâturage.

La lande peut contenir des arbres forestiers épars (ou en bouquets de surface inférieure à 5 ares) à condition, si ces arbres sont recensables, que le couvert boisé local reste inférieur à 10 % ou, s'ils ne sont pas recensables, que leur densité à l'hectare reste inférieure à 500 tiges.

- IMPRODUCTIFS

Cet usage groupe les surfaces improductives du point de vue agricole et forestier.

Il s'agit, soit d'improductifs par destination (routes, chemins, voies ferrées, surfaces bâties et dépendances, etc ...), soit d'improductifs naturels (plages, dunes, rochers, marais, etc ...).

- HAIES

Ligne boisée d'une largeur moyenne en cime inférieure à 15 m et d'une longueur au moins égale à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables d'essences forestières avec une densité moyenne d'au moins 1 arbre recensable tous les 10 m.

- ALIGNEMENTS

Ligne d'arbres d'essences forestières plantés à intervalles réguliers, d'une largeur moyenne en cime inférieure à 15 m, d'une longueur au moins égale à 25 m, comportant au moins 3 arbres recensables avec une densité moyenne d'au moins 1 arbre recensable tous les 25 m.

- PEUPLERAIES

Peuplements artificiels composés de peupliers cultivés, plantés à espacements réguliers, où ces peupliers se trouvent à l'état pur ou nettement prépondérants, avec une densité de plantation supérieure à 100 à l'hectare (et une densité de pleupliers vivants supérieure à 50 par ha).

En outre, les peupleraies doivent avoir une surface d'au moins 5 ares avec une largeur moyenne en cime d'au moins 15 m.

- VOLUMES

Il s'agit de volumes sur écorce.

La dimension de recensabilité a été fixée à un diamètre de 7,5 cm à 1,30 m du sol.

Le volume pris en compte est la somme du volume de la tige et de celui de certaines grosses branches (voir § découpes et catégorie d'utilisation des bois).

- ACCROISSEMENTS

* Accroissement courant (formations boisées de production)

L'accroissement périodique annuel moyen (accroissement courant) est calculé sur la période de 5 ans précédant l'année civile du sondage.

L'accroissement sur écorce en volume des peuplements est la somme de deux composantes :

a) l'accroissement des arbres sur pied, compte-tenu des arbres qui ne sont devenus recensables qu'au cours de la période de 5 ans définie ci-dessus, (voir Tome II, "Introduction") ;

b) l'accroissement que les arbres actuellement coupés avaient apporté au peuplement pendant la fraction de la même période durant laquelle ils étaient encore sur pied.

Cette deuxième partie de l'accroissement est mentionnée à part dans les tableaux du 2ème tome sous la rubrique résumée d'"Acroissement dû aux arbres coupés".

* Accroissement moyen (Peupliers cultivés hors forêt) : c'est le quotient du volume par l'âge de plantation.

- RECRUTEMENT ANNUEL (ou passage à la futaie)

C'est la moyenne annuelle du volume des arbres passant recensables au cours de la période de 5 ans définie plus haut (voir Tome II, "Introduction").

- DECOUPES

Les données relatives aux volumes et accroissements concernent les volumes sur écorce arrêtés aux différentes découpes suivantes :

- découpe bois fort de 7 cm de diamètre (22 cm de circonférence) pour la tige de tous les arbres, quelles que soient l'essence et la catégorie de dimension, y compris les brins de taillis.

- découpe marchande de 20 cm de diamètre pour les branches (toutes essences)

- éventuellement, découpe de forme pour la tige et/ou pour les branches.

- ESSENCE PREPONDERANTE

C'est l'essence occupant la plus grande partie du couvert libre total du peuplement sur le point d'inventaire.

- STRUCTURE FORESTIERE ELEMENTAIRE

. C'est la constatation objective des effets du traitement - ou de l'absence de traitement - appliqué au peuplement tels qu'ils se traduisent aux environs immédiats (sur une surface de l'ordre de 20 ares) du point d'inventaire à la date du sondage.

On distingue les structures forestières élémentaires suivantes : futaie régulière, futaie irrégulière, mélange de futaie et de taillis (y compris les taillis-sous-futaie), taillis simple,

. Parmi les types de peuplement retenus dans le département - ils sont appréciés sur des surfaces beaucoup plus importantes que celle indiquée ci-dessus, et en faisant abstraction des disparités ou irrégularités locales (cf. chapitre I, § 4.3) - certains comportent dans leur définition une notion de régime, ou de structure forestière d'ensemble désignée selon la même terminologie que la structure forestière élémentaire.

En raison de la différence d'appréciation de ces deux caractéristiques, il n'y a pas, sauf exception, égalité des surfaces relevant d'une structure élémentaire et d'une structure d'ensemble de même dénomination.

C'est pourquoi, par exemple, un type "futaie" peut ne présenter que 75 % de sa surface sous la structure élémentaire futaie, les 25 % restants se partageant entre d'autres structures élémentaires traduisant des disparités locales du type ; ceci explique aussi, à l'inverse, que la surface totale de la structure élémentaire futaie ne soit pas égale à celle des types "futaie".

. Ont la même origine les éventuelles discordances observées entre la sur-

face d'une essence ou d'un groupe-essences prépondérant et la surface d'un type défini par rapport à cette essence ou à ce groupe-essence.

Par exemple, dans le type "futaie de pins" les pins peuvent n'être prépondérants que sur 90 % de la surface et on retrouvera du pin prépondérant dans d'autres types de peuplement.

- CATEGORIES DE DIMENSION DES BOIS

Les 4 catégories de dimension figurant dans les publications correspondent aux diamètres à 1,30 m suivants :

Non recensable	=	moins de 7,5 cm
Petit bois	=	7,5 - 22,4 cm
Moyen bois	=	22,5 - 37,4 cm
Gros bois	=	37,5cm et plus

- CATEGORIE D'UTILISATION DES BOIS

Les 3 catégories d'utilisation des bois mentionnées dans les publications sont les suivantes :

Catégorie I - Tranchage, déroulage, ébénisterie; menuiserie fine.

Catégorie II - Autres sciages, menuiserie courante, charpente, caissage, coffrage, traverses.

Catégorie III - Bois d'industrie et bois de chauffage.

Ces catégories d'utilisation s'appliquent au volume de la tige arrêtée à la découpe bois fort ou, à défaut, à une découpe de forme, volume auquel on ajoute le volume de celles des branches qui répondent aux deux conditions : diamètre au fin bout au moins égal à 20 cm et longueur minimum de 1 mètre.

Ce volume total est diminué du rebut éventuel.

Le volume cubé ne comprend donc qu'une partie du houppier.

19 - Tableau 1

Répartition du territoire

selon l'utilisation du sol

Utilisation du sol	Surface ha	%
Formations boisées	247 540	42.0
Landes et friches	45 460	7.7
Terrains agricoles	256 150	43.4
Eaux	6 400	1.1
Terrains improductifs	34 350	5.8
T O T A L	589 900	100

19 - Tableau 2

Répartition du territoire selon l'utilisation du sol et la catégorie de propriété

Utilisation du sol	Terrains soumis au régime forestier		Terrains non soumis au régime forestier	Total par utilisation du sol
	Domaniaux ha	Communaux et autres personnes morales ha	Terrains particuliers (y compris contrats F.F.N.) ha	ha
A - Terrains non boisés				
- Terrains agricoles	28	20	256 100	256 148 (1)
- Landes	248	460	44 757	45 465 (1)
- Eaux	18	10	6 370	6 398
- Improductifs	34	198	34 114	34 346
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - A -	328	688	341 341	342 357
B - Terrains boisés				
. **Formations boisées de production**				
- Forêts	867	7 531	221 508	229 906
- Boqueteaux	-	20	8 651	8 671
- Bosquets	-	-	4 511	4 511
Total	867	7 551	234 670	243 088
. **Autres formations boisées**	9	137	4 308	4 454
TOTAL PAR CATEGORIE DE PROPRIETE - B -	876	7 688	238 978	247 542
TOTAL A + B	1 204	8 376	580 319	589 899
	9 580 (2)			
Taux de boisement B/ A + B				42 %

(1) Sont comprises dans les terrains agricoles et les landes, les formations arborées suivantes :

- Haies boisées - longueur dans le département = 9 266 km
- Alignements - longueur dans le département = 170 km
- Peupleraies - Celles-ci n'ont pas été recensées en raison de leur trop faible surface (de l'ordre de 300 ha d'après la statistique de 1980 du Ministère de l'Agriculture)

(2) La surface des forêts soumises est celle arrêtée au 1er janvier 1979 par l' O.N.F., plus la surface d'une forêt domaniale (La Vergne 170 ha) soumise en février 1979.

Il convient de remarquer que les petites surfaces de l'ordre de la dizaine d'hectares ne sont données qu'avec une très faible précision.

19 - Tableau 3

Surface totale, surface boisée et taux de boisement des régions forestières

Toutes propriétés

Région forestière	Surface totale région ha	Surface des formations boisées			Taux de boisement %
		de production ha	autres ha	totale ha	
Plateau limousin 1	11 710	5 360	40	5 400	46.1
Plateau limousin 2	68 300	30 620	240	30 860	45.2
Plateau limousin 3	190 680	98 880	2 640	101 520	53.2
Plateau de Millevaches	104 760	52 400	150	52 550	50.2
Châtaigneraie limousine	128 900	32 000	810	32 810	25.5
Bassin de Brive	66 660	17 680	460	18 140	27.2
Causses	10 080	4 860	110	4 970	49.3
Avant - Causses	8 810	1 290	-	1 290	14.6
T O T A L	589 900	243 090	4 450	247 540	42.0

N.B. Les surfaces ventilées à partir du tableau 7 sont celles des seules formations boisées de production, déduction faite de la surface des coupes rases de moins de 5 ans sans régénération (3 990 ha).

19 - Tableau 4.1

Landes et friches

Surface par région forestière et type de lande

Toutes propriétés

Type de lande \ Région forestière	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant - Causses ha	Total ha
Vides forestiers (1)	80	1 540	3 470	1 380	210	190	70	-	6 940
Landes associées à des boisements morcelés	-	290	1 840	1 720	780	380	-	110	5 120
Landes associées à des boisements lâches	40	690	180	1 240	40	170	110	-	2 470
Grande lande	370	1 970	1 530	15 350	330	220	40	-	19 810
Inculte (2)	80	1 860	2 740	3 160	1 910	1 160	70	140	11 120
T O T A L	570	6 350	9 760	22 850	3 270	2 120	290	250	45 460

(1) Il s'agit de vides de moins de 4 ha au sein de formations boisées

(2) Friches et vacants au voisinage de terrains agricoles

19 - Tableau 4.2

Landes et friches

Surface par région forestière et nature du terrain

Toutes propriétés

Région forestière / Nature du terrain	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant - Causses ha	Total ha
Pente inférieure à 30 %									
- sol meuble	360	3 910	7 200	16 410	2 270	1 520	70	140	31 880
- sol tourbeux	210	2 320	1 690	5 290	290	-	-	-	9 800
- sol rocheux par place	-	60	50	570	-	170	220	110	1 180
Pente supérieure à 30 %									
- sol meuble	-	60	820	350	710	320	-	-	2 260
- sol rocheux par place	-	-	-	230	-	110	-	-	340
T O T A L	570	6 350	9 760	22 850	3 270	2 120	290	250	45 460

19 - Tableau 4.3

Landes et friches

Surface par région forestière et type écologique

Toutes propriétés

Région forestière / Type écologique	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant - Causses ha	Total ha
Lande calcicole	-	-	-	-	-	260	150	140	550
Lande calcicole arbustive	-	-	-	-	-	660	140	110	910
Lande acide mésophile	280	2 530	6 110	7 860	1 670	380	-	-	18 830
Lande acide humide ou tourbeuse	290	2 830	2 340	10 690	940	110	-	-	17 200
Lande submontagnarde	-	80	-	1 230	-	-	-	-	1 310
Agricoles abandonnés récemment	-	450	950	2 950	660	710	-	-	5 720
Autres landes	-	460	360	120	-	-	-	-	940
T O T A L	570	6 350	9 760	22 850	3 270	2 120	290	250	45 460

19 - Tableaux 5 et 6

Formations boisées de production et formations arborées

Volumes et accroissements par essence

Toutes propriétés

Essence	Formations boisées de production		Arbres épars dans le domaine agricole et les landes	Eléments linéaires	Volume total
	Volume 1000 m3	Accroissement (2) 100 m3	Volume (1) 1000 m3	Volume (1) 1000 m3	1000 m3
Chêne pédonculé	6 570.5	1 616.5	166.6	400.2	7 137.3
Chêne rouvre	826.7	174.0	6.1	9.1	841.9
Chêne rouge	25.4	8.0	-	-	25.4
Chêne pubescent	161.1	52.0	3.2	-	164.3
Hêtre	2 292.9	670.0	35.6	88.0	2 416.5
Châtaignier	5 031.7	2 408.0	81.1	125.6	5 238.4
Charme	711.0	315.5	5.3	61.9	778.2
Bouleau	2 362.1	806.0	27.3	22.9	2 412.3
Peupliers cultivés	-	-	2.5	5.0	7.5
Peupliers non cultivés	36.2	20.5	39.0	13.5	88.7
Autres feuillus	1 120.2	575.0	71.6	261.0	1 452.8
Total feuillus	19 137.8	6 645.5	438.3	987.2	20 563.3
Pin maritime	231.4	100.5	0.6	-	232.0
Pin sylvestre	5 327.2	2 751.5	47.9	-	5 375.1
Autres pins	39.8	26.0	-	-	39.8
Sapin pectiné et épicéa commun	2 592.2	1 862.5	0.3	8.2	2 600.7
Douglas	826.2	680.0	-	2.7	828.9
Autres conifères	848.2	574.0	1.6	9.8	859.6
Total conifères	9 865.0	5 994.5	50.4	20.7	9 936.1
T O T A L	29 002.8	12 640.0	488.7 (3)	1 007.9 (3)	30 499.4

(1) Il s'agit du volume des arbres de toutes formes.
Les accroissements correspondants n'ont pas été mesurés. Seul l'accroissement moyen des peupliers de clones cultivés a été calculé à 100 m3/an pour les arbres épars et 300 m3/an pour les alignements de peupliers.

(2) Il s'agit de l'accroissement courant annuel calculé sur la période 1975 - 1979.

19 - Tableau 7 (S)

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Total ha
Futaie	Chêne pédonculé	–	–	30	40	20	90
	Chêne rouvre	–	–	100	–	–	100
	Hêtre	–	–	20	–	–	20
	Châtaignier	–	–	–	–	10	10
	Charme	–	–	100	–	–	100
	Bouleau	–	–	70	60	–	130
	Total feuillus	–	–	320	100	30	450
	Pin sylvestre	30	40	1 030	250	20	1 370
	Autres pins	–	–	300	–	–	300
	Epicéa commun	10	240	600	1 480	–	2 330
	Douglas	50	320	300	510	40	1 220
	Autres conifères	40	30	100	280	70	520
	Total conifères	130	630	2 330	2 520	130	5 740
	TOTAL FUTAIE	130	630	2 650	2 620	160	6 190
Mélange futaie-taillis (1)	Chêne pédonculé	10	520	240	490	120	1 380
	Chêne rouvre	20	–	–	–	–	20
	Hêtre	–	–	–	10	30	40
	Total feuillus	30	520	240	500	150	1 440
	Pin sylvestre	–	–	80	–	–	80
	Epicéa commun	–	120	–	30	–	150
	Douglas	–	140	–	–	–	140
	Autres conifères	–	40	–	30	–	70
	Total conifères	–	300	80	60	–	440
	TOTAL MELANGE FUTAIE-TAILLIS	30	820	320	560	150	1 880

.../...

19 - Tableau 7 (S) suite

Formations boisées de production

Surface par essence prépondérante et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Total ha
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	-	70	100	40	210
	Châtaignier	20	-	-	-	70	90
	Bouleau	-	-	40	10	-	50
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	20	-	110	110	110	350
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		180	1 450	3 080	3 290	420	8 420

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte ici, les essences prépondérantes du taillis étant étudiées dans le tableau 7.1

19 - Tableau 7 (P)

Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, essence prépondérante et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant - Causses ha	Total ha
Futaie	Chêne pédonculé	1 550	3 100	12 340	2 350	2 960	7 070	40	40	29 450
	Chêne rouvre	-	370	640	400	-	-	-	-	1 410
	Chêne pubescent	-	-	-	-	-	-	350	400	750
	Hêtre	370	3 510	2 820	3 800	-	-	-	-	10 500
	Châtaignier	180	-	2 410	350	5 930	550	-	-	9 420
	Charme	-	-	1 110	-	630	-	-	-	1 740
	Bouleau	90	1 140	3 740	1 940	-	-	-	-	6 910
	Autres feuillus	-	-	-	-	110	50	-	-	160
	Total feuillus	2 190	8 120	23 060	8 840	9 630	7 670	390	440	60 340
	Pin maritime	-	-	-	-	-	580	-	-	580
	Pin sylvestre	80	5 820	15 540	8 920	580	870	-	30	31 840
	Autres pins	90	-	200	-	80	-	70	-	440
	Sapin pectiné	50	160	290	80	150	-	-	-	730
	Epicéa commun	980	5 250	2 520	14 610	690	-	-	-	24 050
	Douglas	620	1 580	5 280	4 730	850	430	40	-	13 530
	Autres conifères	500	2 540	1 990	3 100	-	-	-	-	8 130
	Total conifères	2 320	15 350	25 820	31 440	2 350	1 880	110	30	79 300
	TOTAL FUTAIE	4 510	23 470	48 880	40 280	11 980	9 550	500	470	139 640
Mélange futaie-taillis(1)	Chêne pédonculé	340	670	14 210	1 910	7 910	4 110	110	40	29 300
	Chêne rouvre	-	-	3 390	-	1 270	-	1 030	130	5 820
	Chêne pubescent	-	-	-	-	-	-	1 220	130	1 350
	Hêtre	150	210	1 820	420	430	60	-	-	3 090
	Châtaignier	-	-	5 330	-	1 130	390	-	-	6 850
	Bouleau	-	-	360	580	300	-	-	-	1 240
	Autres feuillus	-	-	300	170	-	-	-	-	470
	Total feuillus	490	880	25 410	3 080	11 040	4 560	2 360	300	48 120

.../...

19 - Tableau 7 (P) suite

Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, essence prépondérante et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Structure forestière élémentaire	Essence prépondérante	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau Plateau 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant - Causses ha	Total ha
Mélange futaie-taillis(1) suite	Pin maritime	-	-	540	-	110	440	-	-	1 090
	Pin sylvestre	-	230	6 450	1 940	-	110	-	-	8 730
	Autres pins	-	-	-	-	-	110	-	-	110
	Epicéa commun	-	140	110	60	-	-	-	-	310
	Douglas	-	180	270	-	-	-	-	-	450
	Autres conifères	-	60	90	200	40	-	-	-	390
	Total conifères	-	610	7 460	2 200	150	660	-	-	11 080
	TOTAL MELANGE FUTAIE - TAILLIS	490	1 490	32 870	5 280	11 190	5 220	2 360	300	59 200
Taillis simple	Chêne pédonculé	-	830	1 550	1 190	1 380	320	-	180	5 450
	Chêne rouvre	-	210	230	-	-	-	180	-	620
	Chêne pubescent	-	-	-	-	-	-	1 820	250	2 070
	Hêtre	-	150	940	470	-	-	-	-	1 560
	Châtaignier	90	-	5 010	160	5 270	1 910	-	-	12 440
	Charme	-	-	1 470	-	170	390	-	-	2 030
	Bouleau	-	1 140	1 550	1 060	620	-	-	-	4 370
	Autres feuillus	40	320	1 200	390	970	290	-	90	3 300
	TOTAL TAILLIS SIMPLE	130	2 650	11 950	3 270	8 410	2 910	2 000	520	31 840
TOTAL PAR REGION FORESTIERE		5 130	27 610	93 700	48 830	31 580	17 680	4 860	1 290	230 680

(1) cf. note 1 du tableau 7 (S)

19 - Tableau 7.1

Formations boisées de production

Surface des taillis de mélange futaie-taillis par catégorie de propriété, essence prépondérante et région forestière

Propriété	Essence	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant - Causses ha	Total ha
Soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	-	440	30	550	40	-	-	-	1 060
	Chêne rouvre	-	180	-	-	-	-	-	-	180
	Hêtre	-	100	-	10	-	-	-	-	110
	Châtaignier	20	100	150	-	110	-	-	-	380
	Charme	-	-	100	-	-	-	-	-	100
	Autres feuillus	10	-	40	-	-	-	-	-	50
	TOTAL	30	820	320	560	150	-	-	-	1 880
Non soumise au régime forestier	Chêne pédonculé	-	750	5 090	3 040	2 210	2 500	40	-	13 630
	Chêne rouvre	-	-	1 360	-	840	-	150	130	2 480
	Chêne pubescent	-	-	-	-	-	-	1 140	130	1 270
	Hêtre	140	-	430	500	-	390	-	-	1 460
	Châtaignier	190	-	17 220	450	5 300	1 900	-	-	25 060
	Charme	-	-	3 080	-	1 230	390	950	40	5 690
	Bouleau	80	280	3 130	950	1 220	-	-	-	5 660
	Autres feuillus	80	460	2 560	340	390	40	80	-	3 950
	TOTAL	490	1 490	32 870	5 280	11 190	5 220	2 360	300	59 200
TOTAL TOUTES PROPRIETES		520	2 310	33 190	5 840	11 340	5 220	2 360	300	61 080

N.B. Ces surfaces ne sont pas à ajouter à celles données dans les tableaux 7 car elles ont déjà été prises en compte au titre des futaies de mélange futaie-taillis.

19 - Tableau 8

Formations boisées de production

Surface des boisements, des reboisements et des colonisations naturelles par région forestière

Région forestière	Propriétés soumises au régime forestier			Propriétés non soumises au régime forestier		
	Boisements artificiels (1) ha	Reboisements artificiels (2) ha	Colonisation naturelle ha	Boisements artificiels (1) ha	Reboisements artificiels (2) ha	Colonisation naturelle ha
Plateau limousin 1	40	60	-	1 190	1 000	50
Plateau limousin 2	130	750	-	6 810	4 810	-
Plateau limousin 3	530	1 790	-	6 040	8 510	160
Plateau de Millevaches	1 540	1 100	20	14 970	11 120	800
Châtaigneraie limousine	40	120	-	620	2 490	-
Bassin de Brive	-	-	-	-	860	-
Causses	-	-	-	-	110	-
T O T A L	2 280 (3)	3 820 (4)	20 (5)	29 630 (3)	28 900 (4)	1 010 (5)

N.B. Les boisements et reboisements comptabilisés dans ce tableau ont moins de 40 ans d'âge de plantation.

(1) Plantations entraînant une extension de la surface boisée
(2) Plantations n'entraînant pas d'extension de la surface boisée
(3) dont 23 560 ha réalisés depuis le premier inventaire (1963) = 18 030 ha à partir des landes et friches, et
5 530 ha à partir de terrains agricoles
(4) dont 22 780 ha réalisés depuis le premier inventaire
(5) Colonisations naturelles postérieures au précédent inventaire

19 - Tableau 8.1

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et les reboisements par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites	Surface couverte suivant la densité de plantation (2)	
			Moins de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée	Plus de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée
Plateau limousin 1	2 290	Pin noir	-	2
		Sapin pectiné	2	-
		Epicéa commun	29	12
		Douglas	25	5
		Sapin de Vancouver	11	1
		Epicéa de Sitka	11	-
		Mélèze du Japon	2	-
Plateau limousin 2	12 500	Pin sylvestre	7	13
		Sapin pectiné	3	-
		Epicéa commun	27	11
		Douglas	19	2
		Sapin de Vancouver	4	3
		Epicéa de Sitka	5	1
		Mélèze du Japon	3	2
Plateau limousin 3	16 870	Pin sylvestre	10	8
		Pin laricio	1	1
		Pin noir	1	-
		Sapin pectiné	2	4
		Epicéa commun	14	11
		Douglas	27	7
		Sapin de Nordmann	1	-
		Sapin de Vancouver	5	1
		Epicéa de Sitka	-	1
		Mélèze du Japon	5	1
Plateau de Millevaches	28 730	Pin sylvestre	11	5
		Sapin pectiné	1	1
		Epicéa commun	28	21
		Douglas	14	6
		Sapin de Vancouver	2	1
		Epicéa de Sitka	4	2
		Mélèze du Japon	4	-
Châtaigneraie limousine	3 270	Pin noir	1	-
		Sapin pectiné	6	-
		Epicéa commun	11	12
		Douglas	56	-
		Epicéa de Sitka	13	-
		Autres conifères	1	-
Bassin de Brive	860	Pin maritime	6	-
		Pin sylvestre	44	-
		Douglas	45	5

.../...

19 - Tableau 8.1 Suite

Formations boisées de production

Surface couverte par les essences introduites dans les boisements et les reboisements par région forestière

Toutes propriétés

Région forestière	Surface reboisée (1) ha	Essences introduites	Surface couverte suivant la densité de plantation (2)	
			Moins de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée	Plus de 1500 plants/hectare en % de la surface reboisée
Causses	110	Pin noir Douglas Cèdre de l'Atlas	47 - 20	- 33 -
T O T A L	64 630			

(1) Il s'agit des surfaces figurant au tableau 8 dans les colonnes "Boisements artificiels" et "Reboisements artificiels".

(2) Il s'agit de la densité de plantation constatée au moment de l'inventaire de ces formations.

19 - Tableau 9

Formations boisées de production

Surface par structure élémentaire, essence prépondérante et catégorie de propriété

Structure élémentaire	Peuplements à feuillus prépondérants			Peuplements à conifères prépondérants			Total
	Domanial ha	Communal ha	Particulier ha	Domanial ha	Communal ha	Particulier ha	ha
Futaie (régulière ou irrégulière)	50	400	60 340	690	5 050	79 300	145 830
Mélange futaie - taillis (1)	60	1 380	48 120	40	400	11 080	61 080
Taillis simple	30	320	31 840	-	-	-	32 190
TOTAL PAR PROPRIETE	140	2 100	140 300	730	5 450	90 380	239 100
TOTAL FEUILLUS - CONIFERES	142 540			96 560			

(1) Seules les essences prépondérantes de la futaie sont prises en compte pour la distinction entre feuillus et conifères.

19 - Tableau 10

Formations boisées de production

Volume par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	m3
Chêne pédonculé	8 300	83 200	6 479 000	6 570 500
Chêne rouvre	-	10 500	816 200	826 700
Chêne rouge	-	-	25 400	25 400
Chêne pubescent	-	-	161 100	161 100
Hêtre	5 800	30 900	2 256 200	2 292 900
Châtaignier	12 500	40 600	4 978 600	5 031 700
Charme	-	8 000	703 000	711 000
Bouleau	2 400	25 300	2 334 400	2 362 100
Autres feuillus	200	11 300	1 144 900	1 156 400 (1)
Total feuillus	29 200	209 800	18 898 800	19 137 800
Pin maritime	-	-	231 400	231 400
Pin sylvestre	21 400	145 600	5 160 200	5 327 200
Autres pins	-	1 400	38 400	39 800 (2)
Sapin pectiné	200	-	50 000	50 200
Epicéa commun	20 900	52 200	2 468 900	2 542 000
Douglas	4 800	15 400	806 000	826 200
Autres conifères	700	6 900	840 600	848 200 (3)
Total conifères	48 000	221 500	9 595 500	9 865 000
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	77 200	431 300	28 494 300	29 002 800

(1) Dont robinier 26.1 %, tremble 19 %, merisier 14.6 %, aunes 14.2 %, saules 11.4 %

(2) Pin noir 94.2 %, pin laricio 5.8 %

(3) Dont mélèze du Japon 74.1 %, épicéa de Sitka 15.2 %

19 - Tableau 10 Taillis (1)

Formations boisées de production

Volume des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	m3
Chêne pédonculé	-	35 000	930 900	965 900
Chêne rouvre	-	2 400	291 500	293 900
Chêne rouge	-	-	800	800
Chêne pubescent	-	-	87 300	87 300
Hêtre	-	21 100	239 700	260 800
Châtaignier	6 000	33 300	3 037 200	3 076 500
Charme	-	2 000	462 800	464 800
Bouleau	-	5 800	965 200	971 000
Autres feuillus	100	10 900	546 400	557 400 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	6 100	110 500	6 561 800	6 678 400

(1) Ces volumes, concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 10

(2) Dont aunes 21.2 %, saules 21.1 %, tremble 19.8 %, robinier 13.5 %, merisier 7.9 %

19 - Tableau 11

Formations boisées de production

Accroissement courant par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	m3
Chêne pédonculé	150	2 350	159 150	161 650
Chêne rouvre	–	250	17 150	17 400
Chêne rouge	–	–	800	800
Chêne pubescent	–	–	5 200	5 200
Hêtre	250	1 200	65 550	67 000
Châtaignier	600	1 950	238 250	240 800
Charme	–	150	31 400	31 550
Bouleau	150	1 250	79 200	80 600
Autres feuillus	–	650	58 900	59 550 (1)
Total feuillus	1 150	7 800	655 600	664 550
Pin maritime	–	–	10 050	10 050
Pin sylvestre	1 000	7 900	266 250	275 150
Autres pins	–	150	2 450	2 600 (2)
Sapin pectiné	–	–	5 150	5 150
Epicéa commun	1 300	4 300	175 500	181 100
Douglas	600	1 600	65 800	68 000
Autres conifères	50	700	56 650	57 400 (3)
Total conifères	2 950	14 650	581 850	599 450
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	4 100	22 450	1 237 450	1 264 000

(1) Dont robinier 24.4 %, tremble 16.7 %, merisier 14 %, aunes 19.8 %, saules 12 %

(2) Pin noir 91.2 %, pin laricio 8.8 %

(3) Dont mélèze du Japon 59.6 %, épicéa de Sitka 21.4 %, sapin Vancouver 16.2 %

19 - Tableau 11 Taillis (1)

Formations boisées de production

Accroissement courant des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domanial m3	Communal m3	Particulier m3	m3
Chêne pédonculé	-	1 150	33 200	34 350
Chêne rouvre	-	100	8 250	8 350
Chêne rouge	-	-	50	50
Chêne pubescent	-	-	3 400	3 400
Hêtre	-	800	11 500	12 300
Châtaignier	450	1 800	177 450	179 700
Charme	-	50	21 000	21 050
Bouleau	-	400	41 650	42 050
Autres feuillus	-	650	32 100	32 750 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	450	4 950	328 600	334 000

(1) Ces accroissements, concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11

(2) Dont aunes26.1 %, saules 19.8 %, robinier 19.6 %, tremble 13 %, merisier 7.6 %

19 - Tableau 11.1

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence
	Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	m3/an
Chêne pédonculé	-	200	6 100	6 300
Chêne rouvre	-	50	550	600
Chêne rouge	-	-	100	100
Chêne pubescent	-	-	1 050	1 050
Hêtre	-	150	4 250	4 400
Châtaignier	200	50	26 500	26 750
Charme	-	-	4 800	4 800
Bouleau	-	50	7 400	7 450
Autres feuillus	-	-	10 250	10 250 (1)
Total feuillus	200	500	61 000	61 700
Pin maritime	-	-	100	100
Pin sylvestre	100	200	8 450	8 750
Autres pins	-	-	500	500 (2)
Sapin pectiné	-	-	750	750
Epicéa commun	150	800	13 800	14 750
Douglas	-	600	10 600	11 200
Autres conifères	50	50	6 450	6 550 (3)
Total conifères	300	1 650	40 650	42 600
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	500	2 150	101 650	104 300

(1) Dont saules 38.4 %, robinier 18.1 %, aunes 14 %, merisier 9.9 %

(2) Pin noir 91.7 %, pin laricio 8.3 %

(3) Dont mélèze du Japon 35 %, sapin de Vancouver 29.8 %, épicéa de Sitka 26.1 %

19 - Tableau 11.1 Taillis (1)

Formations boisées de production

Recrutement annuel moyen des brins de taillis par essence et catégorie de propriété

Essence	Propriété			Total par essence m3/an
	Domanial m3/an	Communal m3/an	Particulier m3/an	
Chêne pédonculé	-	150	4 100	4 250
Chêne rouvre	-	50	500	550
Chêne rouge	-	-	100	100
Chêne pubescent	-	-	1 050	1 050
Hêtre	-	100	2 050	2 150
Châtaignier	200	50	26 000	26 250
Charme	-	-	4 500	4 500
Bouleau	-	50	6 900	6 950
Autres feuillus	-	-	8 550	8 550 (2)
TOTAL FORMATIONS BOISEES DE PRODUCTION	200	400	53 750	54 350

(1) Ces volumes, concernant les seuls brins de taillis des essences en cause, sont déjà comptabilisés dans les résultats du tableau 11.1

(2) Dont saules 38.3 %, aunes 16.5 %

19 - Tableau 12

Formations boisées de production

Surface des peuplements par type de peuplement et région forestière

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement \ Région forestière	Plateau limousin 1 ha	Plateau limousin 2 ha	Plateau limousin 3 ha	Plateau de Millevaches ha	Châtaigneraie limousine ha	Bassin de Brive ha	Causses ha	Avant - Causses ha	Total ha
S) Futaie de feuillus	-	-	50	-	-	-	-	-	50
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	60	470	550	620	230	-	-	-	1 930
Futaie de pins	-	60	1 020	200	-	-	-	-	1 280
Futaie d'autres conifères	100	710	1 010	2 330	170	-	-	-	4 320
Mélange futaie-taillis avec conifères	20	210	450	140	20	-	-	-	840
TOTAL PROPRIETE	180	1 450	3 080	3 290	420	-	-	-	8 420
P) Futaie de feuillus	180	1 080	1 920	1 160	40	-	-	-	4 380
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	860	4 510	41 090	3 790	15 080	11 620	770	110	77 830
Taillis de châtaignier	-	-	1 450	-	100	550	-	-	2 100
Taillis d'autres feuillus	190	340	560	580	340	160	3 200	-	5 370
Boisements morcelés de feuillus	940	1 340	3 520	1 990	11 130	4 060	520	1 110	24 610
Futaie de pins	40	4 080	7 370	5 390	110	160	-	-	17 150
Futaies d'autres conifères	1 680	5 030	4 890	21 380	900	40	110	-	34 030
Mélange futaie-taillis avec conifères	450	4 040	21 210	6 720	1 740	710	-	-	34 870
Boisements morcelés de conifères	110	1 750	930	1 900	200	-	-	-	4 890
Boisements morcelés de feuillus et conifères	570	5 010	10 020	5 060	1 870	270	70	-	22 870
Boisements lâches (1)	110	430	740	860	70	110	190	70	2 580
TOTAL PROPRIETE	5 130	27 610	93 700	48 830	31 580	17 680	4 860	1 290	230 680
TOTAL TOUTES PROPRIETES	5 310	29 060	96 780	52 120	32 000	17 680	4 860	1 290	239 100

(1) - Le type "BOISEMENTS LACHES", généralement constitué d'éléments de très petite dimension, a été rattaché sur la carte accompagnant la publication, soit au type voisin le plus apparenté, soit, à défaut, au type "BOISEMENTS MORCELES de FEUILLUS et de CONIFERES".

19 - Tableau 12.1 (S)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type et région forestière

Propriétés soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	des feuillus	des conifères	total	des feuillus	des conifères	total
Futaie de feuillus						
Plateau limousin 3	5 500	-	5 500	150	-	150
Mélange futaie-taillis de feuillus purs						
Plateau limousin 1	16 100	-	16 100	800	-	800
Plateau limousin 2	23 900	-	23 900	850	-	850
Plateau limousin 3	63 900	6 000	69 900	2 050	450	2 500
Plateau de Millevaches	41 000	1 200	42 200	1 400	50	1 450
Châtaigneraie limousine	17 800	500	18 300	900	100	1 000
Total	162 700	7 700	170 400	6 000	600	6 600
Futaie de pins						
Plateau limousin 2	-	9 800	9 800	-	700	700
Plateau limousin 3	6 700	102 600	109 300	300	5 450	5 750
Plateau de Millevaches	-	24 400	24 400	-	1 600	1 600
Total	6 700	136 800	143 500	300	7 750	8 050
Futaie d'autres conifères						
Plateau limousin 1	-	9 100	9 100	-	550	550
Plateau limousin 2	3 000	13 400	16 400	150	750	900
Plateau limousin 3	7 000	3 100	10 100	450	500	950
Plateau de Millevaches	13 700	51 700	65 400	700	6 350	7 050
Châtaigneraie limousine	10 200	6 000	16 200	650	250	900
Total	33 900	83 300	117 200	1 950	8 400	10 350
Mélange futaie-taillis avec conifères						
Plateau limousin 1	1 600	400	2 000	100	50	150
Plateau limousin 2	9 000	600	9 600	350	100	450
Plateau limousin 3	14 800	37 300	52 100	650	2 300	2 950
Plateau de Millevaches	4 300	3 400	7 700	150	350	500
Châtaigneraie limousine	500	-	500	-	-	-
Total	30 200	41 700	71 900	1 250	2 800	4 050
TOTAL PROPRIETE	239 000	269 500	508 500	9 650	19 550	29 200

(1) La production brute est la somme de l'accroissement courant et du recrutement annuel moyen (voir définitions au chapitre III)

19 - Tableau 12.1 (P)

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	des feuillus	des conifères	total	des feuillus	des conifères	total
Futaie de feuillus						
Plateau limousin 1	26 800	-	26 800	750	-	750
Plateau limousin 2	267 100	3 500	270 600	4 800	200	5 000
Plateau limousin 3	271 500	9 500	281 000	6 850	1 050	7 900
Plateau de Millevaches	296 000	-	296 000	4 450	-	4 450
Châtaigneraie limousine	13 600	-	13 600	100	-	100
Total	875 000	13 000	888 000	16 950	1 250	18 200
Mélange futaie-taillis de feuillus purs						
Plateau limousin 1	68 400	1 900	70 300	2 700	50	2 750
Plateau limousin 2	683 600	29 900	713 500	14 950	2 150	17 100
Plateau limousin 3	4 781 000	314 800	5 095 800	207 750	19 200	226 950
Plateau de Millevaches	460 400	9 800	470 200	10 900	400	11 300
Châtaigneraie limousine	2 274 800	9 500	2 284 300	95 000	1 000	96 000
Bassin de Brive	1 231 700	130 100	1 361 800	41 550	7 000	48 550
Causses	44 300	-	44 300	1 650	-	1 650
Avant-Causses	13 000	-	13 000	450	-	450
Total	9 557 200	496 000	10 053 200	374 950	29 800	404 750
Taillis de châtaignier						
Plateau limousin 3	246 200	-	246 200	11 050	-	11 050
Châtaigneraie limousine	2 700	-	2 700	300	-	300
Bassin de Brive	78 100	-	78 100	3 050	-	3 050
Total	327 000	-	327 000	14 400	-	14 400
Taillis d'autres feuillus						
Plateau limousin 1	26 800	900	27 700	1 000	50	1 050
Plateau limousin 2	13 200	-	13 200	900	-	900
Plateau limousin 3	67 900	1 300	69 200	2 200	100	2 300
Plateau de Millevaches	72 900	3 500	76 400	2 000	-	2 000
Châtaigneraie limousine	17 100	-	17 100	1 000	-	1 000
Bassin de Brive	6 900	-	6 900	450	-	450
Causses	119 600	-	119 600	6 650	-	6 650
Total	324 400	5 700	330 100	14 200	150	14 350
Boisements morcelés de feuillus						
Plateau limousin 1	135 700	4 100	139 800	5 050	200	5 250
Plateau limousin 2	200 400	-	200 400	6 500	-	6 500
Plateau limousin 3	515 100	64 300	579 400	18 700	6 000	24 700
Plateau de Millevaches	200 900	25 200	226 100	6 300	1 850	8 150
Châtaigneraie limousine	1 255 300	83 300	1 338 600	56 050	3 700	59 750
Bassin de Brive	472 500	9 200	481 700	18 350	700	19 050
Causses	28 300	-	28 300	1 000	-	1 000
Avant-Causses	62 100	-	62 100	2 400	-	2 400
Total	2 870 300	186 100	3 056 400	114 350	12 450	126 800

.../...

19 - Tableau 12.1 (P) Suite 1

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	des feuillus	des conifères	total	des feuillus	des conifères	total
Futaie de pins						
Plateau limousin 1	-	13 700	13 700	-	450	450
Plateau limousin 2	79 800	553 800	633 600	4 500	34 800	39 300
Plateau limousin 3	139 500	1 115 900	1 255 400	6 800	53 800	60 600
Plateau de Millevaches	101 100	882 300	983 400	3 600	42 450	46 050
Châtaigneraie limousine	12 300	-	12 300	800	-	800
Bassin de Brive	2 100	10 800	12 900	150	900	1 050
Total	334 800	2 576 500	2 911 300	15 850	132 400	148 250
Futaie d'autres conifères purs						
Plateau limousin 1	2 100	126 800	128 900	100	13 800	13 900
Plateau limousin 2	76 500	256 900	333 400	3 700	21 750	25 450
Plateau limousin 3	82 800	336 800	419 600	3 300	20 850	24 150
Plateau de Millevaches	176 700	1 863 700	2 040 400	7 450	151 550	159 000
Châtaigneraie limousine	5 300	57 700	63 000	450	5 950	6 400
Total	343 400	2 641 900	2 985 300	15 000	213 900	228 900
Mélange futaie-taillis avec conifères						
Plateau limousin 1	27 100	17 400	44 500	1 400	1 950	3 350
Plateau limousin 2	307 600	449 300	756 900	8 850	17 950	26 800
Plateau limousin 3	1 315 400	1 031 800	2 347 200	52 000	55 650	107 650
Plateau de Millevaches	337 900	309 000	646 900	12 250	23 650	35 900
Châtaigneraie limousine	149 800	67 800	217 600	9 900	3 950	13 850
Bassin de Brive	33 300	10 200	43 500	1 150	550	1 700
Total	2 171 100	1 885 500	4 056 600	85 550	103 700	189 250
Boisements morcelés de conifères						
Plateau limousin 1	3 200	3 700	6 900	300	700	1 000
Plateau limousin 2	11 400	212 600	224 000	450	23 650	24 100
Plateau limousin 3	24 700	80 000	104 700	750	5 200	5 950
Plateau de Millevaches	26 700	139 800	166 500	1 150	10 150	11 300
Châtaigneraie limousine	7 800	6 900	14 700	650	1 150	1 800
Total	73 800	443 000	516 800	3 300	40 850	44 150
Boisements morcelés de feuillus et conifères						
Plateau limousin 1	42 100	28 300	70 400	1 200	1 400	2 600
Plateau limousin 2	355 900	283 100	639 000	8 650	22 550	31 200
Plateau limousin 3	914 600	784 300	1 698 900	27 950	47 050	75 000
Plateau de Millevaches	364 800	112 500	477 300	10 900	8 100	19 000
Châtaigneraie limousine	224 200	77 500	301 700	8 400	3 550	11 950
Bassin de Brive	15 500	11 000	26 500	700	800	1 500
Causses	1 700	600	2 300	-	50	50
Total	1 918 800	1 297 300	3 216 100	57 800	83 500	141 300

.../...

19 - Tableau 12.1 (P) Suite 2

Formations boisées de production

Volume et production brute des peuplements par type et région forestière

Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Volume (m3)			Production brute (m3/an) (1)		
	des feuillus	des conifères	total	des feuillus	des conifères	total
Boisements lâches						
Plateau limousin 1	3 800	-	3 800	300	-	300
Plateau limousin 2	51 700	2 100	53 800	1 900	200	2 100
Plateau limousin 3	14 000	27 400	41 400	500	2 250	2 750
Plateau de Millevaches	17 900	11 200	29 100	950	1 250	2 200
Châtaigneraie limousine	800	400	1 200	150	50	200
Bassin de Brive	400	7 100	7 500	50	650	700
Causses	8 400	-	8 400	250	-	250
Avant - Causses	6 000	2 300	8 300	150	100	250
Total	103 000	50 500	153 500	4 250	4 500	8 750
TOTAL PROPRIETE	18 898 800	9 595 500	28 494 300	716 600	622 500	1 339 100

(1) Voir note 1 du tableau 12.1 (S)

19 - Tableau 13.0

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement et production brute par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3	Accroissement m3/an	Recrutement m3/an	Production brute(1) m3/an
S) Futaie de feuillus	50	5 500	150	-	150
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	1 930	170 400	6 000	600	6 600
Futaie de pins	1 280	143 500	7 850	200	8 050
Futaie d'autres conifères	4 320	117 200	8 650	1 700	10 350
Mélange futaie-taillis avec conifères	840	71 900	3 900	150	4 050
T O T A L	8 420	508 500	26 550	2 650	29 200
P) Futaie de feuillus	4 380	888 000	17 550	650	18 200
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	77 830	10 053 200	374 550	30 200	404 750
Taillis de châtaignier	2 100	327 000	13 900	500	14 400
Taillis d'autres feuillus	5 370	330 100	12 000	2 350	14 350
Boisements morcelés de feuillus	24 610	3 056 400	113 900	12 900	126 800
Futaie de pins	17 150	2 911 300	142 450	5 800	148 250
Futaie d'autres conifères	34 030	2 985 300	209 250	19 650	228 900
Mélange futaie-taillis avec conifères	34 870	4 056 600	175 450	13 800	189 250
Boisements morcelés de conifères	4 890	516 800	39 450	4 700	44 150
Boisements morcelés de feuillus et conifères	22 870	3 216 100	130 800	10 500	141 300
Boisements lâches	2 580	153 500	8 150	600	8 750
T O T A L	230 680	28 494 300	1 237 450	101 650	1 339 100
TOTAL TOUTES PROPRIETES	239 100	29 002 800	1 264 000	104 300	1 368 300

(1) cf. note 1 du tableau 12.1 (S)

19 - Tableau 13.1

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement et production brute à l'hectare par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume m3/ha	Accroissement m3/ha/an	Recrutement m3/ha/an	Production brute(1) m3/ha/an
S) Futaie de feuillus	50	110.0	3.00	-	3.00
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	1 930	88.3	3.11	0.31	3.42
Futaie de pins	1 280	112.1	6.13	0.16	6.29
Futaie d'autres conifères	4 320	27.1	2.00	0.39	2.39
Mélange futaie-taillis avec conifères	840	85.6	4.64	0.18	4.82
TOTAL PROPRIETE	8 420	60.4	3.15	0.31	3.46
P) Futaie de feuillus	4 380	202.7	4.01	0.15	4.16
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	77 830	129.2	4.81	0.39	5.20
Taillis de châtaignier	2 100	155.7	6.62	0.24	6.86
Taillis d'autres feuillus	5 370	61.5	2.23	0.44	2.67
Boisements morcelés de feuillus	24 610	124.2	4.63	0.52	5.15
Futaie de pins	17 150	169.8	8.31	0.34	8.65
Futaie d'autres conifères	34 030	87.7	6.15	0.58	6.73
Mélange futaie-taillis avec conifères	34 870	116.3	5.03	0.40	5.43
Boisements morcelés de conifères	4 890	105.7	8.07	0.96	9.03
Boisements morcelés de feuillus et conifères	22 870	140.6	5.72	0.46	6.18
Boisements lâches	2 580	59.5	3.16	0.23	3.39
TOTAL PROPRIETE	230 680	123.5	5.36	0.44	5.80
TOTAL TOUTES PROPRIETES	239 100	121.3	5.28	0.44	5.72

(1) cf. note 1 du tableau 12.1 (S)

19 - Tableau 13.2

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant, recrutement des feuillus et des conifères par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface ha	Volume (1000 m3)			Accroissement (100 m3)			Recrutement (100 m3)		
		feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de feuillus	50	5.1	0.4	-	1.0	0.5	-	-	-	-
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	1 930	72.2	90.5	7.7	16.0	38.5	5.5	0.5	5.0	0.5
Futaie de pins	1 280	6.4	0.3	136.8	3.0	-	75.5	-	-	2.0
Futaie d'autres conifères	4 320	19.5	14.4	83.3	9.0	9.5	68.0	-	1.0	16.0
Mélange futaie-taillis avec conifères	840	19.2	11.0	41.7	6.5	5.5	27.0	0.5	-	1.0
T O T A L	8 420	122.4	116.6	269.5	35.5	54.0	176	1.0	6.0	19.5
P) Futaie de feuillus	4 380	787.6	87.4	13	136.0	30.0	9.5	1.0	2.5	3.0
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	77 830	5 401.7	4 155.5	496	1 431.5	2 030.0	284.0	30.5	257.5	14.0
Taillis de châtaignier	2 100	56.6	270.4	-	11.0	128.0	-	-	5.0	-
Taillis d'autres feuillus	5 370	181.7	142.7	5.7	53.5	65.0	1.5	0.5	23.0	-
Boisements morcelés de feuillus	24 610	2 240.8	629.5	186.1	624.0	395.5	119.5	9.5	114.5	5.0
Futaie de pins	17 150	153.1	181.7	2 576.5	50.0	92.0	1 282.5	5.0	11.5	41.5
Futaie d'autres conifères	34 030	257.4	86.0	2 641.9	86.0	40.5	1 966.0	4.0	19.5	173.0
Mélange futaie-taillis avec conifères	34 870	1 479.5	691.6	1 885.5	428.5	346.5	979.5	6.5	74.0	57.5
Boisements morcelés de conifères	4 890	62.9	10.9	443	23.0	6.0	365.5	2.5	1.5	43.0
Boisements morcelés de feuillus et conifères	22 870	1 650.6	268.2	1 297.3	406.0	134.0	768.0	13.0	25.0	67.0
Boisements lâches	2 580	65.1	37.9	50.5	21.0	18.0	42.5	0.5	3.0	2.5
T O T A L	230 680	12 337.0	6 561.8	9 595.5	3 270.5	3 285.5	5 818.5	73.0	537.0	406.5
TOTAL TOUTES PROPRIETES	239 100	12 459.4	6 678.4	9 865.0	3 306.0	3 339.5	5 994.5	74.0	543.0	426.0

19 - Tableau 13.3

Formations boisées de production

Volume, accroissement courant et recrutement à l'hectare des feuillus et des conifères par type de peuplement

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Type de peuplement	Surface	Volume (m3/ha)			Accroissement (m3/ha/an)			Recrutement (m3/ha/an)		
	ha	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères	feuillus de futaie	feuillus de taillis	conifères
S) Futaie de feuillus	50	102.0	8.0	-	2.00	1.00	-	-	-	-
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	1 930	37.4	46.9	4.0	0.83	2.00	0.28	0.02	0.26	0.03
Futaie de pins	1 280	5.0	0.2	106.9	0.23	-	5.90	-	-	0.16
Futaie d'autres conifères	4 320	4.5	3.3	19.3	0.21	0.22	1.57	-	0.02	0.37
Mélange futaie-taillis avec conifères	840	22.9	13.1	49.6	0.77	0.65	3.22	0.06	-	0.12
T O T A L	8 420	14.6	13.8	32.0	0.42	0.64	2.09	0.01	0.07	0.23
P) Futaie de feuillus	4 380	179.8	19.9	3.0	3.11	0.68	0.22	0.02	0.06	0.07
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	77 830	69.4	53.4	6.4	1.84	2.61	0.36	0.04	0.33	0.02
Taillis de châtaignier	2 100	26.9	128.8	-	0.52	6.10	-	-	0.24	-
Taillis d'autres feuillus	5 370	33.8	26.6	1.1	0.99	1.21	0.03	0.01	0.43	-
Boisements morcelés de feuillus	24 610	91.0	25.6	7.6	2.53	1.61	0.49	0.04	0.46	0.02
Futaie de pins	17 150	8.9	10.6	150.3	0.29	0.54	7.48	0.03	0.07	0.24
Futaie d'autres conifères	34 030	7.6	2.5	77.6	0.25	0.12	5.78	0.01	0.06	0.51
Mélange futaie-taillis avec conifères	34 870	42.4	19.8	54.1	1.23	0.99	2.81	0.02	0.22	0.16
Boisements morcelés de conifères	4 890	12.9	2.2	90.6	0.47	0.12	7.48	0.05	0.03	0.88
Boisements morcelés de feuillus et conifères	22 870	72.2	11.7	56.7	1.77	0.59	3.36	0.06	0.11	0.29
Boisements lâches	2 580	25.2	14.7	19.6	0.81	0.70	1.65	0.02	0.11	0.10
T O T A L	230 680	53.5	28.4	41.6	1.42	1.42	2.52	0.03	0.23	0.18
TOTAL TOUTES PROPRIETES	239 100	52.1	27.9	41.3	1.38	1.39	2.51	0.03	0.23	0.18

19 - Tableau 14

Formations boisées de production

Répartition des volumes des feuillus et des conifères
par catégorie de dimension (1) et catégorie d'utilisation (1)

Toutes propriétés

Essence	Catégorie de dimension	Volume total m3	Proportion des différentes catégories d'utilisation		
			Catégorie 1 %	Catégorie 2 %	Catégorie 3 %
Feuillus de futaie	Petit bois	2 912 500	-	0.8	99.2
	Moyen bois	5 561 700	0.8	44.3	54.9
	Gros bois	3 966 700	7.1	62.1	30.8
	Total	12 440 900	2.6	39.8	57.6
Feuillus de taillis	Petit bois	6 159 300	-	-	100
	Moyen bois	514 300	-	10.6	89.4
	Gros bois	4 800	-	-	100
	Total	6 678 400	-	0.8	99.2
Conifères	Petit bois	3 471 800	--	1.3	98.7
	Moyen bois	4 470 200	0.8	57.3	41.9
	Gros bois	1 923 000	6.2	77.8	16.0
	Total	9 865 000	1.5	41.6	56.9

N.B. Pour obtenir le volume total des feuillus, il convient d'ajouter 18 500 m3 d'arbres têtards.

(1) Voir définitions au chapitre III

19 - Tableau 15 (S)

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures		Total
	Moins de 200 m ha	200 m à 500 m ha	Plus de 500 m ha	200 m à 500 m ha	Plus de 500 m ha	ha
Futaie de feuillus	-	-	20	-	-	20
	10	-	-	20	-	30
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	530	220	640	-	-	1 390
	30	100	200	-	210	540
Futaie de pins	540	500	210	-	-	1 250
	-	-	-	-	30	30
Futaie d'autres conifères	1 060	1 120	1 220	170	-	3 570
	120	250	220	-	160	750
Mélange futaie-taillis avec conifères	40	90	270	-	30	430
	70	120	180	-	40	410
T O T A L	2 170	1 930	2 360	170	30	6 660
	230	470	600	20	440	1 760

N.B. Pour chaque type de peuplement les résultats sont décomposés en deux lignes :

- la première correspond à des pentes inférieures à 30 % sur le point de sondage
- la deuxième, à des pentes supérieures à 30 %

19 - Tableau 15 (P)

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures			Débardage avec création de nouvelles infrastructures		Total
	Moins de 200 m ha	200 m à 500 m ha	Plus de 500 m ha	200 m à 500 m ha	Plus de 500 m ha	ha
Futaie de feuillus	1 580	1 280	940	60	120	3 980
	–	110	110	60	120	400
Mélange futaie-taillis de feuillus purs (1)	14 800	18 440	8 890	1 170	1 070	44 370
	11 130	5 540	9 130	3 550	3 970	33 320
Taillis de châtaignier	290	310	120	–	–	720
	120	470	790	–	–	1 380
Taillis d'autres feuillus (2)	1 150	2 080	540	120	310	4 200
	420	80	470	–	70	1 040
Boisements morcelés de feuillus	8 290	7 100	3 890	160	130	19 570
	2 310	1 310	430	460	530	5 040
Futaie de pins	5 860	4 470	3 960	1 260	40	15 590
	200	360	720	230	50	1 560
Futaies d'autres conifères	11 560	9 930	7 680	820	1 260	31 250
	620	790	760	60	550	2 780
Mélange futaie-taillis avec conifères	12 960	6 770	6 940	720	730	28 120
	2 440	2 180	1 390	230	510	6 750
Boisements morcelés de conifères	2 300	1 590	580	150	–	4 620
	120	40	110	–	–	270
Boisements morcelés de feuillus et conifères	10 220	6 430	3 040	750	–	20 440
	230	1 460	550	–	190	2 430
Boisements lâches	660	430	1 010	–	30	2 130
	–	170	60	220	–	450
T O T A L	69 670	58 830	37 590	5 210	3 690	174 990
	17 590	12 510	14 520	4 810	5 990	55 420

N.B. cf. tableau 15 (S)

(1) Il convient d'ajouter 140 ha de peuplements actuellement inexploitables

(2) Il convient d'ajouter 130 ha de peuplements actuellement inexploitables

19 - Tableau 15.1 (S)

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures			
	Moins de 200 m		200 m à 500 m		Plus de 500 m		200 m à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3
Futaie de feuillus	–	–	–	–	1 800	700	–	–	–	–
	3 000	1 000	–	–	–	–	700	400	–	–
Mélange futaie-taillis de	22 700	5 500	22 400	3 600	60 200	13 300	–	–	–	–
feuillus purs	8 700	300	13 000	11 800	18 900	1 600	–	–	24 500	3 900
Futaie de pins	75 700	36 400	58 400	17 900	8 000	2 300	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–	1 400	1 000
Futaie d'autres conifères	46 800	16 000	24 700	3 000	16 600	4 400	1 000	–	–	–
	–	–	20 700	3 100	4 300	2 500	–	–	3 100	700
Mélange futaie-taillis avec	3 400	500	15 600	4 800	26 900	10 800	–	–	900	200
conifères	1 400	400	14 100	2 000	8 100	1 200	–	–	1 500	–
T O T A L	148 600	58 400	121 100	29 300	113 500	31 500	1 000	–	900	200
	13 100	1 700	47 800	16 900	31 300	5 300	700	400	30 500	5 600

N.B. cf. tableau 15 (S)

19 - Tableau 15.1 (P)

Formations boisées de production

Volume des peuplements selon les conditions d'exploitation des bois et le type de peuplement

Propriétés non soumises au régime forestier

Conditions d'exploitation / Type de peuplement	Débardage sans création de nouvelles infrastructures						Débardage avec création de nouvelles infrastructures			
	Moins de 200 m		200 m à 500 m		Plus de 500 m		200 m à 500 m		Plus de 500 m	
	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3	Volume total m3	Dont catégories I + II m3
Futaie de feuillus	319 600	149 900	272 700	157 400	166 600	75 500	13 700	2 600	4 300	3 100
	–	–	23 300	6 000	30 800	16 800	29 600	22 100	27 400	22 800
Mélange futaie-taillis de feuillus purs (1)	1 893 800	630 700	2 853 700	712 000	857 200	140 800	159 500	88 500	149 900	43 200
	1 247 900	329 000	925 800	132 700	1 106 500	314 700	432 700	82 800	411 600	167 600
Taillis de châtaignier	38 600	6 300	82 700	6 500	23 700	–	–	–	–	–
	11 400	2 800	78 300	2 900	92 300	–	–	–	–	–
Taillis d'autres feuillus (2)	51 500	4 900	98 800	22 900	34 100	100	3 700	700	47 000	7 700
	9 100	2 700	11 600	–	61 600	19 500	–	–	7 700	–
Boisements morcelés de feuillus	899 000	302 000	1 021 000	390 500	485 300	184 000	10 600	–	19 900	700
	246 800	58 600	168 900	113 200	66 900	35 900	102 000	65 900	36 000	13 900
Futaie de pins	1 282 600	556 200	740 500	316 500	586 100	191 000	139 800	29 400	6 400	1 300
	9 600	1 700	22 600	–	78 600	17 900	43 300	–	1 800	200
Futaie d'autres conifères	870 200	345 000	797 400	276 900	837 500	326 000	41 600	18 300	87 500	33 200
	63 400	16 100	13 000	–	139 200	73 500	4 300	1 000	131 200	59 300
Mélange futaie-taillis avec conifères	1 592 000	714 300	580 000	182 400	819 000	283 700	26 800	–	94 500	14 000
	336 200	131 300	343 300	125 900	174 100	65 600	6 200	3 800	84 500	22 100
Boisements morcelés de conifères	219 600	88 000	167 400	4 400	76 900	20 800	3 000	–	–	–
	46 100	22 600	3 200	300	600	–	–	–	–	–
Boisements morcelés de feuillus et conifères	1 582 400	605 500	776 200	205 200	347 200	112 400	136 700	31 700	–	–
	31 800	9 100	217 500	89 500	107 800	55 000	–	–	16 500	11 500
Boisements lâches	50 800	18 800	12 300	2 100	66 600	6 200	–	–	400	–
	–	–	16 000	8 300	1 600	–	5 800	700	–	–
TOTAL	8 800 100	3 421 600	7 402 700	2 276 800	4 300 200	1 340 500	535 400	171 200	409 900	103 200
	2 002 300	573 900	1 823 500	478 800	1 860 000	598 900	623 900	176 300	716 700	297 400

N.B. cf. tableau 15 (S)

(1) Il convient d'ajouter 14 600 m3 de peuplements actuellement inexploitables au volume total.

(2) Il convient d'ajouter 5 000 m3 de peuplements actuellement inexploitables au volume total.

19 - Tableau 16

Formations boisées de production

Surface des peuplements selon la densité de leur couvert

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Région forestière	Densité de couvert des peuplements					Total
	Non recensables (1) ha	10 % à 24 % (2) ha	25 % à 49 % (2) ha	50 % à 74 % (2) ha	75 % et plus (2) ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	130	40	20	340	1 710	2 240
Peuplements à conifères prépondérants (3)	3 440	-	110	1 100	1 530	6 180
T O T A L	3 570	40	130	1 440	3 240	8 420
P) Peuplements à feuillus prépondérants (3)	5 910	-	3 990	20 990	109 410	140 300
Peuplements à conifères prépondérants (3)	19 190	520	3 620	16 280	50 770	90 380
T O T A L	25 100	520	7 610	37 270	160 180	230 680
TOTAL TOUTES PROPRIETES	28 670	560	7 740	38 710	163 420	239 100

(1) Peuplements formés principalement par des arbres non recensables, le couvert des arbres recensables étant inférieur à 10 % (diamètre de recensabilité = 7,5 cm à 1,30 m).

(2) Peuplements dans lesquels le couvert des arbres recensables est supérieur à 10 %, le couvert total des peuplements comprenant également le couvert libre des arbres non recensables.

(3) La distinction entre peuplements à feuillus prépondérants et peuplements à conifères prépondérants est faite par les essences prépondérantes.

19 - Tableau 17

Formations boisées de production

Surface des peuplements par classe de volume à l'hectare

S) Propriétés soumises au régime forestier P) Propriétés non soumises au régime forestier

Peuplements	Classe de volume à l'hectare							
	Moins de 20 m3		20 à 50 m3	50 à 150 m3	150 à 250 m3	250 à 400 m3	Plus de 400 m3	Total
	Surface totale ha	dont surface des peuplements non recensables ha	ha	ha	ha	ha	ha	ha
S) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	480	130	310	1 110	230	110	-	2 240
Peuplements à conifères prépondérants (1)	3 830	3 440	650	990	490	100	120	6 180
T O T A L	4 310	3 570	960	2 100	720	210	120	8 420
P) Peuplements à feuillus prépondérants (1)	12 190	5 910	14 360	68 220	32 910	11 180	1 440	140 300
Peuplements à conifères prépondérants (1)	25 650	19 200	9 370	29 780	12 680	9 280	3 620	90 380
T O T A L	37 840	25 110	23 730	98 000	45 590	20 460	5 060	230 680
TOTAL TOUTES PROPRIETES	42 150	28 680	24 690	100 100	46 310	20 670	5 180	239 100

(1) Cf. note 3 du tableau 16

19 - Tableau 18

Formations arborées

Arbres épars dans les landes et dans les terrains agricoles

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale(1)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (2)	Volume total
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	m3
Chêne pédonculé	1 806	110 500	227	47 400	8 700	166 600
Chêne rouvre	67	4 900	9	1 200	-	6 100
Chêne pubescent	224	2 400	-	-	800	3 200
Hêtre	230	31 800	-	-	3 800	35 600
Châtaignier	370	55 800	91	3 500	21 800	81 100
Charme	62	2 000	-	-	3 300	5 300
Bouleau	632	12 400	-	-	14 900	27 300
Peupliers cultivés	9	2 500	-	-	-	2 500
Noyer	1 496	33 400	-	-	-	33 400
Peupliers non cultivés	286	38 800	-	-	200	39 000
Autres feuillus (3)	591	17 500	-	-	20 700	38 200
Pin maritime	14	600	-	-	-	600
Pin sylvestre	2 858	47 900	-	-	-	47 900
Sapin pectiné et épicéa commun (4)	33	300	-	-	-	300
Autres conifères (5)	49	1 600	-	-	-	1 600
T O T A L	8 727	362 400	327	52 100	74 200	488 700

(1) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(2) Taillis normal et taillis perché des têtards

(3) Aunes, saules, merisier, fruitiers, frêne, tremble, petits érables, noisetier, ormes

(4) Sapin pectiné 26.2 %

(5) Sapin de Vancouver, mélèze d'Europe

N.B. Les accroissements courants n'ont pas été mesurés ; seul l'accroissement moyen des peupliers cultivés a été calculé à 100 m3

19 - Tableau 19

Formations arborées

Haies (1)

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (2)		Arbres têtards et d'émonde		Taillis (3)	Volume total
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3	m3
Chêne pédonculé	3 981	344 400	233	29 500	24 700	398 600
Chêne rouvre	104	3 000	56	5 900	200	9 100
Hêtre	710	36 700	-	-	31 200	67 900
Châtaignier	698	94 800	242	9 000	21 800	125 600
Charme	422	18 200	272	17 500	26 000	61 700
Bouleau	291	10 900	-	-	11 800	22 700
Noyer	165	11 400	-	-	-	11 400
Peupliers non cultivés	169	12 200	-	-	-	12 200
Autres feuillus (4)	1 878	82 000	152	21 600	144 500	248 100
Conifères divers	43	8 000	-	-	-	8 000
T O T A L	8 461	621 600	955	83 500	260 200	965 300

(1) Il s'agit des haies contenant des arbres recensables à l'exclusion des lignes de broussailles sans arbres (Rappel de la longueur totale dans le département = 9 266 km)

(2) Arbres ni têtards, ni d'émonde

(3) Taillis normal et taillis perché des têtards

(4) Frêne, aunes, saules, ormes, robinier, noisetier, merisier, petits érables, fruitiers, tilleul, tremble, grands érables

19 - Tableau 20

Formations arborées

Alignements

Nombre d'arbres et volume par essence

Toutes propriétés

Essence	Arbres de futaie de forme normale (1)		Arbres d'autres types
	Nombre d'arbres en centaines	Volume m3	Volume m3
Peupliers cultivés	91	5 000	-
Chêne pédonculé	19	1 400	200
Hêtre	38	7 100	13 000
Charme	1	200	-
Bouleau	3	200	-
Peupliers non cultivés	21	1 300	-
Autres feuillus (2)	4	900	600
Sapin pectiné et épicéa commun	84	7 600 (4)	600
Douglas	14	2 700	-
Autres conifères (3)	20	1 800	-
T O T A L	295	28 200	14 400

(1) Arbres de forme futaie non émondés
(2) Platane, grands érables, robinier, frêne, aunes, fruitiers, merisier
(3) Mélèze du Japon, mélèze d'Europe, épicéa de Sitka, sapin de Nordmann, autres conifères exotiques
(4) Sapin pectiné 2.6 %

N.B. La longueur des alignements a été calculée à 170 km
Les accroissements courants n'ont pas été mesurés ; seul l'accroissement moyen des peupliers cultivés a été calculé à 300 m3

IV - ANALYSE DES RESULTATS

1 - GENERALITES

La situation forestière de la CORREZE, telle qu'elle apparaît à la suite du deuxième inventaire de 1980, est décrite dans les tableaux des Tomes I et II de la présente publication.

Il est rappelé que le premier inventaire des formations boisées de ce même département a été réalisé de Septembre 1962 à Avril 1963 (pratiquement, il a été daté de 1963), tandis que celui des formations arborées (alignements, haies, arbres épars) et des peupleraies a été effectué au cours de l'année 1965.

Durant le laps de temps qui s'est écoulé entre ces deux opérations (près de dix-huit ans pour ce qui concerne les formations boisées), la méthodologie initialement mise en oeuvre a été progressivement adaptée et améliorée à la lumière de l'expérience acquise au cours des travaux réalisés dans les autres départements et compte-tenu des avis exprimés par les utilisateurs des résultats.

Pour ne prendre que deux exemples, c'est ainsi que la division en "Régions forestières" a été révisée pour assurer notamment une localisation plus précise des résultats et que, par ailleurs, il a été fait appel à la notion de "Type de peuplement" dans le but de pallier les inconvénients d'une classification trop ponctuelle et, par suite, trop analytique des formations forestières.

Il résulte de cette évolution inévitable de la méthodologie qu'il n'est pas possible de mettre en parallèle la totalité des résultats obtenus à l'occasion des deux inventaires successifs réalisés car, à l'exception notamment de divers résultats globaux afférents à l'ensemble du département, beaucoup sont d'une nature différente.

La comparaison de certains d'entre eux se heurte enfin à la marge d'incertitude qui affecte certaines classifications portant sur de nombreuses formations situées à la limite des conditions définissant des catégories différentes (par exemple taillis vieilli et futaie - landes et boisements clairs ou chétifs - peuplements désordonnés de structure forestière incertaine, etc...).

L'analyse des résultats, tels qu'ils apparaissent à la suite des travaux de l'inventaire de 1980, permet de dresser pour la CORREZE le bilan d'ensemble exposé ci-après.

2 - SURFACES

- En 1980, la surface boisée a été évaluée à 247 542 ha, dont 4 454 ha de peuplements de protection ou d'agrément, pour une superficie territoriale de 589 899 ha (surface officielle retenue par le S.C.E.E.S. en 1970), ce qui correspond à un taux moyen de boisement de 42 %.

Ce taux, très supérieur au taux moyen de la France entière (évalué à 25 % au 1.1.1983), place la CORREZE parmi les départements métropolitains les plus forestiers (7ème rang pour le taux de boisement).

Selon les différentes régions forestières du département, ce taux subit des variations importantes : c'est ainsi que dans un groupe de trois régions à caractère essentiellement agricole (Avant-Causses, Châtaigneraie limousine, Bassin de Brive) il se situe entre 14.6 % et 27.2 %, tandis que dans toutes les autres régions du département il reste supérieur à 49.3 %, atteignant 50.2 % sur le plateau de Millevaches et 53.2 % sur le plateau limousin 3.

- Les statistiques établies à différentes époques indiquaient la situation suivante pour les forêts de la CORREZE :

Cadastre 1862	42 133 ha	
Statistique forestière 1878	45 091 ha	
Enquête DAUBREE (1904-1908)	107 676 ha	(1)
Cadastre 1908	48 355 ha	
Cadastre 1948	83 657 ha	
Cadastre 1961	124 471 ha	
Statistique agricole 1980	262 800 ha	
Enquête "Utilisation Territoire" 1980	243 840 ha	(2)
Inventaire Forestier National 1963	236 539 ha	(3)

(1) En regard de celle qui la suit (cadastre 1908), cette valeur paraît pour le moins insolite, surtout lorsqu'on sait que l'enquête DAUBREE devait être réalisée avec l'aide des données du cadastre. A noter, en outre, qu'en prenant en compte une surface aussi importante, la production des forêts privées se trouvait réduite, toujours selon cette enquête, à 0.5 m3/ha/an, alors que dans le département voisin, et assez comparable, de la CREUSE cette même production avait été estimée à la même époque à 3 m3/ha/an.

(2) Dont 6 632 ha formés de boisements de 5 ares à 50 ares.

(3) Cette surface englobe tous les boisements à partir d'une surface de 5 ares, y compris 2 724 ha de boisements de protection et d'agrément.

Il faut noter qu'en 1963, il avait été également inventorié une surface de 2 340 ha de "cordons" (= bandes boisées de 15 à 25 m de large, anciennement rattachées aux formations "hors forêt" et classées comme bosquets lors du deuxième inventaire) qui, ajoutée à la surface précédente, conduisait à un total de 238 879 ha.

Bien que de sources très diverses et mis à part les résultats certainement beaucoup trop élevés de l'enquête DAUBREE, ces données traduisent une progression extrêmement importante de la surface boisée au cours du siècle écoulé (surface 1980/ surface 1878 = 5.5).

Il convient cependant d'interpréter les séries chronologiques ci-dessus avec une certaine prudence car, dans le passé notamment, et pour des raisons diverses, les surfaces forestières n'étaient enregistrées dans le cadastre qu'avec un important décalage : de ce fait, elles se trouvaient donc fortement sous-estimées.

Si l'on met en parallèle les résultats des deux inventaires, on constate que la surface des formations boisées (forêts de protection et d'agrément comprises) est passée en près de dix-huit ans de 236 539 ha à 247 542 ha, soit une progression (en chiffres ronds) de 11 000 ha (valeur à ramener à environ 8 700 ha si, pour rendre les données totalement comparables, on ajoute une surface de 2 340 ha de "cordons" à celle des formations boisées trouvée en 1963).

Le très important effort de boisement de terrains nus réalisé entre les deux inventaires (23 560 ha selon les données du tableau 8) paraît donc s'être accompagné, par ailleurs, de pertes de surfaces forestières de l'ordre de 12 500 ha (voire près de 15 000 ha, si l'on prend en compte les "cordons" précités).

En s'en tenant aux seules formations boisées de production, l'évolution de leur surface peut se traduire par les résultats suivants :

- 1963 : 233 815 ha (236 155 ha avec les "cordons")
- 1980 : 243 088 ha

Gain : 9 273 ha (6 933 ha si on prend en compte les "cordons").

Si la comparaison brutale des données ci-dessus conduit à conclure que les formations boisées de production de la CORREZE ont vu leur surface augmenter dans des proportions moins importantes que ne l'auraient laissé supposer les importants travaux de boisement de terrains nus réalisés durant ces dernières années, il convient cependant de tempérer quelque peu cette comparaison par les considérations suivantes :

- les deux inventaires réalisés en 1963 et 1980 reposent sur deux échantillons différents et indépendants, si bien que les erreurs d'échantillonnage commises sur chacun de ces inventaires (cf. chap. V du Tome I - Précision des résultats) se cumulent dans la comparaison des données obtenues.
- la marge d'incertitude qui affecte la classification de certaines formations situées à la limite des conditions définissant des catégories différentes introduit, inévitablement, une difficulté dans la mise en parallèle de certains résultats d'un inventaire au suivant (par exemple : limite formation boisée-landes ou formation boisée de production et de protection, prise en compte des anciens "cordons", etc...).
- il faut noter enfin qu'entre les deux inventaires, certaines définitions ont quelque peu évolué, ce qui complique encore certaines comparaisons.

A l'inverse des formations boisées et comme on pouvait s'y attendre dans un département où l'effort de boisement a été très important, la surface des landes a régressé de près de 9 %, passant de 49 865 ha (landes nues + landes avec arbres épars) en 1963 à 45 465 ha en 1980.

De leur côté, les terrains agricoles ont perdu dans le même temps quelque 20 000 ha (en partie reboisés, du reste), tandis que les terrains improductifs sont passés de 18 321 ha à 34 346 ha : le très important accroissement de ces derniers est un phénomène régulièrement rencontré dans tous les départements inventoriés pour la deuxième fois et est lié au développement ou à la modernisation des infrastructures routières, à l'urbanisation, à la construction de bâtiments de ferme, etc... étant constaté que ces diverses actions interviennent en priorité au détriment de terrains agricoles, mais aussi au détriment de terrains forestiers.

On peut signaler enfin que les surfaces en usage eaux paraissent avoir quelque peu augmenté (6 398 ha en 1981, contre 4 648 ha en 1963) mais la différence constatée n'est que faiblement significative, compte-tenu de l'erreur relativement importante commise sur l'estimation d'aussi petites surfaces.

- Une analyse plus approfondie des surfaces boisées trouvées en 1980 permet de dégager les résultats globaux exposés ci-après.

Examinées selon le régime juridique de la propriété et selon le rôle principal des peuplements, ces surfaces se répartissent ainsi :

	Formations boisées de production (ha)	Formations boisées de protection et d'agrément (ha)	TOTAL (ha)	Pourcentage de la surface totale %
Forêts domaniales	867	9	876	0.35
Forêts communales ou assimilées soumises au R.F.	7 551 (1)	137	7 688	3.11
Forêts particulières	234 670 (2)	4 308	238 978	96.54
TOTAL	243 088	4 454	247 542	100.00

(1) dont 20 ha de boqueteaux

(2) dont 8 671 ha de boqueteaux et 4 511 de bosquets

Ainsi, les terrains boisés soumis au régime forestier, bien qu'appartenant à 10 forêts domaniales et à quelque 175 forêts communales, sectionales ou assimilées, ne représentent que 3.46 % de la surface boisée totale du département. Rappelons qu'en 1963, les mêmes terrains boisés n'occupaient, en tout, que 4 396 ha, soit 1.86 % seulement de l'ensemble des formations boisées de la CORREZE.

Si l'on range à part la surface des coupes rases de moins de cinq ans non encore régénérées, soit 3 990 ha (cf. NB. du tableau 3), on a donc 243 088 ha - 3 990 ha = 239 088 ha de formations de production effectivement boisées. Seules ces dernières, d'une surface arrondie à 239 100 ha, seront examinées dans la suite de la présente analyse. D'autre part, à l'occasion des comparaisons qui seront effectuées avec les résultats de l'inventaire de 1963, seuls seront pris en compte, pour ces derniers, ceux afférents aux formations boisées de production (233 815 ha), à l'exclusion des anciens "cordons" qui, en raison de leur caractère marginal, n'avaient donné lieu qu'à des mesures partielles.

Le tableau ci-après indique comment se répartissent, par nature de propriété, les peuplements à feuillus ou conifères prépondérants. (Il s'agit ici de la composition élémentaire relevée sur une surface de 20 ares autour de chaque unité de sondage, telle qu'elle figure de façon détaillée dans les tableaux 7. Pour les peuplements comportant à la fois de la futaie et du taillis, la composition prise en compte est celle de la futaie).

PROPRIETE	Feuillus		Conifères		TOTAL	
	ha	%	ha	%	ha	%
Soumise au R.F.	2 240	27	6 180	73	8 420	100
Particulière	140 300	61	90 380	39	230 680	100
TOTAL	142 540	60	96 560	40	239 100	100

On peut noter dans ce tableau l'importance que revêtent les conifères en CORREZE (40 % en surface, soit nettement plus que la moyenne française qui est de 34 %), notamment en forêt soumise au régime forestier (73 %).

Par rapport au précédent inventaire, on peut noter une évolution très importante de la composition de la forêt en CORREZE. En 1963 en effet, on avait enregistré les résultats globaux suivants :

- Feuillus : 164 900 ha, soit 71 % de la surface totale
- Conifères : 68 900 ha, soit 29 % de la surface totale

233 800 ha

Analysée du point de vue des structures forestières élémentaires (déterminées à proximité immédiate des points de sondage et dont la répartition à l'intérieur des divers types de peuplement a déjà été précisée au § 4.3 à propos de la description de ces derniers), la surface boisée totale figurant au tableau précédent se répartit ainsi (cf. tableau 9) :

PROPRIETE	Futaie (ha)	Mélange futaie-taillis (ha)	Taillis simple (ha)	TOTAL (ha)
Soumise au R.F.	6 190	1 880	350	8 420
Particulière	139 640	59 200	31 840	230 680
TOTAL	145 830	61 080	32 190	239 100

Bien que, pour nombre de peuplements présentant une structure forestière plus ou moins confuse, leur classement dans les catégories précédentes comporte inévitablement une certaine marge d'incertitude, ce tableau fait ressortir la part prépondérante (61 %) revenant aux peuplements à structure élémentaire de futaie, alors que ceux tributaires du classement en mélange futaie-taillis et en taillis ne s'étendent respectivement que sur 26 % et 13 % de la surface.

En combinant maintenant les deux critères de composition et de structure élémentaires (cf. tableaux 7), il est possible de schématiser ainsi (toutes propriétés confondues) la façon dont se répartissent, en surface relative, les essences prépondérantes entrant dans la composition des futaies et des taillis, en distinguant dans les mélanges de futaie et de taillis les essences relevant de chacune de ces deux structures.

ESSENCES	Futaie %	Mélange futaie-taillis		Taillis simple %
		Partie futaie %	Partie taillis %	
Chêne pédonculé ou rouvre	51.1	73.7	28.4	19.5
Chêne pubescent	1.2	2.7	2.1	6.4
Hêtre	17.3	6.3	2.6	4.8
Châtaignier	15.5	13.8	41.6	39.0
Charme	3.0	0	9.5	6.3
Bouleau	11.6	2.5	9.3	13.7
Autres feuillus	0.3	1.0	6.5	10.3
	100.0	100.0	100.0	100.0
Surfaces prises en compte	(60 790 ha)	(49 560 ha)	(61 080 ha)	(32 190 ha)
Pin maritime	0.7	9.5	-	-
Pin sylvestre	39.0	76.4	-	-
Autres pins	0.9	1.0	-	-
Sapin pectiné	0.9	0	-	-
Epicéa commun	31.0	4.0	-	-
Douglas	17.3	5.1	-	-
Autres conifères	10.2	4.0	-	-
	100.0	100.0		
Surfaces prises en compte	(85 040 ha)	(11 520 ha)		
Surfaces totales prises en compte	(145 830 ha)	(61 080 ha)	(61 080 ha)	(32 190 ha)

Outre l'importance déjà soulignée des peuplements à structure élémentaire de futaie, ce tableau met en évidence les particularités essentielles suivantes :

- parmi les peuplements de futaie, ceux à base de conifères sont nettement majoritaires (58 % en surface relative, contre 42 % pour ceux à base de feuillus) et sont caractérisés par l'existence de trois essences principales s'étendant sur une surface relative de 87.3 % : pin sylvestre (39 %), épicéa commun (31 %), douglas (17.3 %) ;

- les peuplements de futaie à base de feuillus sont avant tout constitués de chêne rouvre ou pédonculé (51 %) et à un moindre titre de hêtre (17.3 %). On notera que le châtaignier et le bouleau sont respectivement prépondérants sur 15.5 % et 11.6 % de la surface des futaies, mais il faut bien remarquer que les peuplements de châtaignier correspondent, le plus souvent, à d'anciennes châtaigneraies à fruits, dont beaucoup sont sur leur déclin ;

- en ce qui concerne les peuplements présentant une structure élémentaire de mélange futaie-taillis, on peut remarquer la très grande prépondérance des futaies principalement feuillues (81 %), à base notamment de chêne pédonculé ou rouvre et, plus accessoirement, de châtaigniers, tandis que dans les mélanges futaies de conifères-taillis (19 % en surface relative) la place essentielle est tenue par le pin sylvestre (76.4 %) ;

- quant aux taillis (soit simples, soit appartenant aux mélanges futaie-taillis), il s'agit principalement de peuplements à base de châtaignier (39 % et 41.6 %, respectivement, en surface relative pour les deux catégories de taillis ci-dessus) et de chênes (25.9 % et 30.5 % pour ces mêmes catégories). On pourra noter également la place relativement importante occupée dans les taillis par le bouleau et, à un moindre titre, par le charme.

(N.B : les essences principales figurant dans le tableau précédent, à savoir chênes rouvre et pédonculé, châtaignier, hêtre, pin sylvestre, épicéa commun, douglas, seront spécialement examinées plus loin, de même que lestaillis).

Les données qui précèdent se rapportent à la composition en essence et à la structure forestière élémentaires, déterminées à proximité immédiate des points d'inventaire.

Une vision plus synthétique de la façon dont se présentent les formations boisées du département a déjà été donnée dans le paragraphe 4.3 du présent tome à propos de la description des "Types de peuplement".

Rappelons simplement ici comment ces derniers, qui ont été pris en compte et délimités seulement à l'occasion du deuxième inventaire forestier de la CORREZE, se répartissent du point de vue des surfaces :

TYPES DE PEUPLEMENT	Surfaces (ha)			% de la surface totale
	Propriété soumise	Propriété particulière	TOTAL	
Futaie de feuillus	50	4 380	4 430	1.9
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	1 930	77 830	79 760	33.4
Taillis de châtaignier	-	2 100	2 100	0.9
Taillis d'autres feuillus	-	5 370	5 370	2.2
Boisements morcelés de feuillus	-	24 610	24 610	10.3
Futaie de pins	1 280	17 150	18 430	7.7
Futaie d'autres conifères	4 320	34 030	38 350	16.0
Mélange futaie-taillis avec conifères	840	34 870	35 710	14.9
Boisements morcelés de conifères	-	4 890	4 890	2.0
Boisements morcelés de feuillus et conifères	-	22 870	22 870	9.6
Boisements lâches	-	2 580	2 580	1.1
TOTAL	8 420	230 680	239 100	100.0

Un regroupement de cés divers types de peuplement par affinité de composition ou de structure d'ensemble conduit aux résultats condensés suivants (toutes propriétés confondues) :

Types de peuplement regroupés	Surface totale (ha)	% de la surface totale
Futaie de feuillus	4 430	1.9
Mélange futaie (de feuillus ou de conifères) - taillis	115 470	48.3
Taillis	7 470	3.1
Futaie de conifères	56 780	23.7
Boisements morcelés	52 370	21.9
Boisements lâches	2 580	1.1
TOTAL	239 100	100.0

En mettant en parallèle ce dernier tableau avec celui qui figure dans les pages précédentes et qui donne la répartition des surfaces par structures élémentaires, on notera la différence qui existe entre la notion de types de peuplement, c'est-à-dire d'ensembles appréciés sur des surfaces suffisamment vastes, et la notion de structure élémentaire, déterminée aux environs immédiats des points d'inventaire : il y a lieu de ne pas perdre de vue, à ce sujet, qu'en raison de la fréquente hétérogénéité des formations boisées, un même type de peuplement (par exemple un mélange futaie-taillis) peut être formé par la juxtaposition de structures élémentaires diverses.

Des deux tableaux qui précèdent et notamment du dernier, on pourra retenir, comme étant des points où des efforts d'amélioration restent à faire, l'importance :

- des mélanges de futaie et de taillis et, plus accessoirement, des taillis simples,
- des boisements morcelés et, à un moindre titre, des boisements lâches,

l'ensemble représentant 177 890 ha, soit 74 % de la surface des forêts de production du département.

- Les superficies dont il a été fait mention jusqu'ici ne tiennent pas compte de celles relatives aux peupleraies qui, en raison de leur trop faible surface (300 ha d'après la statistique agricole annuelle de 1980 du Ministère de l'Agriculture) n'ont pas été spécialement inventoriées ; conventionnellement, leur surface est comprise dans celle des terrains agricoles mentionnés au tableau 2 du tome I. Il est rappelé que, lors de l'inventaire de 1963, la surface des peupleraies avait été évaluée à 220 ha ; aucune évolution sensible ne peut donc être relevée en ce qui concerne ces formations.

- Ainsi que cela a été indiqué au début de la présente analyse, l'inventaire de 1980 a conduit à attribuer aux landes et friches une surface de 45 465 ha (7.7 % du territoire départemental), soit 4 400 ha environ de moins qu'en 1963.

Derrière cette évolution modérée, il s'est effectué en fait d'importants transferts dans le sens lande-forêt (20 200 ha environ, reboisés artificiellement pour l'essentiel, comme indiqué ci-après) et, corrélativement, dans le sens agricole-lande, ce qui a contribué, pour une large part, à la diminution des surfaces agricoles du département signalée précédemment.

On notera (cf. tableau 4.1) que, pour un quart environ (11 120 ha), les landes actuelles ont été classées dans le type "inculte" (il s'agit de terrains délaissés par la culture et encore situés dans un environnement agricole), tandis que pour les trois quarts restants, ces landes sont intimement associées à des formations boisées ou bien représentent de vastes ensembles (grandes landes) juxtaposés à ces mêmes formations.

- Toujours dans la rubrique "Surfaces", on peut préciser que depuis le premier inventaire de 1963 (cf. tableau 8) les opérations de reboisement (introduction de nouvelles essences dans des terrains anciennement boisés) ont porté sur 22 780 ha, tandis que les opérations de boisement de terrains nus ont été réalisées sur 23 560 ha (à savoir 18 030 ha à partir de landes ou friches et 5 530 ha à partir de terrains agricoles).

Par contre, les défrichements de surfaces primitivement boisées, réalisés entre les prises de vues et les travaux d'échantillonnage au sol (soit, en se basant sur les dates moyennes séparant ces deux types d'opérations, entre Septembre 1977 et Novembre 1980), ont été estimés à 2 870 ha, dont 2 470 ha transformés en terrains agricoles et 400 ha en terrains improductifs : l'importance, encore actuelle, de ces défrichements explique bien, comme cela a été indiqué au début de la présente étude, pourquoi l'important effort de boisement réalisé depuis le dernier inventaire ne s'est soldé que par une augmentation relativement faible de la surface boisée du département.

3 - VOLUMES - ACCROISSEMENTS - PRODUCTION

- Dans la description des "Types de peuplement" faisant l'objet du § 4.3 du présent tome, figurent déjà les données d'ensemble relatives aux volumes inventoriés dans chaque type, ainsi qu'aux productions correspondantes.

Le tableau ci-après, dérivé des tableaux 10 et 11 de ce même tome, résume les principaux tableaux globaux du dernier inventaire, à savoir :

- volumes des bois sur pied (par propriété et par groupe-essence)
- accroissement courant de ces volumes (moyenne des années 1975-1979)
- productions brutes (somme de l'accroissement courant et du recrutement annuel).

Il concerne l'ensemble des formations boisées de production (coupes rases - 3 990 ha - exclues), soit :

- forêts soumises au régime forestier :	8 420 ha
- forêts particulières :	230 680 ha
	239 100 ha

Formations boisées de production	Feuillus		Conifères	Toutes essences	
	Tous	dont brins de taillis		Total	m3/ha
A) VOLUME (milliers de m3)					
Propriétés soumises	239.0	116.6	269.5	508.5	60.4
Propriétés privées	18 898.8	6 561.8	9 595.5	28 494.3	123.5
Ensemble	19 137.8	6 678.4	9 865.0	29 002.8	121.3
B) ACCROISSEMENT (m3/an)					
Propriétés soumises	8 950	5 400	17 600	26 550	3.15
Propriétés privées	655 600	328 600	581 850	1 237 450	5.36
Ensemble	664 550	334 000	599 450	1 264 000	5.29
C) PRODUCTION BRUTE (m3/an)					
Propriétés soumises	9 650	6 000	19 550	29 200	3.47
Propriétés privées	716 600	382 350	622 500	1 339 100	5.80
Ensemble	726 250	388 350	642 050	1 368 300	5.72

On peut compléter ces résultats en indiquant que le volume annuel des arbres morts a été évalué à 62 100 m3 pour les feuillus et à 10 600 m3 pour les conifères, soit un total de 72 700 m3 (0.3 m3/ha/an) ; ainsi la production nette annuelle (soit production brute - mortalité) des feuillus se trouverait ramenée à 664 150 m3 et celle des conifères à 631 450 m3, soit un total de 1 295 600 m3 (5.42 m3/ha/an, au lieu de 5.72 dans le tableau ci-dessus).

Par ailleurs, le volume annuel des chablis de moins de cinq ans inventoriés sur les unités de sondage a été trouvé égal à 13 600 m3 (feuillus 6 700 m3 - conifères 6 900 m3) ; une partie de ces chablis est appelée a être abandonnée en forêt et viendra s'ajouter à la perte annuelle par mortalité naturelle précédemment indiquée, ce qui aura pour effet d'entrainer encore une petite diminution (difficile évidemment à préciser) de la production nette.

L'examen du tableau précédent permet de relever notamment les points suivants :

- le volume moyen à l'ha (121.3 m3) est pratiquement du même ordre que celui de l'ensemble des départements métropolitains (119 m3). La production brute annuelle à l'ha se situe cependant à un niveau nettement supérieur (5.72 m3 contre 4.4 m3) ;
- le volume moyen à l'ha et la production brute annuelle à l'ha sont nettement moindres en forêt soumise qu'en forêt privée : pour l'immédiat, cette situation est normale et résulte du fait que les forêts soumises sont en grande partie constituées de peuplements de conifères de création récente ;
- le volume des feuillus est composé pour 35 % de brins de taillis, alors que la production brute de ces derniers représente 53 % de celle de l'ensemble des feuillus ;
- bien que les conifères ne soient prépondérants (sur le plan de la composition élémentaire) que sur 40 % de la surface boisée et que leur volume actuel ne représente que 34 % du volume total des peuplements, leur production brute annuelle se situe à 47 % de celle de l'ensemble de toutes les essences réunies.

Dans le but de mesurer l'évolution globale des peuplements entre les deux inventaires, le tableau ci-après rappelle les résultats principaux obtenus lors de l'inventaire de 1963. Ces derniers se rapportent à une surface boisée de 233 815 ha, ne comprenant pas les anciens "cordons" (2 340 ha, sur lesquels avait été inventorié un volume de 354 800 m3) et répartie ainsi :

- forêts soumises : 4 399 ha
- forêts privées : 229 416 ha

Formations boisées de production	Feuillus	Conifères	Toutes essences	
			Total	m3/ha
A) VOLUME (milliers de m3)				
Propriétés soumises	167.4	51.1	218.5	49.7
Propriétés privées	14 388.0	5 287.0	19 675.0	85.8
Ensemble	14 555.4	5 338.1	19 893.5	85.0
B) ACCROISSEMENT (m3/an)				
Propriétés soumises	7 600	2 900	10 500	2.39
Propriétés privées	533 100	261 700	794 800	3.46
Ensemble	540 700	264 600	805 300	3.37

L'examen des deux tableaux qui précèdent montre que, de 1963 à 1980, la situation forestière de la CORREZE a subi d'importantes modifications, se traduisant globalement par un très fort enrichissement du capital sur pied et par une élévation également très importante de l'accroissement annuel.

En ce qui concerne les feuillus et malgré le recul de la surface qu'ils occupent à l'état prépondérant (142 500 ha, contre 164 900 ha lors du premier inventaire, soit - 13.6 %), on peut noter une augmentation du volume sur pied de 4 582 000m³, soit de 31 %. Parallèlement, leur accroissement a progressé de 123 850 m³, soit de 23 %.

Cette évolution favorable ne doit pas faire oublier cependant la part importante prise encore en 1980 par les brins de taillis (35 % du volume global des feuillus et 50 % de leur accroissement, ainsi que cela a déjà été relevé plus haut).

Pour les conifères, actuellement prépondérants sur 96 560 ha (contre 68 900 ha lors du premier inventaire, soit + 40 %), on relève une évolution encore plus spectaculaire : leur volume sur pied s'est en effet accru de 4 526 900 m³ (soit + 85 %), tandis que leur accroissement annuel a augmenté de 334 850 m³ (soit + 126 %). S'agissant pour une très grande part de peuplements artificiels jeunes en pleine croissance, de tels résultats ne sont point surprenants.

Pour l'ensemble des peuplements de la CORREZE (c'est-à-dire feuillus et conifères réunis), le volume moyen à l'ha est passé de 1963 à 1980 de 85 m³ à 121.3 m³ (gain de 43 %) et l'accroissement annuel à l'ha de 3.37 m³ à 5.29 m³ (gain de 57 %).

Le tableau ci-après donne pour les principales essences ou groupes d'essences trouvées dans le département de la CORREZE l'évolution des volumes et des accroissements annuels constatée entre les deux inventaires.

Essence ou groupe d'essences	VOLUME			ACCROISSEMENT		
	1963 (1000m³)	1980 (1000m³)	Evolution 63 - 80 (%)	1963 (1000m³)	1980 (1000m³)	Evolution 63 - 80 (%)
Chênes (1)	7 200	7 583.7	+ 5	268.4	185.05	- 31
Châtaignier	3 713	5 031.7	+ 36	128.2	240.80	+ 88
Autres feuillus (2)	3 643	6 522.4	+ 79	144.1	238.70	+ 66
Pin sylvestre	3 510	5 327.2	+ 52	165.0	275.15	+ 67
Autres conifères (3)	1 828	4 537.8	+ 148	99.6	324.30	+ 226
	19 894	29 002.8	+ 46	805.3	1 264.00	+ 57

(1) : Chêne pédonculé principalement - chêne rouvre - chêne pubescent - chêne rouge -

(2) : Principalement bouleau, hêtre, charme

(3) : Principalement épicéa commun, douglas, mélèze.

A l'exception des chênes dont le volume est resté pratiquement stationnaire et dont l'accroissement annuel, par contre, a fortement fléchi, on enregistre pour toutes les autres essences une élévation souvent spectaculaire des volumes sur pied et des accroissements, notamment pour les "Autres conifères" qui constituent actuellement l'essentiel de tous les jeunes peuplements artificiels.

- Il a été indiqué précédemment, à la suite du tableau résumant les principaux résultats globaux du dernier inventaire, que les productions nettes annuelles moyennes (pertes dues aux chablis inexploités non comprises) s'établissent ainsi pour la période 1975 - 1979 :

Feuillus : 664 150 m3 Conifères : 631 450 m3

formant un total de 1 295 600 m3, soit 5.42 m3/ha/an.

D'après les enquêtes annuelles des "branches exploitation forestière et scieries", réalisées par le Service Régional d'Aménagement forestier de la région LIMOUSIN, la récolte annuelle moyenne 1975 - 1979 (peupliers non compris) aurait atteint les valeurs suivantes, exprimées en volume sur écorce :

	Feuillus (m3)	Conifères (m3)
Bois d'oeuvre (m3)	134 820	165 900
Bois d'industrie et bois de feu commercialisés	197 180	96 600
TOTAUX	332 000	262 500
	594 500	

N.B. 1 : Pour l'établissement de ce tableau, il a été appliqué un coefficient d'écorce de 15 % aux volumes des conifères habituellement exprimés en m3 sous écorce dans les enquêtes annuelles du S.R.A.F.

N.B. 2 : Il est précisé que ne figurent pas dans les données ci-dessus les volumes auto-consommés, sous forme de bois de feu notamment, dont l'exploitation est manifestement en cours de forte extension.

Le rapprochement des productions nettes évaluées par l'inventaire et des résultats obtenus, pour la même période, par les enquêtes de branches menées par le S.R.A.F. montrent que, pendant les années 1975 à 1979, il a été commercialisé 50 % de la production nette des feuillus et 42 % de celle des conifères. Il convient cependant de préciser que ces résultats doivent être examinés avec quelque précaution pour les raisons suivantes :

- la production nette évaluée par l'inventaire est une production biologique obtenue par des arbres sur pied ;
- les volumes commercialisés sont, par contre, des volumes façonnés, après élimination des défauts et des pertes dues à l'abattage. Ils ne représentent donc qu'une partie des volumes réellement coupés, lesquels comprennent, en outre, les volumes auto-consommés (en chauffage notamment) qui ne sont pas appréhendés par l'enquête sus-visée.

Dès lors, les pourcentages précédemment indiqués méritent d'être sensiblement relevés, mais il faut bien admettre cependant que les ressources forestières de la CORREZE ne sont actuellement que bien partiellement mobilisées.

Pour les feuillus, cette situation tient pour une large part aux phénomènes de vieillissement de taillis comme on le verra plus loin. Pour les conifères, le taux important de non-récolte constaté est en grande partie explicable par l'existence d'une forte proportion de peuplements artificiels de création récente et par le fait que nombre d'entre eux restent trop souvent sans éclaircies.

Les conditions de mobilisation des ressources forestières de la CORREZE sont, pour une très large part, fonction des conditions d'exploitation des bois. A ce sujet, les données des tableaux 15 permettent un classement des peuplements en trois catégories par exemple, à savoir :

- lère catégorie : - pas de création de nouvelles infrastructures de débardage
  - moins de 200 m de débardage, toutes pentes
  - de 200 m à 500 m de débardage, pente inférieure à 30 %

- 2ème catégorie : - pas de création de nouvelles infrastructures de débardage
  - de 200 m à 500 m de débardage, pente supérieure à 30 %
  - plus de 500 m de débardage, toutes pentes

- 3ème catégorie : - création de nouvelles infrastructures de débardage nécessaire.

Les résultats de ce classement sont résumés dans le tableau ci-après :

	Propriétés soumises		Propriétés privées	
	surface en %	volume en %	surface en %	volume en %
lère catégorie	51	56	64	64
2ème catégorie	41	38	28	28
3ème catégorie	8	6	8	8

Il est remarquable de constater qu'en forêt privée, il y a identité complète entre les pourcentages relatifs aux surfaces et aux volumes.

Toujours à partir des tableaux 15, on peut établir le tableau suivant qui indique la répartition, par type de peuplement et toutes propriétés confondues, des volumes sur pied en fonction des trois catégories de conditions d'exploitation des bois définies ci-avant, étant entendu que les pourcentages indiqués sont établis au niveau de chaque type.

TYPE DE PEUPLEMENT	1ère catégorie %	2ème catégorie %	3ème catégorie %
Futaie de feuillus	67	25	8
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	59	29	12
Taillis de châtaignier	41	59	0
Taillis d'autres feuillus	49	33	18
Boisements morcelés de feuillus	71	24	5
Futaie de pins	71	23	6
Futaie d'autres conifères	58	33	9
Mélange futaie-taillis avec conifères	61	34	5
Boisements morcelés de conifères	84	16	traces
Boisements morcelés de feuillus et de conifères	74	21	5
Boisements lâches	41	55	4

(On notera que les données relatives aux conditions d'exploitation des bois n'avaient pas été prises en compte lors du premier inventaire).

- Outre l'inventaire des formations boisées de production, il a été procédé à l'inventaire des formations arborées (arbres épars, haies et alignements) de la CORREZE. Les résultats globaux relatifs à ces formations (cf. tableaux 18 - 19 - 20), qui, à l'exception de quelque 48 000 m3 de pins sylvestres épars et de près de 12 000 m3 de conifères divers trouvés en alignements, sont avant tout constituées de feuillus, figurent dans le tableau ci-après :

	Arbres de forme futaie volume (m3)	Arbres têtards, d'émonde ou brins de taillis volume (m3)
Arbres épars (dans landes ou terrains agricoles)	362 400 (dont 110 500 de chêne pédonculé)	126 300
Haies boisées (9 266 Km)	621 600 (dont 344 400 de chêne pédonculé)	343 700
Alignements (170 Km)	28 200 (dont 7 100 de hêtre et 12 100 de conifères)	14 400
	1 012 200	484 400

Ainsi, l'ensemble des formations arborées de production de la CORREZE représente un volume total de 1 496 600 m3, soit à peu près 5 % du volume des formations boisées de production.

Parmi les données ci-dessus, une place à part doit être réservée aux noyers dont le nombre total (arbres épars ou inclus dans des haies) a été évalué à environ 166 000, pour un volume de 44 800 m3 (contre 145 000 et 57 000, respectivement, lors du premier inventaire, ce qui, nonobstant le degré approximatif de l'inventaire en cause, autorise à penser qu'il se produit un certain renouvellement des noyers dans le département).

Il est rappelé enfin qu'en raison de leur trop faible surface (de l'ordre de 300 ha), il n'a pas été procédé à un inventaire spécial des peupleraies de la CORREZE.

4 - LES PRINCIPALES ESSENCES

4.1 - LES FEUILLUS

- LES CHENES PEDONCULE ET ROUVRE

Tant par la surface qu'elles occupent que par le volume qu'elles représentent, ces deux essences tiennent dans le département une place privilégiée : on les rencontre en effet à l'état prépondérant sur 73 850 ha, soit sur 31 % de la surface boisée productive et sur 52 % de celle des feuillus.

Leur importance est très inégale et l'on peut admettre que, tant en surface qu'en volume, ces deux essences se répartissent ainsi : chêne pédonculé 9/10 - chêne rouvre 1/10.

Si l'on prend en compte la structure forestière élémentaire, déterminée à proximité immédiate des unités de sondage, la surface précitée se ventile comme suit :

- Futaie	31 050 ha	Total 73 850 ha
- Mélange futaie-taillis *	36 520 ha	
- Taillis	6 280 ha	

(* : chênes prépondérants dans la futaie)

La répartition des chênes pédonculé et rouvre dans les divers types de peuplement est la suivante :

TYPES DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle les chênes pédonculé et rouvre sont prépondérants		
	ha	% surface du type	% surface chênes pédonculé et rouvre prépondérants
Futaie de feuillus	1 580	36	2
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	39 900	50	54
Taillis de châtaignier	120	-	-
Taillis d'autres feuillus	1 830	34	2
Boisements morcelés de feuillus	13 410	55	18
Futaie de pins	560	3	1
Futaie d'autres conifères	1 630	4	2
Mélange futaie-taillis avec conifères	7 850	22	11
Boisements morcelés de conifères	390	8	1
Boisements morcelés de feuillus et conifères	5 870	26	8
Boisements lâches	710	27	1
TOTAL	73 850	31	100

Comme on le voit dans ce tableau, les chênes pédonculé et rouvre sont surtout importants dans les futaies de feuillus, les mélanges futaie-taillis de feuillus purs, les taillis autres que de châtaigniers et les boisements morcelés de feuillus.

Il y a lieu de noter que les divergences apparentes entre les résultats tirés de la classification en structure élémentaire et ceux qui se rapportent à la classification en type de peuplement, résultent de l'hétérogénéité et du morcellement très important d'une grande partie des formations boisées.

Sur le plan géographique la répartition des deux chênes examinés s'effectue ainsi :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle les chênes pédonculé et rouvre sont prépondérants		
	ha	% surface boisée de la région	% surface chênes pédonculé et rouvre prépondérants
Plateau Limousin 1	1 920	36	3
Plateau Limousin 2	5 700	20	8
Plateau Limousin 3	32 800	34	44
Plateau de Millevaches	6 480	12	9
Châtaigneraie Limousine	13 700	43	18
Bassin de Brive	11 500	65	15
Causses	1 360	28	2
Avant-Causses	390	30	1
TOTAL	73 850	31	100

Ainsi, les chênes pédonculé et rouvre interviennent de façon importante dans la surface boisée de toutes les régions, à l'exception toutefois du Plateau Limousin 2 et surtout du Plateau de Millevaches.

Le volume total sur pied des chênes pédonculé et rouvre a été estimé à 7 397 200 m3 (soit 38.7 % du volume total feuillu du département) et la production annuelle brute à 185 950 m3 (soit 25.6 % seulement de la production feuillue).

Dans ces volumes, les brins de taillis représentent respectivement 1 259 800 m3 et 47 500 m3.

Lors de l'inventaire de 1963, le volume et l'accroissement annuels de l'ensemble de tous les chênes (pédonculé, rouvre, pubescent, rouge d'Amérique) avaient été trouvés respectivement égaux à 7 200 000 m3 et 268 400 m3.

En 1980, ces mêmes quatre espèces regroupées accusent un volume total de 7 853 700 m3 (dont chêne pubescent 161 100 m3 et chêne rouge d'Amérique 25 400 m3) et un accroissement annuel de 185 050 m3 (dont chêne pubescent 5 200 m3 et chêne rouge d'Amérique 800 m3).

Le rapprochement des données relatives à l'ensemble des quatre espèces de chênes précités conduit à constater que leur volume global (formé pour près de 98 % des seuls chênes pédonculé et rouvre) est resté à peu près stationnaire (gain de 5 %) tandis que l'accroissement annuel correspondant a chuté de 31 %.

Outre le vieillissement des taillis dont il sera question plus loin, une des causes de cette réduction de l'accroissement paraît résider, en ce qui concerne les tiges de la futaie, dans une chute importante du nombre de tiges de petit diamètre (25 cm et -) et, corrélativement, dans une augmentation sensible des tiges de la catégorie 30 cm et au-dessus, ainsi que le montre le graphique ci-après :

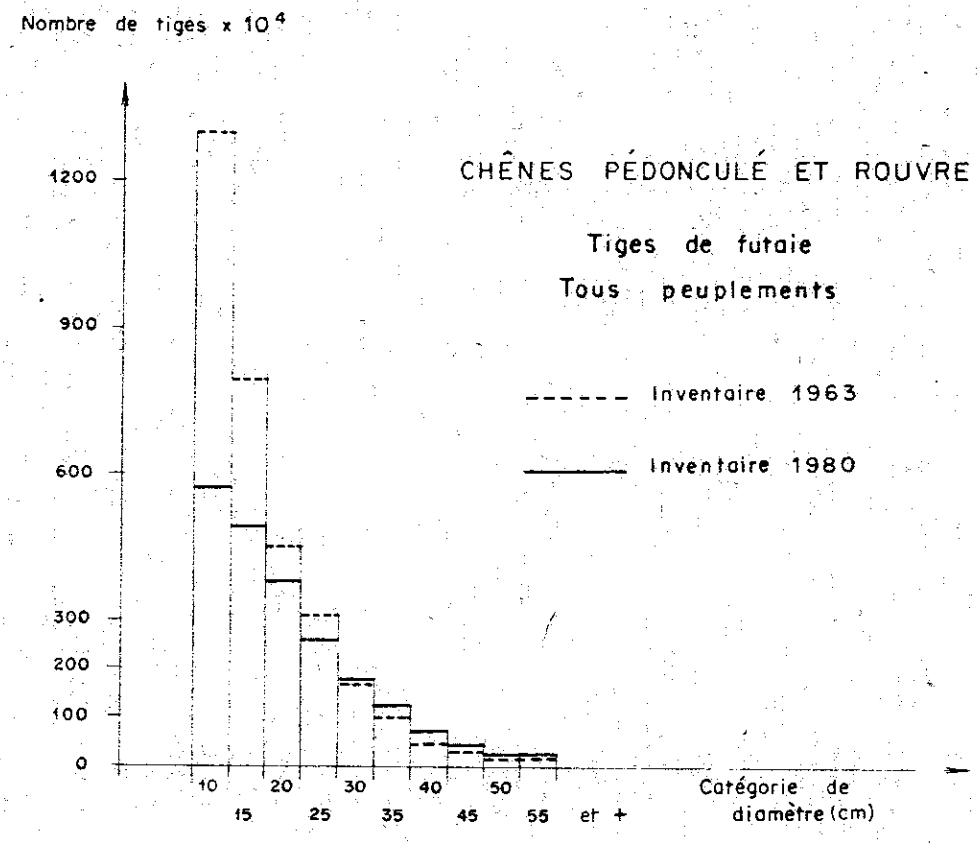

N.B : En ce qui concerne ce graphique, il y a lieu de préciser que, lors de l'inventaire de 1963, les brins de taillis éventuellement inclus dans des peuplements présentant une structure dominante de futaie avaient été regroupés avec l'ensemble des tiges de futaie, alors qu'il n'a plus été de même dans les départements inventoriés après la CORREZE.

Toujours à propos de ce graphique, il y a donc lieu de considérer qu'en ce qui concerne les faibles catégories de diamètre (10 et 15 essentiellement), les effectifs de 1963 doivent être quelque peu réduits (10 à 20 % pour fixer les idées) pour leur conserver la même signification qu'en 1980.

- LE CHATAIGNIER

Aussi bien par la surface qu'il occupe que par le volume qu'il représente, le châtaignier tient la deuxième place, après les chênes, parmi les essences feuillues du département : on le rencontre à l'état prépondérant sur 28 810 ha, soit sur 12 % de la surface des forêts productives et 20 % de la surface des feuillus.

En fonction de la structure forestière élémentaire déterminée aux abords immédiats des points d'inventaire, cette surface se ventile ainsi :

- Futaie	9 430 ha	
- Mélange futaie-taillis	6 850 ha	Total = 28 810 ha
- Taillis	12 530 ha	

On peut noter que, pour une très large part, les peuplements classés ponctuellement (abstraction faite de tout jugement de valeur) en structure de futaie ou de mélange futaie-taillis ne sont autres que d'anciennes châtaigneraies à fruits.

La surface à châtaignier prépondérant se localise pour sa quasi-totalité (28 490 ha) dans les types de peuplement ci-après :

TYPE DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le châtaignier est prépondérant		
	ha	% de la surface du type	% surface châtaignier prépondérant
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	17 370	22	61
Taillis de châtaignier	1 790	85	6
Boisements morcelés de feuillus	6 340	26	22
Mélange futaie-taillis avec conifères	1 680	5	6
Boisements morcelés de feuillus et conifères	1 310	6	5
TOTAL	28 490	17	100

La remarque faite à propos de l'étude des chênes pédonculé-rouvre et concernant les divergences apparentes entre les résultats tirés de la classification en structure élémentaire et ceux qui se rapportent aux types de peuplement, conserve ici toute sa valeur : c'est ainsi qu'en raison du morcellement des formations boisées, le type mélange futaie-taillis de feuillus purs n'est souvent qu'une mosaïque d'éléments juxtaposés de futaie et de taillis.

Sur le plan géographique, le châtaignier est absent dans le Plateau limousin 2, les Causses, les Avant-Causses, quasi-absent (800 ha au total) dans le Plateau limousin 1 et le Plateau de Millevaches.

C'est, par contre, dans les trois régions ci-après qu'il présente sa plus grande extension :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le châtaignier est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% châtaignier prépondérant
Plateau limousin 3	12 750	13	46
Châtaigneraie limousine	12 410	39	44
Bassin de Brive	2 850	16	10
TOTAL	28 010	19	100

Les résultats globaux relatifs aux volumes, accroissement, production du châtaignier en 1980 sont résumés dans le tableau ci-après. Dans le but de mesurer l'évolution de cette essence entre les deux inventaires, ce tableau a été complété par les données de même nature trouvées en 1963.

ESSENCE CHATAIGNIER	1963 (m3)	1980 (m3)
- Volume sur pied (dont taillis)	3 713 000 (1 388 400)	5 031 700 (1) (3 076 500)
- Accroissement annuel (dont taillis)	128 200 (74 000)	240 800 (179 700)
- Production brute (dont taillis)	non évaluée	267 550 (2) (205 950)

(1) : soit 26.3 % du volume feuillu du département
(2) : soit 36.8 % de la production feuillue du département.

Ainsi, on assiste, d'un inventaire au suivant, à une évolution très importante des peuplements de châtaignier dont le volume et l'accroissement annuel ont augmenté respectivement de 36 % et 88 %.

On remarquera toutefois que, dans ce bilan, la part essentielle revient aux brins de taillis qui enregistrent un gain très important en volume et en accroissement (respectivement 122 % et 143 %), ce phénomène étant indéniablement lié au vieillissement des taillis de la CORREZE, comme on le verra plus loin.

Pour les arbres de futaie, au contraire, le volume est passé de 2 324 600 m3 à 1 955 200 m3 (soit - 16 %) et l'accroissement de 54 200 m3 à 61 100 m3 (soit + 13 %) : à l'opposé des taillis, on se trouve ici en présence d'un phénomène de rajeunissement, sans doute imputable à l'exploitation de vieilles châtaigneraies à fruits.

- LE HETRE

Le hêtre s'étend à l'état prépondérant sur 15 210 ha, soit sur environ 6 % de la surface des forêts productives et 11 % de celle des feuillus ; du simple point de vue de la surface occupée, il vient en troisième rang après le groupe des chênes et le châtaignier et précède de peu le bouleau.

La surface ci-dessus se ventile de la façon suivante en fonction de la structure forestière élémentaire déterminée au voisinage immédiat des points d'inventaire :

- Futaie 10 520 ha
- Mélange futaie-taillis 3 130 ha
- Taillis 1 560 ha

Total : 15 210 ha

Pour sa presque totalité (14 170 ha), la surface à hêtre prépondérant se répartit dans les types de peuplement ci-après :

TYPE DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le hêtre est prépondérant		
	ha	% surface du type	% surface hêtre prépondérant
Futaie de feuillus	2 040	46	14
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	6 940	9	49
Boisements morcelés de feuillus	1 280	5	9
Mélange futaie-taillis avec conifères	2 390	7	17
Boisements morcelés de feuillus et conifères	1 520	7	11
TOTAL	14 170	8	100

Comme déjà indiqué pour les chênes et le châtaignier, le morcellement des peuplements explique les discordances apparentes entre les résultats prenant en compte la structure forestière élémentaire et ceux qui se rapportent aux ensembles relativement étendus que sont les types de peuplement.

Sur le plan géographique, l'essentiel des formations à hêtre prépondérant (15 150 ha) se situe dans les régions forestières suivantes :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le hêtre est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% surface hêtre prépondérant
Plateau limousin 1	520	10	3
Plateau limousin 2	3 870	13	26
Plateau limousin 3	5 600	6	37
Plateau de Millevaches	4 700	9	31
Châtaigneraie limousine	460	1	3
TOTAL	15 150	7	100

Ainsi, c'est avant tout sur les plateaux limousins 2 et 3 et le Plateau de Millevaches que se localisent les hêtraies de la CORREZE.

Le volume total sur pied du hêtre a été estimé en 1980 à 2 292 900 m3 (soit 12 % du volume feuillu total du département) et la production annuelle brute à 71 400 m3 (soit 9.8 % de la production feuillue).

Dans ces volumes, les brins de taillis interviennent respectivement pour 260 800 m3 et 14 450 m3.

Lors de l'inventaire de 1963, le volume et l'accroissement annuel du hêtre avaient été trouvés respectivement égaux à 1 237 500 m3 et 44 200 m3 (contre 67 000 m3 pour l'accroissement annuel en 1980) ; ainsi, entre les deux inventaires, le volume sur pied du hêtre a progressé de 85 % et l'accroissement annuel de 52 %.

D'un inventaire au suivant, on constate donc un très fort enrichissement des ressources en hêtre du département, ce qui a comme corollaire une forte augmentation de l'accroissement.

Cet enrichissement a principalement affecté les bois moyens et les gros bois comme le montre le graphique ci-après :

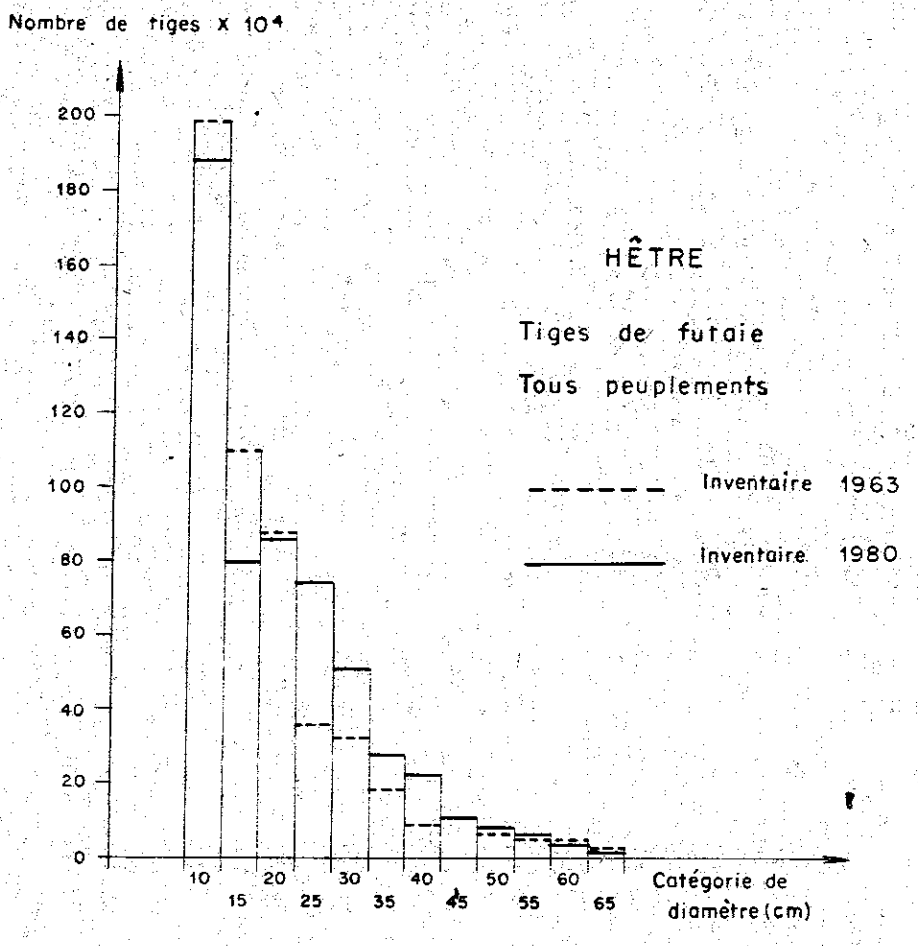

- LES AUTRES FEUILLUS

Bien que le plus souvent rencontrés à l'état accessoire dans les peuplements, les autres feuillus se rencontrent néanmoins à l'état prépondérant sur 20 500 ha, soit près de 9 % de la surface des forêts productives et 14 % de celle des feuillus.

Deux essences dominent toutes les autres : le bouleau, prépondérant sur 12 700 ha et le charme sur 3 870 ha. Les autres, sont avant tout représentées par le robinier, le tremble, le merisier, l'aune, les saules, etc... .

L'inventaire de 1980 a conduit à attribuer aux "autres feuillus" les valeurs résumées dans le tableau ci-après :

	Volume sur pied (m3)	Accroissement annuel (m3)	Production annuelle brute (m3)
- Autres feuillus (dont brins de taillis)	4 229 500 (1 993 200)	171 700 (95 850)	194 200 (115 850)
- Bouleau seul (dont brins de taillis)	2 362 100 (971 000)	80 600 (42 050)	88 050 (49 000)
- Charme seul (dont brins de taillis)	711 000 (464 800)	31 550 (21 050)	36 350 (25 550)

Lors de l'inventaire de 1963, les "autres feuillus" (selon même définition que ci-dessus) accusaient les valeurs suivantes :

- volume total sur pied : 2 405 500 m3
- accroissement annuel : 99 900 m3

D'un inventaire à l'autre, le volume des "autres feuillus" a donc augmenté de 76 % et l'accroissement de 72 %, mais il convient de noter la part très importante qu'occupent dans ces diverses valeurs les taillis, dont le vieillissement explique l'évolution du volume et de l'accroissement constatée entre les deux inventaires.

- LES TAILLIS

Examinés sous l'angle de la structure forestière élémentaire, les taillis occupent en CORREZE les surfaces suivantes (cf. tableaux 7 et 9) :

- taillis simples : 32 190 ha
- taillis de mélange futaie-taillis : 61 080 ha

93 270 ha

On rencontre donc des taillis, soit simples, soit associés à des arbres de futaie, sur 39 % de la surface des forêts productives et sur 65 % de celle des peuplements feuillus.

Ces divers taillis renferment un volume global de 6 295 600 m3 (dont 2 561 200 m3 de châtaignier) soit 33 % du volume total des feuillus.

Leur accroissement annuel a été évalué à 308 100 m3 (dont 166 700 m3 de châtaignier), soit 46 % de celui de l'ensemble des feuillus.

Le tableau suivant résume les principales caractéristiques des divers taillis de la CORREZE :

	Taillis simples	(dont châtaignier)	Taillis de mélange futaie-taillis	(dont châtaignier)
SURFACES (ha)				
. - de 30 ans	17 460	(7 080)	23 780	(9 680)
. 30 ans et +	14 730	(5 450)	37 300	(15 380)
. tous âges	32 190	(12 530)	61 080	(25 060)
VOLUMES à l'ha (m3)				
. - de 30 ans	57.1		29.3	
. + de 30 ans	114.9		47.6	
. tous âges	83.6		59.0	
ACCROISSEMENTS à l'ha (m3)				
. - de 30 ans	4.25		2.03	
. + de 30 ans	4.53		3.19	
. tous âges	4.38		2.73	

Ce tableau révèle que les taillis âgés de 30 ans et plus s'étendent sur près de 46 % de la surface occupée par les taillis simples et sur 61 % de celle occupée par les taillis de mélanges futaie-taillis. Des pourcentages pratiquement identiques (43 % et 61 % respectivement) se retrouvent également pour les taillis à châtaignier prépondérant dont l'étendue a été évaluée à 37 590 ha (cf. valeurs entre parenthèses du tableau sus-visé).

Ainsi, la CORREZE n'a pas échappé aux phénomènes de désaffection et de vieillissement progressifs qu'ont connu la plupart des taillis en France, au moins jusqu'à ces toutes dernières années.

L'illustration de ces phénomènes est apportée par le graphique ci-après qui traduit, en % de leur surface totale, la répartition de l'ensemble des taillis par classe d'âge.

TAILLIS SIMPLES ET TAILLIS DE MÉLANGE FUTAIE-TAILLIS

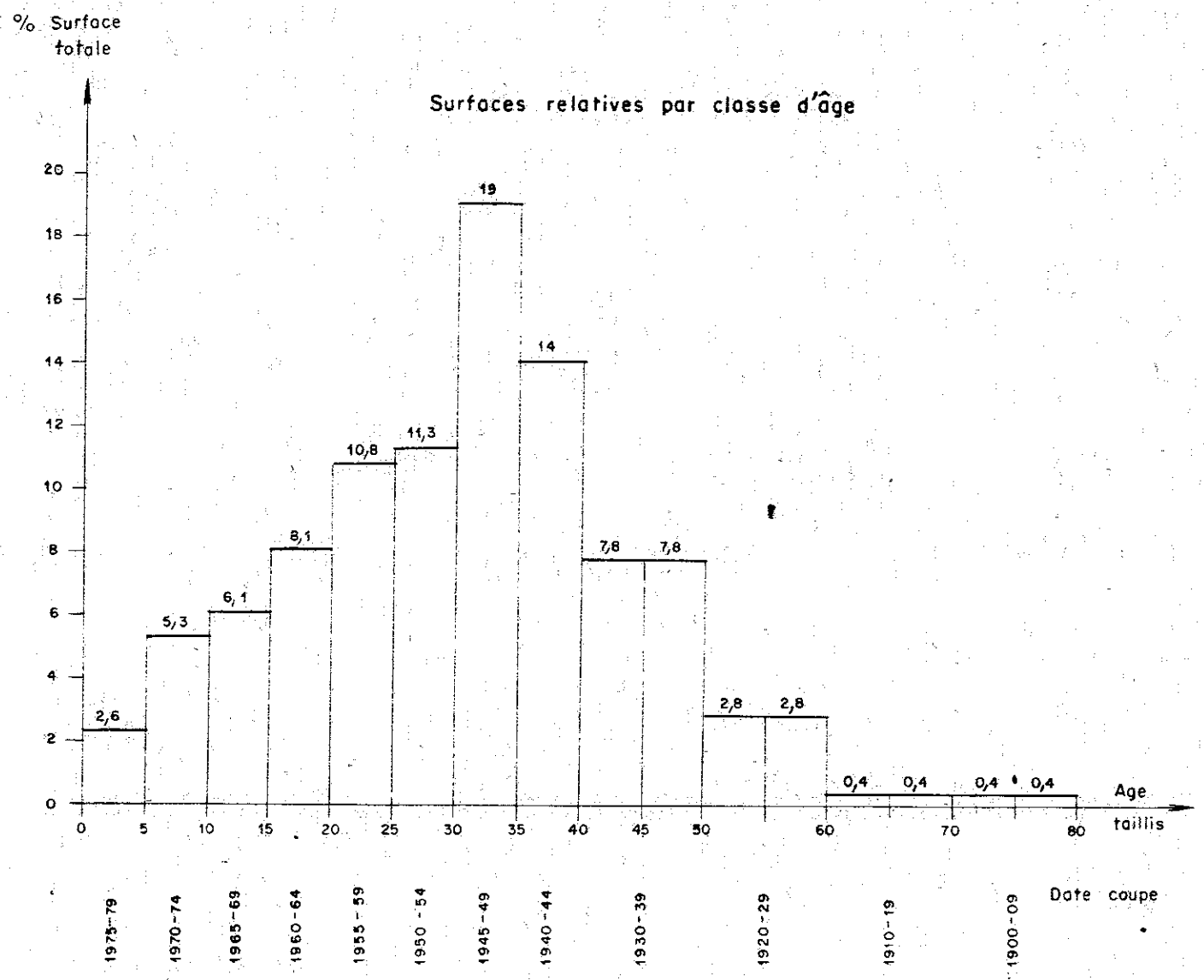

Ce graphique conduit aux remarques suivantes :

- les taillis très âgés n'occupent qu'une place assez modeste (1.6 % de la surface pour les taillis de plus de 60 ans et 7.2 % pour ceux de plus de 50 ans) ;
- par contre, après avoir connu une phase d'exploitation élevée durant la dernière guerre et jusque vers 1950, les taillis ont été progressivement délaissés et ne sont plus exploités maintenant qu'à une cadence annuelle n'atteignant même pas 1 % de leur surface (8 % de la surface durant les dix années écoulées). Ainsi s'explique, pour une très grande part, l'enrichissement important des peuplements feuillus constaté entre les deux inventaires ainsi que l'écart, précédemment indiqué, entre le volume commercialisé et la production biologique des feuillus dans le département.

4.2 - LES CONIFERES

- LE PIN SYLVESTRE

A la fois par la surface qu'il occupe et par le volume qu'il représente, le pin sylvestre vient de très loin en tête de tous les conifères du département.

Examiné sur le plan de la composition élémentaire déterminée au niveau des unités d'échantillonnage, il se rencontre à l'état pur ou prépondérant sur une surface de 42 020 ha (contre 47 200 ha en 1963), soit sur 18 % de la surface des forêts productives et 44 % de celle occupée par les conifères.

En fonction de la structure forestière ponctuelle également étudiée aux abords immédiats des points de sondage, la surface précitée se répartit ainsi :

- Futaie 33 210 ha
- Mélange futaie-taillis 8 810 ha

} Total : 42 020 ha

Pour 41 980 ha, c'est-à-dire pour sa quasi-totalité, le pin sylvestre se rencontre dans les types de peuplement suivants :

TYPE DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le pin sylvestre est prépondérant		
	ha	% surf. du type	% surface Pin sylv. prépondt.
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	3 620	4	9
Boisements morcelés de feuillus	620	3	1
Futaie de pins	14 810	80	35
Futaie d'autres conifères	4 340	11	10
Mélange futaie-taillis avec conifères	11 390	32	27
Boisements morcelés de conifères	660	13	2
Boisements morcelés de feuillus et conifères	5 300	23	13
Boisements lâches	1 240	48	3
TOTAL	41 980	18	100

Ce tableau montre combien le pin sylvestre est répandu en CORREZE : il se rencontre en effet dans presque tous les types de peuplement mais avec des proportions extrêmement variables, allant d'une simple présence dans des peuplements principalement feuillus jusqu'à l'essentiel du peuplement dans le type "Futaie de pins".

Sur le plan géographique, l'essence considérée, pratiquement absente dans les Causses et les Avant-Causses, se répartit avant tout (pour 41 990 ha) dans les régions suivantes :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le pin sylvestre est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% surface pin sylvestre prépondérant
Plateau limousin 1	110	2	traces
Plateau limousin 2	6 090	21	15
Plateau limousin 3	23 100	24	55
	40 300		
Plateau de Millevaches	11 110	21	27
Châtaigneraie limousine	600	2	1
Bassin de Brive	980	6	2
TOTAL	41 990	18	100

On peut noter que sur une surface totale de 42 020 ha où le pin sylvestre est prépondérant, 40 300 ha, soit 96 %, sont localisés dans trois régions : les plateaux limousins 2 et 3 et le Plateau de Millevaches.

L'inventaire de 1980 à conduit, pour le pin sylvestre, aux résultats ci-après :

- volume total sur pied : 5 327 200 m3 (soit 54 % du volume de tous les conifères)
- accroissement annuel : 275 150 m3 (soit 46 % de l'accroissement de tous les conifères)
- production annuelle brute : 283 900 m3 (soit 44 % de la production de tous les conifères)

En 1963, et pour cette même essence, les résultats avaient été les suivants :

- volume total sur pied : 3 510 000 m3 (soit 65 % du volume de tous les conifères)
- accroissement annuel : 165 000 m3 (soit 62 % de l'accroissement de tous les conifères)

Ainsi, d'un inventaire au suivant, le volume sur pied du pin sylvestre et son accroissement annuel ont progressé respectivement de 52 % et 67 %, tandis que la part de cette essence dans l'ensemble des conifères du département a sensiblement diminué.

Il est à noter que, d'un inventaire à l'autre, l'enrichissement des peuplements de pin sylvestre a porté sur toutes les catégories de dimension, comme on peut le constater sur le graphique ci-après :

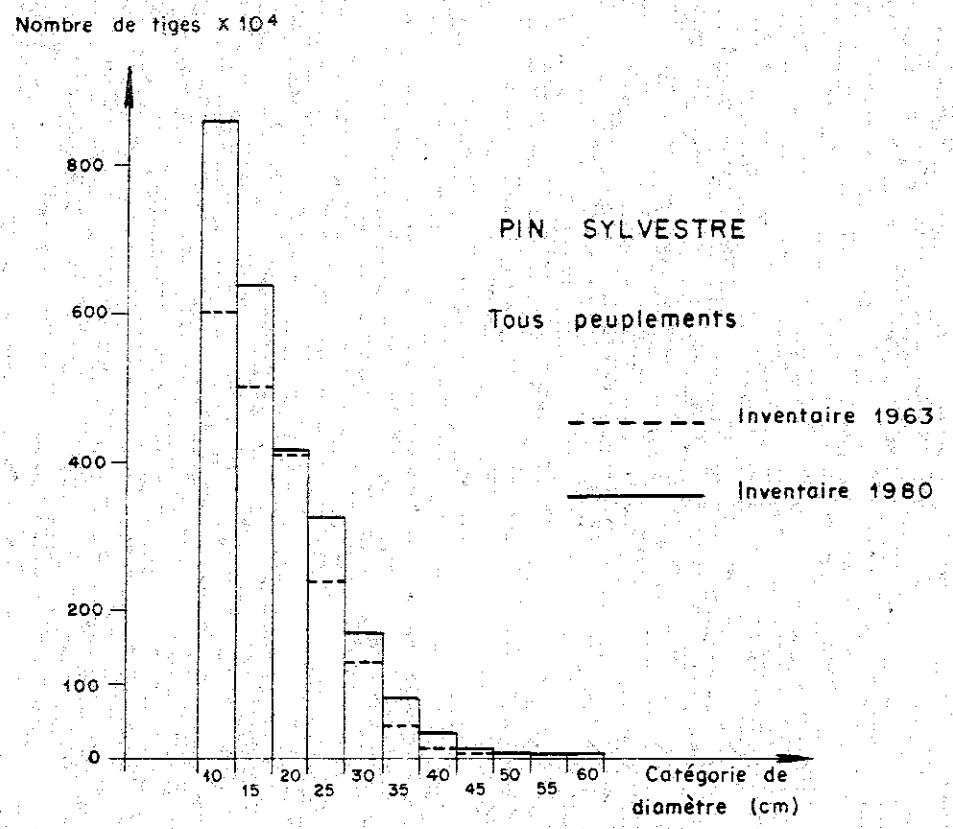

Si l'on ne retient que les peuplements de Pin sylvestre en futaie régulière (30 395 ha en 1980 - 42 800 ha en 1963), on peut représenter au moyen du graphique ci-après l'évolution de la surface relative de chaque classe d'âge entre les deux inventaires :

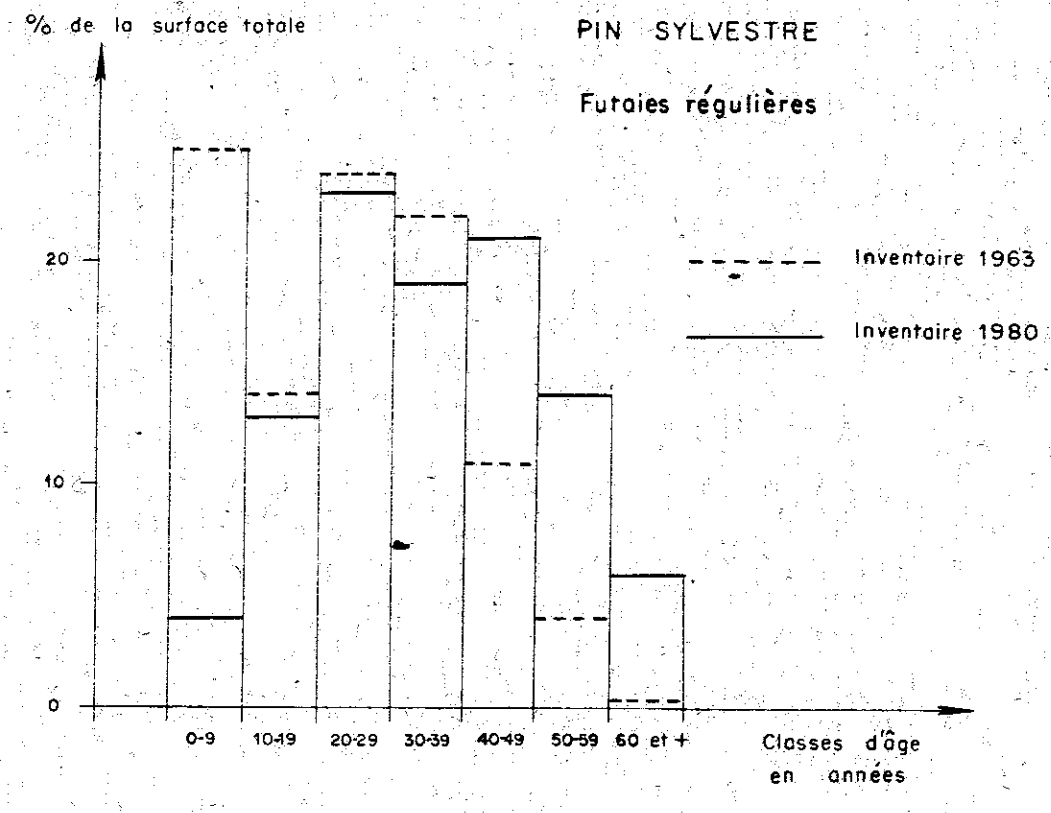

Ce graphique traduit globalement un vieillissement prononcé des peuplements de Pin sylvestre, qui est en relation directe d'ailleurs avec l'enrichissement important signalé précédemment. Il montre, en outre, un net phénomène de désaffection de cette essence se traduisant par une chute brutale des surfaces occupées par la classe d'âge 0 - 9 ans.

- L'EPICEA COMMUN

Venant en deuxième rang parmi les conifères du département, l'épicéa commun occupe une surface de 26 840 ha, soit 11 % de la surface des forêts productives et 28 % de celle occupée par les seuls conifères.

En fonction de la structure forestière élémentaire, cette surface se ventile ainsi :

- futaie	26 380 ha	Total : 26 840 ha
- mélange futaie-taillis	460 ha	

L'épicéa commun se rencontre plus ou moins abondamment dans plusieurs types de peuplement comme le montre le tableau ci-après :

TYPES DE PEUPLEMENT	Surface sur laquelle l'épicéa commun est prépondérant		
	ha	% surface du type	% surf. épicéa commun prépondérant
Futaie de feuillus	110	2	ε
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	440	1	2
Futaie de pins	690	4	3
Futaie d'autres conifères	17 120	45	64
Mélange futaie-taillis avec conifères	3 200	9	12
Boisements morcelés de conifères	2 580	53	10
Boisements morcelés de feuillus et conifères	2 520	11	9
Boisements lâches	180	7	ε
TOTAL	26 840	12	100

Sur le plan géographique, l'épicéa commun est inégalement réparti dans plusieurs régions du département, mais c'est sur le plateau de Millevaches qu'il connaît sa plus grande extension ainsi que l'indique le tableau suivant :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle l'épicéa commun est prépondérant		
	ha	% surface boisée de la région	% surface épicéa commun prépondérant
Plateau limousin 1	990	19	4
Plateau limousin 2	5 750	20	21
Plateau limousin 3	3 230	3	12
Plateau de Millevaches	16 180	31	60
Châtaigneraie limousine	690	2	3
TOTAL	26 840	12	100

L'épicéa commun a donné lieu en 1980 aux résultats ci-après :

- volume total sur pied : 2 542 000 m3 (soit 26 % du volume de tous les conifères)
- accroissement annuel : 181 100 m3 (soit 30 % de l'accroissement de tous les conifères)
- production annuelle brute : 195 850 m3 (soit 31 % de la production de tous les conifères).

Très largement utilisé dans les importants boisements et reboisements effectués en CORREZE durant les dernières décennies, l'épicéa commun s'y présente actuellement comme suit :

EPICEA COMMUN

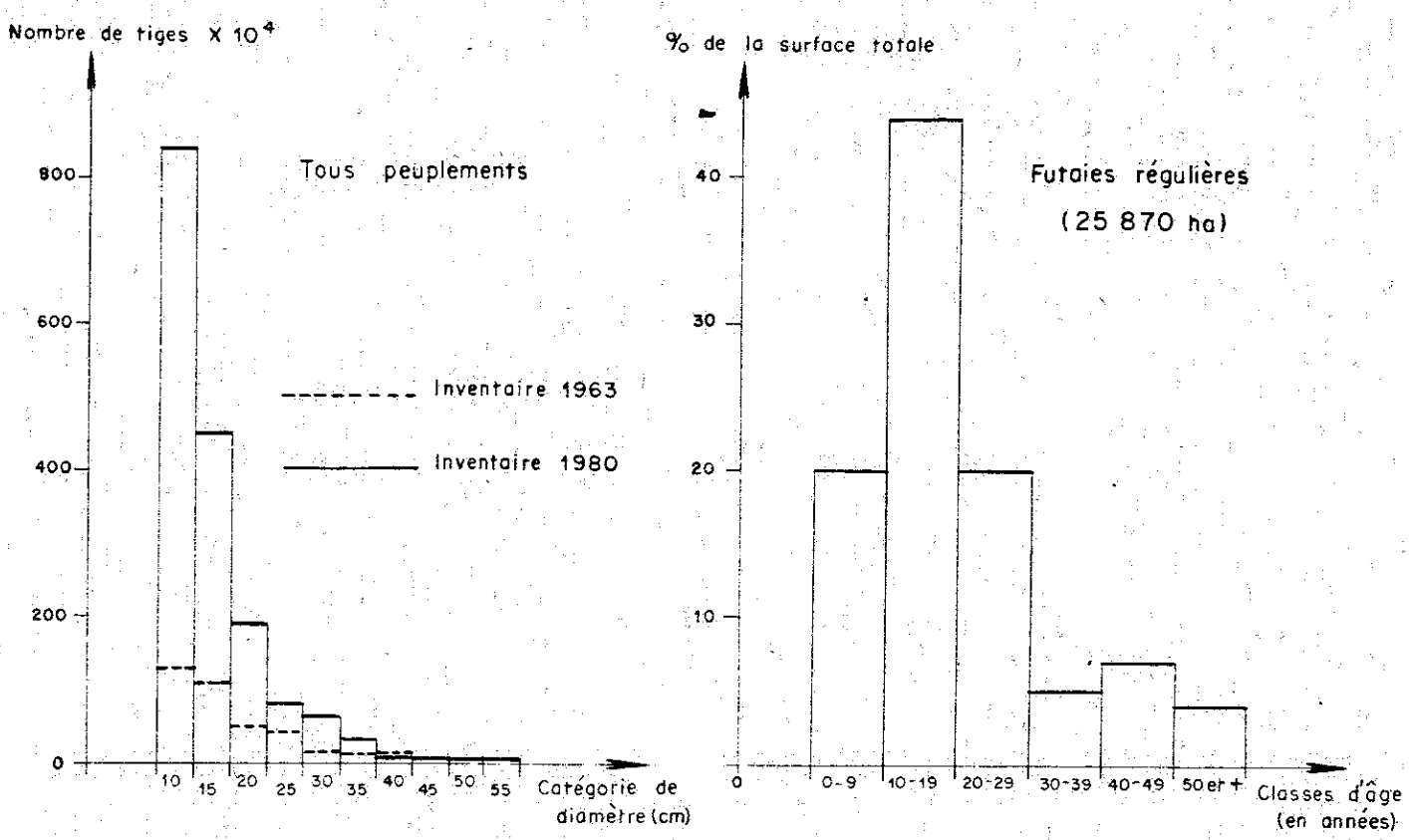

On peut noter dans ces graphiques :

- l'augmentation spectaculaire du nombre de tiges dans toutes les catégories de diamètre entre les deux inventaires ;
- l'importance énorme des peuplements âgés de 10 à 19 ans (noter qu'il s'agit d'âges réels et non d'âges de plantation) ;
- la diminution importante des surfaces plantées en épicéa commun au cours de la dernière décennie.

- LE DOUGLAS

Occupant, au moins actuellement, la troisième place parmi les conifères représentés en CORREZE, le douglas s'étend à l'état pur ou prépondérant sur une surface de 15 340 ha, soit 6 % de la surface des forêts productives et 16 % de celle des peuplements de conifères.

Du point de vue structure forestière élémentaire, cette surface se répartit ainsi :

- Futaie 14 750 ha
- Mélange futaie-taillis 590 ha

Total : 15 340 ha

L'intérêt que suscite le douglas fait qu'à l'égal de l'épicéa commun, il est représenté peu ou prou dans la plupart des types de peuplement comme l'indique le tableau suivant :

TYPES de PEUPLEMENT	Surface sur laquelle le douglas est prépondérant		
	ha	% surface du type	% surface douglas prépondérant
Futaie de feuillus	170	4	1
Mélange futaie-taillis de feuillus purs	1 000	1	7
Taillis d'autres feuillus (que châtaignier)	140	3	1
Boisements morcelés de feuillus	190	1	1
Futaie de pins	220	1	1
Futaie d'autres conifères	8 300	22	54
Mélange futaie-taillis avec conifères	3 050	9	20
Boisements morcelés de conifères	320	7	2
Boisements morcelés de feuillus et conifères	1 950	9	13
TOTAL	15 340	7	100

Sur le plan géographique, voici comment se répartit l'essentiel (15 300 ha) des surfaces occupées par le douglas :

REGION FORESTIERE	Surface sur laquelle le douglas est prépondérant		
	ha	% surf. boisée région	% surface douglas prépondt.
Plateau limousin 1	670	13	4
Plateau limousin 2	2 220	8	15
Plateau limousin 3	5 850	6	38
Plateau de Millevaches	5 240	10	34
Châtaigneraie limousine	890	3	6
Bassin de Brive	430	2	3
TOTAL	15 300	7	100

Ainsi, c'est l'ensemble formé par les plateaux limousin 2 et 3 et le plateau de Millevaches qui comprend la majeure partie (87 %) des surfaces plantées en douglas.

L'inventaire de 1980 a conduit, pour cette essence, aux résultats suivants :

- Volume total sur pied : 826 200 m3 (soit 8% du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 68 000 m3 (soit 11 % de l'accroissement de tous les conifères)
- Production annuelle brute: 79 200 m3 (soit 12 % de la production de tous les conifères)

Au cours du laps de temps qui a séparé les deux inventaires de la CORREZE, le douglas a connu une évolution explosive comme le révèlent les deux graphiques ci-après :

DOUGLAS

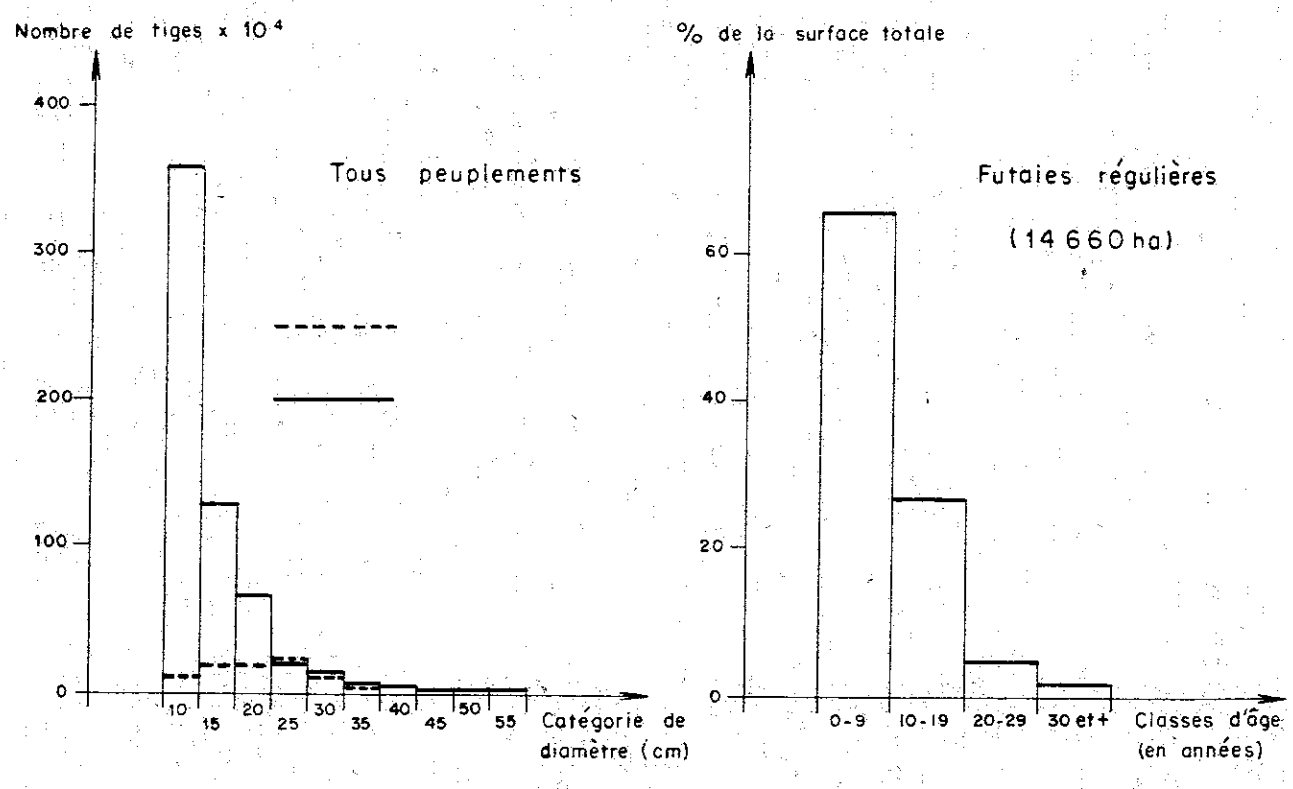

Contrairement à l'épicéa commun dont l'utilisation a été marquée par un certain tassement durant la dernière décennie, le douglas a été l'objet, pendant la même période, d'un succès croissant lié à ses qualités propres et aux conditions écologiques particulièrement favorables qu'il trouve en CORREZE.

- LES AUTRES CONIFERES

Les conifères autres que le pin sylvestre, l'épicéa commun et le douglas occupent une surface totale de 12 360 ha, soit 5 % de la surface des forêts productives et 13 % de celle occupée par les seuls conifères.

Selon l'essence concernée, cette surface se décompose ainsi :

Mélèze du Japon	3 220 ha	Pin maritime	1 680 ha
Sapin de Vancouver	2 760 ha	Pin laricio	470 ha
Epicéa de Sitka	2 570 ha	Pin noir	390 ha
Sapin pectiné	730 ha	Autres conifères	180 ha
Sapin de Nordmann	360 ha		

Ces divers conifères présentent globalement les structures forestières élémentaires suivantes :

- futaie régulière 10 700 ha
- Mélange futaie-taillis 1 660 ha

} Total : 12 360 ha

L'inventaire de 1980 a permis de dégager à leur sujet les résultats d'ensemble ci-après :

- Volume total sur pied : 1 169 600 m3 (soit 12 % du volume de tous les conifères)
- Accroissement annuel : 75 200 m3 (soit 13 % de l'accroissement de tous les conifères)
- Production annuelle brute : 83 100 m3 (soit 13 % de la production brute de tous les conifères)

Il est intéressant de préciser comment se répartissent par classe d'âge les peuplements de futaie régulière des "autres conifères". Les résultats correspondants sont condensés dans le tableau ci-après, étant bien entendu que, reposant sur des bases statistiques faibles, ils ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur :

Classes d'âge (en années)	Pin marit. P. laricio Pin noir (ha)	Sap. pect. S. Nordmann Aut. conif. (ha)	Sapin de Vancouver (ha)	Epicéa de Sitka (ha)	Mélèze du Japon (ha)
0 - 9	470	240	550	840	770
10 - 19	250	660	1 890	1 230	1 480
20 - 29	130	260	130	260	510
30 - 49	490	-	-	-	110
50 et +	-	80	-	-	350
	1 340	1 240	2 570	2 330	3 220

Parmi ces nombreux conifères, on notera surtout la place prépondérante qu'ont prise, au cours des vingt dernières années, le Sapin de Vancouvert, l'Epicéa de Sitka et le Mélèze du Japon.

°

° °

Les résultats contenus ou analysés dans la présente publication sont relatifs à la situation forestière de la CORREZE lorsque a été réalisé l'inventaire de 1980.

Par la suite, les peuplements de ce département ont subi les effets de la tornade des 6 et 7 Novembre 1982 qui a provoqué d'importants chablis, principalement sur les plateaux limousins et le plateau de Millevaches.

Les Services forestiers locaux (D.D.A et S.R.A.F) ont immédiatement entrepris de chiffrer les dégâts correspondants ; du fait de l'impossibilité de visiter la totalité des terrains concernés, de leurs difficultés de parcours et du court laps de temps imparti, il est bien évident que les évaluations qui ont pu être faites à cette occasion ont revêtu un caractère très approximatif et n'ont pu être situées qu'à l'intérieur d'une fourchette extrêmement large.

Pour le seul département de la CORREZE, on a pu estimer ainsi que le volume des chablis pouvait être compris entre 0,8 et 1,3 million de m³ et était composé pour environ les trois quarts de conifères.

V - PRECISION DES RESULTATS

Le calcul des erreurs résultant de l'échantillonnage réalisé au cours des deux phases de l'inventaire tient compte notamment des déclassements intervenus entre les résultats de la photo-interprétation et les contrôles sur le terrain et des variances d'échantillonnage sur photographie et au sol.

Ce calcul a donné les résultats suivants pour l'ordre de grandeur de l'erreur relative ayant deux chances sur trois de ne pas être dépassée pour l'ensemble des formations boisées de production et par nature de propriété.

Propriétés	Surface (ha) tableau n°2	Volume (m3) tableau n°10	Accroissement (m3) tableau n° 11
Domanial	867 ± 8,2 %	77 200 ± 20,9 %	4 100 ± 18,1 %
Communal	7 551 ± 1,8 %	431 300 ± 8,0 %	22 450 ± 9,7 %
Particulier	234 670 ± 1,2 %	28 494 300 ± 2,9 %	1 237 450 ± 3,1 %
TOTAL	243 088 ± 1,2 %	29 002 800 ± 2,9 %	1 264 000 ± 3,1 %

Les superficies officielles des terrains soumis au régime forestier étant tenues pour exactes (sauf évidence contraire), les erreurs indiquées en ce qui les concerne sont relatives aux seules parties boisées de ces terrains.

Il convient de préciser qu'il est tenu compte de la composante attribuable à la variance des superficies dans le calcul des erreurs relatives aux volumes et aux accroissements.

Les résultats ci-dessus ont été obtenus à partir de l'interprétation de 16 732 points-photo dont 7 496 pour les seules formations boisées de production et 1 441 pour les landes et certains terrains agricoles.

Il a été utilisé pour les différents inventaires les nombres suivants d'unités de sondage (placettes circulaires, segments ou carrés).

1 405 pour les formations boisées de production (placettes)
286 pour les landes et les friches et certains terrains agricoles (placettes)
212 pour les arbres épars dans les landes et les terrains agricoles (placettes)
90 pour les haies boisées (segments)
110 pour les alignements (carrés).

Impression d'après documents fournis
I.N. 3 032 015 T 61

Imprimé sur papier recyclé